Le président Sadate rencontre à Salzbourg le ministre israélien de la défense

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

DEUX ESPOIRS DE RÈGLEMENT NÉGOCIÉ EN AFRIQUE

MAURITANIE : Nouakchott accueille avec satisfaction le cessez-le-feu décidé par le Polisario

L'HEURE DE LA CONCILIATION ?

Le conflit du Sahara occidental, qui mena il n'y a pas si longtemps le Maroc et son allié mauritanien au bord de la guerre avec l'Algérie, sera-t-il réglé par la négociation ? La chute du président Ould Daddah a en tout cas fait fleurir les déclarations optimistes et se manifester des ouvertures inconcevables il y a quelques jours, tant la querelle entre les trois chefs d'État en cause avait pris un tour inconciliable et personnel. Saisissant adroitement la perche qui leur était tendue par des déclarations conciliantes du nouveau maître de Nouakchott, les dirigeants du Polisario ont d'ores et déjà décidé un cessez-le-feu unilatéral en Mauritanie. Ils entendent ainsi offrir aux nouveaux responsables « l'occasion de réviser la position criminelle » du régime déchu.

Cette décision est, bien évidemment, accueillie avec soulagement dans un pays ruiné par un conflit dont il ne retire aucun avantage, sinon un morceau de Sahara sans grandes ressources et dont il n'a visiblement que faire. La volonté d'en finir avec le conflit apparaît en filigrane dans les déclarations du lieutenant-colonel Ould Salek. Ménageant le Maroc « frère », voisin puissant qui est militairement présent sur son territoire, il s'abstient tout aussi soigneusement de critiquer l'Algérie, vouée aux gémonies hier encore, et les combattants sahraouis, qui furent, dans le langage officiel, ses « créatures stipendiées ». On conçoit dans ces conditions que le Maroc s'interroge avec quelque inquiétude, tout en multipliant les chaleureuses démonstrations de solidarité, sur les véritables intentions de son voisin du sud.

Au moment où le ministre algérien des affaires étrangères, sur le perron de l'Élysée, se dit d'accord avec M. Giscard d'Estaing sur la nécessité de « faire revenir la stabilité dans la région » et assure « inaugurer une concertation politique » en des termes plus qu'aimables à l'égard de Paris, on peut se demander si le coup d'État de Nouakchott n'est pas venu à point nommé débloquer une situation dont plusieurs partenaires ne pouvaient indéfiniment supporter la prolongation. Le tout récent passage à Paris du « numéro deux » de Tripoli pourrait même ajouter une dimension libyenne à cette hypothèse. Alger et Tripoli semblent actuellement avoir quelques difficultés à harmoniser leur double parrainage du Polisario.

En toute hypothèse, Paris apparaît de plus en plus comme le centre de gravité de cette vaste partie diplomatique. C'est là seulement qu'on peut faire accepter au Maroc un compromis, et les excellents rapports existant entre M. Giscard d'Estaing et le roi Hassan II peuvent y aider. En outre, toutes les parties en conflit sont désormais en termes pour le moins acceptables avec la France et pourraient en attendre une médiation ou des suggestions.

En effet, une paix séparée entre maquisards sahraouis et militaires mauritaniens n'aurait pas grand avenir si une solution politique plus vaste n'était pas envisagée. Il est bien évident, étant donnée l'inflexible détermination de Rabat à conserver les « provinces » du Sahara, que rien n'est possible à cet égard dans l'immédiat. Toutefois, les projets d'association qui ont été maintes fois évoqués pour l'ensemble du Maghreb peuvent offrir un cadre dans lequel viendrait un jour s'inscrire le règlement saharien.

Le Front Polisario a décidé unilatéralement, mercredi 12 juillet, de « cesser momentanément les opérations militaires en territoire mauritanien » (nos dernières éditions du 13 juillet). En annonçant cette décision, M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du mouvement, a souligné qu'elle constituait « un geste de bonne volonté ». « L'occasion, a-t-il ajouté, est ainsi offerte aux nouveaux dirigeants en Mauritanie de réviser la position criminelle du chef déposé, car c'est l'unique condition de tout redressement réel en Mauritanie. »

Accueillie avec inquiétude à Rabat, l'initiative des dirigeants sahraouis y est qualifiée de « manœuvre politique algérienne ». Elle est intervenue quelques heures après des déclarations apaisantes du colonel Ould Salek, nouveau chef du gouvernement mauritanien, annonçant qu'il allait établir avec le Maroc « un calendrier de travail pour engager un processus qui devra nous conduire à la paix ».

A Paris, M. Bouteflika a également tenu des propos conciliants à sa sortie de l'Élysée, où il venait d'être longuement reçu par M. Giscard d'Estaing. Il a déclaré notamment : « Nous serons attentifs à toutes les initiatives de nature à rétablir la paix sur la base d'une juste solution du problème du Sahara occidental », ajoutant que « Paris et Alger étaient d'accord sur la nécessité de ramener la stabilité dans la région ».

(Lire page 3.)

NAMIBIE : Les dirigeants nationalistes acceptent le plan de paix occidental

Les cinq pays occidentaux membres du conseil de sécurité de l'ONU (Canada, France, Grande-Bretagne, États-Unis et Allemagne fédérale) sont parvenus, mercredi 12 juillet, à Luanda, à un accord avec les dirigeants de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) quant aux modalités d'un règlement pacifique du conflit namibien, a annoncé un communiqué officiel publié au siège des Nations unies à New-York.

La SWAPO a accepté le plan occidental en vue de l'accession de la Namibie à l'indépendance. Le gouvernement sud-africain avait déjà accepté ces propositions le 25 avril dernier.

Le communiqué stipule : « Pendant deux jours de discussions franches et cordiales, certains points de la proposition des cinq puis- d'aller devant le Conseil de sécurité, ouvrant ainsi la voie à un sances ont été clarifiés, et les deux délégations sont ainsi convenues règlement rapide et internationalement acceptable du problème namibien. »

Cet accord est l'aboutissement de quinze mois de négociations difficiles. A l'issue des conversations, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a déclaré, mercredi, à l'agence angolaise de presse : « *J'ai le ferme espoir que les résultats de ces discussions contribueront de façon positive à l'accession prochaine de la Namibie à l'indépendance.* » Pour sa part, le chef de la délégation angolaise, M. Pascal Luvualo, a souligné que le résultat des pourparlers constituait une « *victoire pour l'Afrique* ».

Le plan, élaboré par le « groupe de contact », et soumis une première fois le 30 mars dernier à Pretoria et à la SWAPO (*le Monde* du 7 avril), vise à organiser, avant le 31 décembre 1978, le transfert pacifique du pouvoir à un gouvernement namibien indépendant, issu d'élections au suffrage universel. Il prévoit que les deux parties en conflit devront cesser « *tous les actes hostiles* ». Les soldats sud-africains (environ vingt mille) se retireront progressivement du territoire, à l'exception de mille cinq cents d'entre eux qui resteront dans deux bases situées au nord du pays (Grootfontein et Oshivello).

(Lire la suite page 3.)

La tension au Pays basque espagnol

● Madrid envisage la création d'une police locale
● La frontière demeure bloquée près d'Irun

La situation reste tendue au Pays basque espagnol après quatre jours d'affrontements. La région demeure pratiquement isolée et la S.N.C.F. a fait savoir que toute circulation ferroviaire à destination de l'Espagne était, jusqu'à nouvel ordre, arrêtée à Hendaye. D'autre part, des barrages dressés par des manifestants sur les routes rendent la circulation automobile à peu près impossible et, comme nous le signale notre correspondant à Bayonne, il est déconseillé aux touristes de se diriger vers Saint-Sébastien. Plusieurs postes frontières sont fermés. Ces troubles, qui ont fait encore plusieurs blessés mercredi 12 juillet, ont eu des répercussions en Catalogne : à Barcelone, des manifestants qui protestaient contre l'attitude de la police au Pays basque ont dressé des barricades.

Cependant, un appel au calme a été lancé, le 12 juillet, par les partis et mouvements politiques basques, y compris par les groupes proches de l'organisation autonomiste ETA. Une réunion devait avoir lieu ce jeudi à Madrid entre M. Martorell, vice-président du gouvernement espagnol, et des représentants du puissant parti national basque (P.N.V., démocrate-chrétien). La création d'une police basque paraît sérieusement envisagée à Madrid comme l'une des solutions possibles à la crise actuelle.

La grève décidée par les syndicats et les partis de gauche de la région, après la mort, le 11 juillet, d'un jeune homme tué par la police à Saint-Sébastien, a été largement suivie, notamment en Guipuzcoa et en Navarre. Ce jeudi matin, le travail semblait reprendre normalement.

Des appels au calme et à la reprise normale du travail ont été lancés, le mercredi 12 juillet, par les principales forces politiques et syndicales basques. Les communistes, les socialistes, le puissant Parti national basque (P.N.V., démocrate chrétien), majoritaire dans la région, et des personnalités liées aux mouvements séparatistes, tel le sénateur Juan Maria Bandres, s'y sont associés. Cette unanimité pourrait annoncer la fin des émeutes qui avaient commencé le 8 juillet à *Pampelune.*

Des sources parlementaires notent que l'entrevue, ce jeudi à Madrid, entre M. Fernando Abril Martorell, vice-président du gouvernement espagnol, chargé de l'économie, et considéré comme l'homme de confiance de M. Adolfo Suarez, et des représentants du P.N.V. pourrait concrétiser cette « *décrispation* ». Madrid, estiment ces milieux parlementaires, pourrait revoir sa position sur la question des autonomies régionales dans le projet de la Constitution espagnole, et accepter de « *transférer* » aux régions certains pouvoirs, de police notamment, plutôt que de les leur « *déléguer* ».

M. Rodolfo Martin Villa, ministre espagnol de l'intérieur, a estimé pour sa part, dans une conférence de presse tenue mercredi soir à Saint-Sébastien, « *qu'on pouvait songer à une police territoriale et locale* [basque] ».

(Lire la suite page 5.)

Un entretien avec le chancelier Schmidt

« Il n'y a pas de contradiction entre l'alliance avec les États-Unis et la construction européenne »

Dans un entretien accordé aux quatre journaux membres du groupe « Europa » (page 18), le chancelier fédéral, M. Helmut Schmidt, estime que, depuis la rencontre de Brême, la C.E.E. se trouve « sur un nouveau chemin, dont la direction est bien définie ». Toutefois le renforcement de l'unité européenne et les efforts d'intégration entre les Neuf ne lui paraissent pas contradictoires avec l'alliance avec les États-Unis, mais « complémentaires ». Du sommet de Bonn, le chancelier attend « plus qu'une amélioration de l'atmosphère », mais il se prononce contre la définition d'un objectif commun fixé au taux de croissance.

Les bonnes relances et les autres

par GILBERT MATHIEU

« Frappons ensemble, mais séparément. » Le vieux slogan syndical des heures de désunion semble repris à son compte par les grandes nations, à l'approche du sommet de Bonn. L'O.C.D.E., qui redoute une aggravation du nombre des chômeurs de cinq cent mille personnes dans le monde occidental si la croissance moyenne reste aux alentours de 3,5 %, demande à ses membres une action diversifiée : pour huit pays, six européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Suisse) plus le Japon et le Canada, « *expansion d'ampleur limitée* » ne se limitant pas à des « *injections de pouvoir d'achat supplémentaire* » ; pour les Pays-Bas, consolidation de la relance entreprise l'an passé ; pour les autres, notamment les États-Unis, lutte prioritaire contre le déficit des paiements et l'inflation.

C'est le même style de recommandations personnalisées qu'a adopté le Conseil européen à Brême vendredi dernier : les Neuf entreprendront « *une action commune en vue de parvenir à une augmentation sensible de la croissance économique et de réduire ainsi le chômage en Europe... Ils prendront à cet effet les mesures nécessaires en fonction de leur marge de manœuvre économique... Les pays qui ne connaissent pas de problèmes sur le plan de l'inflation et de la balance des paiements feront davantage pour augmenter la demande intérieure (en particulier d'investissements) et la croissance. Ceux dont les prix augmentent fortement porteront en premier lieu leur attention sur les développements inflationnistes défavorables* ». Quelles conséquences pratiques peuvent avoir pour la France ces orientations, que les chefs d'État européens défendront dimanche à Bonn ?

Le président de la République, qui a approuvé la déclaration de Brême, est moralement tenu d'appliquer un peu des deux médecines à la fois — relance et lutte contre l'inflation, — puisque la France connaît un regain de hausse des prix, mais n'est pas menacée présentement d'un grave déséquilibre des paiements. Même si M. Barre souhaite, lui, qu'on s'en tienne pratiquement au statu quo, l'Élysée, ce n'est un secret pour personne, est prêt à quelques « gestes » de bonne volonté, pour satisfaire ses partenaires internationaux, tout en répondant au vœu de la grande majorité de l'opinion française. Sous quelle forme entreprendre cette relance, et quelle ampleur lui donner ?

(Lire la suite page 19.)

UNE DÉCLARATION AU « MONDE » DU GÉNÉRAL SYAAD BARRE

« Nous demandons à la France de prendre nettement position contre l'expansionnisme soviétique en Afrique. »

(Lire page 3 l'article de PHILIPPE DECRAENE.)

AU JOUR LE JOUR

Paradis artificiels

Une information en provenance des États-Unis nous apprend que quarante bateaux transportant plus de 500 tonnes de marijuana ont été saisis grâce à l'usage de satellites artificiels qui repèrent de loin le transit des paradis artificiels.

Voilà une nouvelle illustrant à merveille tous les efforts accomplis sur cette planète pour lutter contre les poisons dont usent les hommes pour se détruire la santé et le moral. Mais puisqu'on parle de poison, notons, au passage, que l'information ne précise pas si les mêmes satellites sont susceptibles de repérer de loin et de faire cesser la circulation des armes et des alcools. Peut-être parce que les armes et les alcools sont toujours considérés comme des drogues douces ?

BERNARD CHAPUIS.

SUR UNE SONATE D'ALKAN

Les notes et le programme

Éditée en 1847, la Sonate opus 13 de Charles-Valentin Morange, dit Alkan (1813-1888) n'avait-elle jamais été donnée en concert en France ? C'est du moins ce qu'on comprend à la lecture du programme et cela donnait au concert de Pierre Reach, mardi soir, à l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, un relief supplémentaire.

Que ce jeune pianiste, lauréat il y a quelques années au concours Olivier Messiaen, possède une technique à toute épreuve, qu'il ait le sens de la construction des plans sonores et de l'architecture de la forme, on pouvait s'en douter si on n'avait pas encore l'occasion de s'en rendre compte.

Mais qu'il consacre, après Schubert, toute la seconde partie de son récital à une œuvre aussi monumentale et difficile qu'inconnue, dont l'auteur, pianiste virtuose, ami de Liszt et de Chopin (dont il recueillera les élèves à la mort de leur maître), vécu, à Paris, inconnu du public avant d'être oublié des musiciens eux-mêmes, voilà qui tranche avec les habitudes paresseuses de la plupart des virtuoses... Il y aurait tant de belle musique à jouer si on s'ôtait de la tête que les plus grands chefs-d'œuvre sont tout juste bons à servir d'ordinaire à ces curieux spectacles qu'on nomme « concerts » sans que personne ne sache très bien à quoi ils sont vraiment destinés.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde PARAITRA NORMALEMENT LE 14 JUILLET

Le Monde

idées

EUROPE

Pour la coopération politique

par Robert PONTILLON (*)

LES prochaines étapes de la construction européenne exigent une relance de la coopération politique entre les Etats.

Au-delà des mécanismes communautaires existants, il s'agit dans l'esprit du traité de Rome de mieux affirmer, et d'une même voix, nos intérêts communs afin de donner une dimension suffisante au traitement d'affaires qui dépassent le cadre national.

Cette exigence est aujourd'hui reconnue par tous ceux qui œuvrent pour l'Europe. Mais il serait vain de croire que cette unanimité d'objectif ne recèle pas d'extrêmes difficultés liées à la diversité de l'histoire politique, aux développements différents de nos économies et à des intérêts nationaux particuliers. La coopération politique n'est pas un acquis de départ. Elle ne pourra procéder que d'un long cheminement.

Il appartient aux socialistes européens déjà liés entre eux par la solidarité du mouvement ouvrier, et depuis la dernière rencontre de Bruxelles par la définition d'objectifs communs, de rechercher ensemble les moyens de renouveler cette dimension de la concertation européenne en privilégiant son domaine naturel, celui de l'expression de l'identité européenne sur la scène mondiale.

Succès...

Mesurons le chemin parcouru depuis trois ou quatre ans, l'énumération des succès n'est pas si longue : succès, les déclarations communes, sur Chypre, après le coup d'Etat, sur la Palestine et le Proche-Orient, qui ont permis d'affirmer le point de vue de l'Europe; succès, même si le silence a été rompu trop tard, pour peser sur l'événement, du fait de la réticence de tel ou tel à prendre position avant Washington. Succès aussi, et de plus en plus fréquents, des attitudes communes aux Nations unies. Quand les Neuf parlent d'une même voix, et quand cette voix exprime des préoccupations proches de celles du tiers-monde, la capacité de jeu des grandes puissances se trouve modifiée, et notre poids sensiblement accru. Succès enfin dans le domaine des droits de l'homme : la déclaration sur l'« apartheid » à Lagos en 1977, débouchant sur un code de conduite des nations industrielles en Afrique du Sud, limite le laisser-faire des sociétés privées. A Helsinki, puis à Belgrade, l'attitude commune des Neuf a permis de donner une force accrue à nos thèses. Succès tout de même que ces quelques pas. Mais ils ne peuvent masquer les grandes insuffisances qui ont marqué notre existence communautaire pendant la même période.

... et insuffisances

Insuffisance grave, notamment à propos de l'Afrique, à laquelle nous lient l'histoire, la proximité, l'économie et le mouvement des hommes. Certes, les accords de Lomé, qui existent en vertu des procédures communautaires, ont donné dans le monde une image favorable de l'Europe. Mais, lorsque les prises de position politiques qui en sont le prolongement naturel s'imposent, les difficultés s'accumulent. Si bien que nous n'avons pas de position commune sur l'Afrique, hormis le cas particulier de l'Afrique du Sud. Une même critique s'applique au cas du continent asiatique.

D'autres insuffisances doivent être surmontées. Ainsi en va-t-il de l'absence de réaction à certains événements en dépit de l'accord spontané des neuf Etats. L'indignation générale lors de la mise à mort de cinq militants basques par le gouvernement franquiste n'a pas fait l'objet de déclaration commune de la part du conseil européen. De même, notre engagement aux côtés de la démocratie portugaise après la révolution des œillets n'a pas été exprimée en coopération politique malgré l'évidente unanimité des Neuf. Autant de cas où une prise de position communautaire aurait eu un impact supérieur aux réactions de chacun des Etats, identiques mais dispersées.

Pour pallier ces insuffisances, plusieurs problèmes se posent. Il y a d'abord celui du champ d'application de la coopération politique. Devraient lui échapper toutes les attributions qui relèvent normalement déjà de la compétence communautaire. Or les réunions au sommet ont davantage servi à dessaisir la Commission de ses compétences propres plutôt qu'à aborder les problèmes qui relevaient vraiment de la coopération politique. Le résultat en est que les réunions au sommet n'ont pas produit les efforts escomptés. Il en est résulté un engorgement du processus de décision plutôt qu'une plus grande maîtrise politique. Ces procédures ont parfois retardé des décisions qui auraient permis de faire face aux problèmes économiques et sociaux les plus urgents.

Il faut préciser également les possibilités nouvelles de coopération politique avec les Etats qui ont demandé leur adhésion à la C.E.E.

En vue de contribuer à la consolidation de la démocratie grecque, espagnole ou portugaise, les socialistes doivent demander que les engagements pris d'associer ces Etats aux travaux de la C.E.E. soient rapidement tenus. Quant à la Turquie, dont on connaît la situation, elle doit être réellement informée de la coopération politique.

Pour une concertation effective

La coopération avec les syndicats au niveau européen est encore insuffisante. Si nous ne voulons pas que l'Europe des travailleurs et de la solidarité reste une aspiration confuse, il nous faut trouver des procédures permettant une concertation plus efficace sur les problèmes les plus concrets. Il reste aussi, mais peut-être est-ce un préalable à renforcer, la place des travailleurs dans les instances de la communauté, dans le Comité économique et social en particulier. Ainsi seulement pourront s'exercer le contrôle des activités des multinationales et l'amorce d'une politique sociale négociée.

Au moment où les partis socialistes des pays de la Communauté engagent solidairement leur campagne sur l'élection de l'Assemblée européenne, les socialistes doivent souligner leur attachement à une coopération politique qu'ils pratiquent déjà depuis longtemps entre eux, comme le seul moyen d'enrayer les tentatives technocratiques ou les tentatives néo-libérales. Le dernier mot doit finalement rester au politique.

(*) Président de l'Union des partis socialistes de la C.E.E.

Les États-Unis et nous

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LES champs atlantique et européen ne se confondent pas seulement dans les agendas présidentiels de cet été. Depuis que la France a échoué sous de Gaulle, puis renoncé après Pompidou, à convaincre nos partenaires et voisins européens de la possibilité et de la nécessité de nous opposer collectivement à l'Amérique d'abord sur certains points, puis — à mesure que notre défaillance commune renforça l'hégémonie américaine — à peu près sur tout aujourd'hui, l'indépendance nationale doit confondre aussi ces deux champs.

Pour les labourer et les borner, il faut considérer la situation qu'y occupe la France quelles que soient les politiques passagères qu'elle pratique, ou qu'on pratique autour d'elle.

Les Etats-Unis, depuis la fin de la guerre de Sécession, n'ont pas à se poser la question de leur indépendance ; ou plutôt ils ne se la posent plus qu'en termes de sécurité et de résistance à une éventuelle coalition mondiale. Ils combinent donc deux pratiques et deux doctrines : celle de la marine de guerre britannique au dix-neuvième siècle, toujours conçue pour tenir tête à l'ensemble des autres flottes, puis au moins à l'alliance des deux plus fortes ; celle du « père des peuples » constituant le glacis soviétique sur les ruines du IIIe Reich et de ce qui aurait dû continuer d'être l'Autriche-Hongrie.

Ainsi doivent s'analyser les prétentions américaines à interdire toute vente de technologie nucléaire en dehors d'eux, toute fabrication d'avions commerciaux et très bientôt militaires en dehors d'eux. Ainsi s'explique le paradoxe d'une inconvertibilité du dollar et de constantes rentrées d'or aux Etats-Unis par la réalisation opportune des gages métalliques fondant les grands prêts internationaux conclus sous couvert du F.M.I. ces quatre dernières années. Ainsi se comprend la régulation à la seule main américaine du cours des principales matières premières, à commencer par celui du pétrole, qui permet à Washington de poursuivre la traditionnelle politique d'économie préventive des ressources nationales ou de rentabilisation des gisements marginaux.

La France est dans une tout autre situation puisque pour elle sécurité et indépendance seraient antinomiques, que l'indépendance ne va pas sans risque ni effort, d'autant que celle-ci aujourd'hui — pour être autre chose qu'une référence à des règnes passés ou un thème de discours — est une libération. La sécurité, c'est-à-dire l'indépendance, américaine est fondamentalement défensive, même si son champ est mondial ; l'indépendance française est fondamentalement offensive et postule chez nous un goût — qui n'existe peut-être plus pour le moment pour le risque calculé — et un choix très clair pour que passe notre identité nationale avant une sécurité payée à terme trop cher.

Pas du même bois

A ce discours sur deux philosophies de l'indépendance complètement différentes par situation, qu'il faudrait que nous tenions aux Américains, doit s'en ajouter un autre à l'endroit de nos partenaires européens. Nous ne pouvons regarder du même œil que nos voisins ni les Etats-Unis ni l'entreprise européenne, telle que cette dernière fait fiasco et telle qu'on s'obstine à la projeter dans l'avenir. Tout simplement, la France n'est pas du même bois que ses voisins ; le voisinage et la coopération n'y changeront jamais rien ; il n'y a ni à s'en réjouir ni à le déplorer, mais à en tenir compte.

Notre pays et nos amis doivent s'arranger de ces réalités qui sont deux. Vis-à-vis des Etats-Unis, chacun des Etats européens entretient une sorte de cousinage racial et démographique. Anglais d'abord, puis ensuite Allemands, Italiens, Irlandais et même les peuples aujourd'hui derrière le « rideau de fer » ont contribué à la constitution et à l'expansion du peuple américain, à son esprit, à son nombre.

Par millions, ces Européens constituent des groupes de pression et des centres culturels et scientifiques de l'autre côté de l'Atlantique ; les familles sont aux Etats-Unis autant qu'en Allemagne ou en Italie. Cette parenté n'existe pas pour la France ; nous n'avons fait que le Québec, nous l'avons longtemps oublié et il n'est pas encore indépendant — au contraire même des anciens peuplements portugais et espagnols qui donnent aux Etats ibériques des répondants économiques, des témoins culturels et des groupes de pression dans l'*hémisphère occidental*. Nous ne sommes donc pas démographiquement à l'intérieur des Etats-Unis, nous n'en sommes pas physiquement membres comme le sont d'une certaine manière nos voisins ; M. Giscard d'Estaing l'a lui-même paradoxalement reconnu en s'exprimant en anglais à La Nouvelle-Orléans, et si nous devions les années prochaines trouver en Amérique du Nord un Etat indépendant qui est notre frère de race, ce serait faire preuve de ce même esprit offensif dont on cherche dans l'Hexagone les signes.

En revanche, notre relation avec les Etats-Unis — à défaut d'être démographique et culturelle — a été dès l'origine éminemment politique : sans les armées et la flotte de la France, il n'y eût pas eu d'indépendance américaine à l'époque où elle eut lieu. Sur la substance et l'histoire américaines, nous n'avons donc pas le même regard que nos voisins européens, et l'inconscient ne se transpose ni ne se mime.

A cette première réalité qu'il nous faut tranquillement faire accepter tant aux Etats-Unis qu'aux Etats européens s'en ajoute une seconde. La plupart des membres de la Communauté européenne ont pu se constituer un peuple, survivre en tant que nation, préserver leur identité et leurs élites sans Etat, sans unité politique, parfois même sans indépendance de leurs parties composantes : les exemples italien et allemand sont édifiants. Ces deux peuples ont vécu des siècles, et pourraient en vivre éventuellement d'autres en tant que tels, sans Etats centralisés et sans unité nationale. Ils sont faits ainsi et sont donc propres à survivre et même à s'épanouir dans des institutions supranationales proprement européennes ou même atlantiques. Pour la France, c'est question de vie ou de mort ; la France n'a pas d'unité raciale, géographique ni même — on le vérifie maintenant — culturelle ; elle n'a formé une nation, un peuple — et combien grands dans l'histoire et dans la pensée — que par l'entremise et sous la responsabilité d'un Etat national, souverain et indépendant, c'est-à-dire suivant des normes strictement contraires à celles proposées pour bâtir une Communauté européenne. La France sans Etat, son Etat sans souveraineté, et il n'y a plus de peuple français.

FEUILLETON 4 — 14 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

La centrale de San-Ruffino, en Californie, est en émoi après le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages qui vient d'y avoir lieu. Le chef du service de sécurité explique au sergent Ryder et à son fils, qui sont venus enquêter sur la disparition de Mme Ryder, employée à la centrale, les circonstances du vol. Le docteur Jablonsky, directeur de la centrale, revient de faire l'inventaire des matériaux volés.

LE docteur Jablonsky fouilla dans la poche de sa blouse blanche et en sortit plusieurs petits grains pas plus grands que des balles de calibre 38.

« Voilà de l'U-238, enfin presque : il contient environ 3 % d'U-235 ; c'est de l'uranium légèrement enrichi, comme on dit. Pour faire diverger le réacteur, il en faut une sacrée quantité. Vous savez que c'est la fission nucléaire qui produit la chaleur nécessaire pour transformer l'eau en vapeur, pour faire tourner les turbines qui produisent notre électricité. Ici, à San-Ruffino, il nous faut assembler six millions et trois quarts de ces petites boules, c'est-à-dire deux cent cinquante dans chacune des barres de 4 mètres de long qui constituent le cœur du réacteur, pour le mettre en marche. Le processus, comme vous le savez sans doute aussi, doit être modéré au moyen de grandes quantités d'eau froide, et, pour l'arrêter tout à fait, il faut laisser tomber des barres de bore au milieu des tubes d'uranium.

— Et qu'arriverait-il, demanda Jeff, si vous étiez privé d'eau et que vous ne puissiez pas recourir aux barres de bore ? Une explosion ?

— Non. Ce qui se produirait serait assez moche : des nuages de gaz radioactifs qui provoqueraient des milliers de morts et empoisonneraient des dizaines, voire des milliers de kilomètres carrés de terrain, mais cela ne s'est encore jamais produit, et le risque est extrêmement faible : une chance sur cinq milliards, d'après nos calculs, aussi ne se fait-on pas trop de bile à ce sujet. Quant à une explosion nucléaire, elle est impossible. Pour cela, il faut de l'uranium-235 pur à plus de 90 %.

— Ainsi, dit Ryder, ils n'ont pas volé d'uranium-238, mais, si tel avait été le cas, est-ce qu'ils auraient pu le transformer en uranium-235 ?

— Non. L'uranium naturel contient cent cinquante atomes d'U-238 pour chaque atome d'U-235. Pour extraire le second du premier, il faut se livrer à une opération scientifique qui est probablement la plus difficile de toutes celles que l'être humain a jamais réalisées. C'est le processus dit de la « diffusion gazeuse », qui est extrêmement compliqué, d'un prix de revient prohibitif et impossible à mener à bien sans qu'on le détecte.

» On peut aussi séparer l'uranium-235 de l'uranium-238 par centrifugation à grande vitesse ; ce processus rejette à l'extérieur l'U-238, qui est plus lourd que l'U-235 ; mais, pour obtenir les quantités nécessaires, il faudrait des centaines de milliers de centrifugeuses, et cela coûterait les yeux de la tête ; je ne sais pas si cela a jamais été fait. Là encore, on ne sait pas si c'est vraiment possible ; en admettant que ce le soit, il n'est pas exclu qu'un petit groupe de gens puisse fabriquer de l'uranium-235 sans se faire remarquer, mais il devrait s'agir de physiciens spécialisés dans le nucléaire — et d'une classe exceptionnelle. Du reste, à quoi bon se poser ces questions à dormir debout, puisqu'il suffit d'aller tranquillement dans un dépôt de matériel nucléaire et de voler ce sacré matériau tout préparé, comme ils l'ont fait cet après-midi ?

— Sous quelle forme est-il stocké ? demanda Ryder.

— Dans des bouteilles d'acier de 10 litres, dont chacune contient 7 kilogrammes d'uranium-235, soit sous forme d'oxyde, soit sous forme de métal ; l'oxyde se présente sous l'aspect d'une poudre brune très fine, le métal sous celui de petits morceaux qu'on surnomme des « boutons cassés ». Chaque bouteille est placée dans un cylindre de 12 centimètres de largeur, lui-même maintenu, au moyen d'étrésillons métalliques soudés sur les bords, au centre d'un récipient d'acier ordinaire, appelé « cage à oiseau », de 200 litres de contenance.

— Comment les transporte-t-on ? demanda Ryder.

— Sur de longues distances, ils voyagent par avion. Mais, pour les trajets courts, on a recours aux transports ordinaires.

— Aux transports ordinaires ?

— N'importe quel vieux camion, n'importe quelle carriole sur laquelle on a pu mettre la main, intervint amèrement Ferguson.

— Combien de ces « cages » y a-t-il dans un chargement moyen ?

— Le camion de San-Diego qu'ils ont piqué peut en contenir vingt.

— Cent quarante kilos d'uranium, c'est bien ça ?

— C'est bien ça.

— On peut faire un joli petit tas de bombes atomiques, avec cette cargaison. Et combien en ont-ils pris, en fait ?

— Vingt.

— Donc, un chargement complet ?

— Oui.

— Et ils n'ont pas touché au plutonium ?

— J'ai bien peur que si. Au moment où le personnel de la centrale a été braqué, mais avant qu'on les enferme, quelques-uns des gars qui travaillent ici ont entendu le bruit d'un second moteur. Un diesel. Un poids lourd. Peut-être un très gros machin, personne ne l'a vu. »

Le téléphone sonna, Ferguson prit l'appareil et écouta en silence ce qu'on lui disait, ponctuant seulement la conversation de quelques « qui ? », « quand ? » et « où ? », puis il raccrocha.

« Mauvaises nouvelles ? demanda Jablonsky.

— Je ne vois pas ce que ça change. On a retrouvé le camion. Vide, naturellement, sauf que le chauffeur et le garde étaient étendus à l'arrière, troussés comme des dindons. Ils ont expliqué comment l'attaque s'était produite. Ils roulaient derrière un autre camion, une « déménageuse », sur un tronçon sans visibilité, lorsque l'autre a freiné si brusquement qu'ils lui sont presque entrés dedans. Les portes arrière de la « déménageuse » se sont ouvertes, et le chauffeur et le garde ont décidé de rester sagement assis à leur place. On n'a pas envie de faire grand-chose quand on voit deux mitraillettes et un bazooka à moins de 2 mètres du pare-brise !

— On les comprend, dit Jablonsky. Et où est-ce qu'on les a retrouvés ?

— Dans une carrière, sur une route latérale désaffectée. Ce sont deux jeunes gars.

— Et, intervint innocemment Ryder, la « déménageuse » est toujours là, elle aussi ?

— Exact. Comment le savez-vous, sergent ?

— Vous pensez qu'ils auraient transbordé leur butin dans un véhicule identifiable ? Ils avaient un second camion vide en réserve. »

Ryder se retourna vers Jablonsky : « Vous disiez donc, à propos du plutonium...

— C'est un matériau intéressant, et si vous êtes un fanatique des bombes, il est beaucoup plus commode pour fabriquer des armes atomiques que l'uranium ; mais cela demande un peu plus de connaissance et d'expérience. Il faut même vraisemblablement avoir recours aux services d'un spécialiste de la physique nucléaire.

— Un physicien qu'on aurait pris en otage ferait l'affaire ?

— Je vous demande pardon ?

— Les malfaiteurs ont fait prisonniers, cet après-midi, deux professeurs en visite ici, n'est-ce pas ? Sauf erreur, ils venaient de San-Diego et de Los Angeles.

— Le docteur Burnett et le professeurs Schmidt, oui. Mais votre hypothèse est ridicule. Je les connais tous les deux intimement, ce sont des hommes d'une grande probité intellectuelle, des hommes d'honneur, qui pour rien au monde ne collaboreraient avec les scélérats qui nous ont volé nos matériaux nucléaires. »

Ryder poussa un long soupir :

« Docteur Jablonsky, j'ai pour vous un profond respect, aussi me contenterai-je de dire que vous avez la chance de mener une existence bien protégée. Ce sont des hommes de principe, dites-vous ? Des êtres pleins de décence ?

— Comme j'ai pour vous autant d'estime que vous en avez pour moi, sergent, je me bornerai à vous répondre que, lorsque j'ai dit quelque chose, je n'éprouve pas le besoin de le répéter.

— En outre, ce sont des êtres compatissants, je suppose ?

— Sans le moindre doute.

— Les malandrins ont enlevé ma femme et une sténographe...

— Oui, Julie Johnson.

— Julie Johnson, c'est ça. Quand ces gentils truands commenceront à faire passer ces dames à la moulinette, que croyez-vous qui l'emportera, chez vos amis, leurs grands principes ou leur compassion ? »

Jablonsky ne répondit pas, mais il changea de couleur. Ferguson, lui, eut une petite toux sceptique : c'est un exercice assez acrobatique, mais, dans le genre, il s'était bien entraîné.

« Moi qui ai toujours cru que vous manquiez d'imagination, sergent ! dit-il. Vous ne croyez pas que vous poussez un peu les choses au noir ?

— Vraiment ? Dites-moi, monsieur Ferguson, en tant que responsable de la sécurité, votre rôle est d'enquêter sur toutes les personnes qui sont candidates à un emploi dans cette maison. Cette sténographe, Julie Johnson, d'où sort-elle ?

— Elle gagne tout juste sa croûte comme dactylo. Elle partage un petit appartement, rien de très extraordinaire, avec deux autres filles. Elle a une vieille Volkswagen. Ses parents sont morts.

— Donc, pas une millionnaire qui travaille pour s'amuser ?

— Certainement pas. Gentille fille, remarquez, mais elle n'a rien d'exceptionnel. »

Ryder dévisagea un moment Jablonsky.

« Bon. Faites le calcul. La paie d'une sténographe ; celle d'un sergent; celle d'un agent de la circulation. Mettez tout ça ensemble : est-ce que vous vous imaginez que ces gens croient qu'ils vont pouvoir demander une rançon d'un million de dollars pour chacune de ces dames ? Ou pensez-vous peut-être qu'ils les ont emmenées avec eux pour se rincer l'œil, le soir, quand ils en auront marre de trimer sur le nucléaire ? »

Jablonsky garda le silence.

« La moulinette, moi, je vous dis, reprit Ryder. Alors, ce plutonium... ?

— Bon Dieu, mon bonhomme, vous avez donc une pierre à la place du cœur ?

— Il y a un temps pour tout. En ce moment, ce n'est pas le cœur, c'est le raisonnement qui compte. Et, pour ça, il ne serait pas mauvais d'en savoir davantage.

— Peut-être. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE CESSEZ-LE-FEU UNILATÉRAL DU POLISARIO EN MAURITANIE

Les dirigeants sahraouis veulent renforcer la position des Mauritaniens hostiles au conflit

De notre correspondant

Alger. — Le Front Polisario, qui estimait avoir l'initiative militaire sur le terrain, a voulu marquer un point sur le plan politique et diplomatique, en décidant unilatéralement *« de cesser momentanément les opérations militaires en territoire mauritanien »*. Cette décision a été rendue publique dans la déclaration faite à Alger, le mercredi 12 juillet (nos dernières éditions du 13 juillet), par M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du mouvement et dont on trouvera le texte par ailleurs.

Le Front Polisario vise plusieurs objectifs. Il entend renforcer la position des membres de la nouvelle équipe mauritanienne qui sont le plus hostiles à une guerre ruineuse pour le pays et à une alliance trop contraignante avec le Maroc. Il espère ensuite renforcer l'ensemble du peuple mauritanien dans son désir de préserver sa souveraineté. Il estime, en outre, avoir enlevé un argument majeur aux tenants de la présence militaire marocaine en Mauritanie. Les dirigeants sahraouis rappellent à ce propos que le roi Hassan II et l'ancien président Ould Daddah avaient affirmé à plusieurs reprises que Rabat évacuerait ses troupes si Nouakchott en faisait la demande.

Le rôle de la France

Ils soulignent aussi que leur décision constitue également un nouveau geste en direction de Paris ; là encore, ils rappellent qu'à plusieurs reprises ils avaient fait savoir qu'ils entendaient respecter et voir respectées l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Mauritanie, tout en prenant en considération les intérêts de la France dans ce pays.

A leurs yeux, cette position de principe n'est pas en contradiction avec les opérations menées jusqu'à présent sur le territoire mauritanien. Ils considèrent en effet qu'elles ne faisaient que répondre à *« l'agression dont le peuple sahraoui, chassé de son propre territoire, était l'objet »*. Ils font remarquer d'ailleurs que l'ancien secrétaire général du Front Polisario, M. Sayed El Ouali, tué lors de l'attaque de Nouakchott en juin 1976, avait, en diverses occasions, adjuré l'ancien président Moktar Ould Daddah de ne pas se lancer dans *« une guerre fratricide »*. Il avait souligné qu'en raison de ses faibles moyens la Mauritanie risquait d'être entraînée dans le sillage de l'Algérie ou du Maroc, et fait ressortir, en revanche, que la constitution d'un Sahara occidental indépendant, fédéré ou non à la Mauritanie, permettrait aux deux pays d'avoir plus de poids face à leurs deux puissants voisins.

La France, selon eux, ne devrait pas être insensible à ce problème d'équilibre régional et à la position du Front Polisario. Les dirigeants sahraouis se montrent discrets sur le fait que le colonel Ould Salek, nouvel homme fort mauritanien, a souhaité le maintien de l'aide militaire française. Officiellement, ils ont toujours condamné cette aide et l'intervention des Jaguar contre le Front Polisario. Toutefois, ils admettent en privé qu'une grande partie de la population mauritanienne voit dans la présence française un « contrepoids » aux quelque neuf mille soldats marocains stationnés dans son pays.

Enfin, estimant que les nouveaux dirigeants « nationalistes » de Nouakchott *« sont sensibles aux souffrances de la population et savent que tout redressement passe par la paix »*, le Polisario relève avec un vif intérêt la mention, faite par le lieutenant-colonel Ould Salek, d'un « calendrier » qui pourrait marquer les étapes de cette évolution. — P. B.

« NOUS CESSONS MOMENTANÉMENT LES OPÉRATIONS MILITAIRES EN TERRITOIRE MAURITANIEN »

Voici, selon l'A.F.P., le texte du message annonçant cette décision, que M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Polisario, a lu aux agences de presse internationales à Alger :

« La guerre expansionniste contre le peuple sahraoui est la cause de tous les problèmes dans notre région, les peuples sahraoui, marocain et mauritanien ont lourdement souffert de ses conséquences injustes et criminelles.

» Le redressement qui s'opère en Mauritanie est le signe que les peuples ne peuvent pas rester longtemps dans la résignation et faire les frais de l'entêtement des responsables anti-nationaux.

» Nous sommes sûrs aussi qu'une situation plus grave prévaut au Maroc et qu'il n'est pas impossible aux patriotes marocains de la dépasser. « Ainsi, face aux derniers événements en Mauritanie, des instructions ont été données à l'armée de libération populaire sahraouie pour cesser momentanément les opérations militaires en territoire mauritanien, comme geste de bonne volonté et par désir de ne pas augmenter la tension.

» L'occasion est ainsi offerte aux nouveaux dirigeants en Mauritanie de réviser la position criminelle du chef déposé, car c'est l'unique condition à tout redressement réel en Mauritanie. »

Satisfaction à Nouakchott

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Trois jours après le renversement du président Moktar Ould Daddah, la vie reprend rapidement son cours normal dans la capitale mauritanienne. Quelques militaires sont toujours discrètement postés aux principaux points stratégiques. Des voitures équipées de haut-parleurs sillonnent de temps à autre les principales artères, vantant les mérites du nouveau régime et flétrissant l'ancien, sans toutefois se livrer à la moindre attaque personnelle. Mercredi après-midi, une manifestation de soutien rassemblant plusieurs milliers de personnes a été organisée dans le centre de la ville.

On s'arrache le quotidien national *Chaab*, où sont largement reproduites les photos et les déclarations des héros du jour. On commente longuement la nouvelle situation, et le cessez-le-feu décrété par le Polisario nourrit les conversations et suscite des espoirs de paix. Le couvre-feu (à partir de 20 heures) pourrait être levé dès demain. Dans les ministères tous les chefs de service nommés sous l'ancien régime ont été maintenus dans leurs fonctions.

Le scénario du coup d'État

Il est maintenant possible de reconstituer le scénario de ce coup d'Etat qui s'est déroulé sans la moindre effusion de sang. Tout avait commencé lundi 9 juillet, à 4 h. 30 du matin, par la prise de contrôle des commissariats de police de la capitale, l'armée ne se heurtant à aucune résistance. Entre 5 heures et 7 heures du matin, tous les ministres et les principaux dirigeants du parti gouvernemental avaient été « *cueillis* » à leur domicile, selon un plan minutieusement mis au point, tandis que des détachements armés s'emparaient de la radio et de quelques points stratégiques, et bouclaient toutes les sorties de la ville et le secteur des ambassades.

Le président Ould Daddah lui-même était arrêté vers 6 heures du matin. Son propre aide de camp, le lieutenant Moulaye Hachem Ould Moulaye Ahmed, se serait chargé lui-même d'appréhender le chef de l'Etat. Dès 8 heures, tandis que les personnalités arrêtées étaient conduites vers leur premier lieu de détention (le président déchu se trouve au camp des para-commandos de Coppolani, à 30 km au nord de Nouakchott), un premier communiqué annonçait le renversement du régime.

L'affaire avait été préparée de longue main — pratiquement depuis l'arrivée du colonel Mustapha Ould Salek, le nouveau maître du pays, à la tête de l'état-major, en février dernier. En dépit de l'inévitable élargissement du cercle initial des conjurés, notamment, semble-t-il, à quelques civils, tel M. Ismaël Ould Amar, le très influent directeur général de la S.N.I.M. (Société nationale industrielle minière de Mauritanie), la conspiration avait pu être tenue rigoureusement secrète. Même les conseillers militaires français et marocains, pourtant fort bien placés, tout en se doutant qu'il se tramait quelque chose », ont été en fin de compte surpris par le coup d'Etat, selon des témoignages précis et concordants.

Le renversement du régime correspondait incontestablement à l'attente de la très grande majorité de la population, de plus en plus lasse de la guerre et de ses conséquences, et qui, à tort ou à raison, voit avant tout dans les événements actuels une chance de paix. C'est la raison pour laquelle les putschistes n'ont rencontré aucune résistance populaire.

Par ailleurs, le changement d'équipe dirigeante, même si cette affirmation doit être assortie de nuances, semble ici revêtir une tonalité nettement anti-marocaine. Des rumeurs significatives circulent à cet égard. Le « coup » du colonel Salek, unanimement qualifié de « *nationaliste* », aurait en effet pris de vitesse un complot en préparation — pro-marocain celui-là, — dont l'auteur aurait été le colonel Mbarek, prédécesseur immédiat du nouveau chef du gouvernement à la tête de l'armée. Celui-ci aurait été assisté du commandant Kader, chef de l'aviation. Les deux hommes auraient été arrêtés. Par ailleurs, quelques heures avant de déclencher le coup d'État proprement dit, le colonel Salek aurait fait encercler les principales garnisons marocaines, notamment celle d'Akjoujt, proche de Nouakchott.

Toutes ces rumeurs sont évidemment difficiles à vérifier. *Mais le fait est que les Marocains sont inquiets.* Ils se demandent si les nouveaux dirigeants mauritaniens, pour répondre à l'attente populaire, ne vont pas être tentés de conclure une paix séparée avec le Polisario, après le cessez-le-feu unilatéral décrété par celui-ci.

PIERRE BIARNES.

RABAT : une manœuvre algérienne.

(De notre correspondant.)

Rabat. — A la suite du cessez-le-feu décidé par le Polisario en Mauritanie, la réaction marocaine a été immédiate et sans détour car aux yeux de tous l'initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie mise au point par les dirigeants algériens.

L'impression prévaut à Rabat que quelque chose commence à bouger et à s'ordonner... On s'est montré attentif aux propos de M. Bouteflika à sa sortie de l'Elysée, quand il a parlé de son accord avec M. Giscard d'Estaing sur la nécessité de *« faire revenir la paix et la stabilité au Maghreb »*. On ne tient pas ici un autre langage. Mais cette paix, ajoute-t-on, que l'on souhaite également, ne peut être conclue à n'importe quel prix. — L. G.

Le chef du nouveau régime

NOUS ALLONS ÉTABLIR UN CALENDRIER AVEC LE MAROC POUR ENGAGER UN PROCESSUS DE PAIX

Le nouveau chef du gouvernement mauritanien, le lieutenant-colonel Mustapha Ould Salek, a affirmé, mercredi 12 juillet, dans une interview accordée à quelques journalistes étrangers, dont le correspondant de l'A.F.P. à Nouakchott, que l'initiative d'un coup d'Etat avait été prise *« il y a quelques mois »* par un groupe d'officiers mauritaniens, activement encouragés par des cadres civils *« ne voulant pas apporter leur caution à la destruction physique du pays »*. *« Il s'agit d'une opération strictement interne. Ni le Maroc, ni aucun autre pays n'était au courant »*, a-t-il ajouté.

Le comité militaire n'envisage pas de conserver le pouvoir indéfiniment, a déclaré en substance le lieutenant-colonel Ould Salek, assurant vouloir *« respecter la volonté populaire »*. Il estime, à propos de la guerre du Sahara, que *« le redressement du pays était probablement conditionné par l'évolution du conflit »*. *« Avec le Maroc, nous allons sûrement établir un calendrier de travail pour engager un processus qui devra, incontestablement, nous conduire à la paix, parce que si le peuple veut la paix, le conseil militaire fera tout pour qu'il ait cette paix. »*

D'autre part, le chef du gouvernement mauritanien a déclaré, dans une interview diffusée mercredi 12 juillet par *France-Inter* (nos dernières éditions du 13 juillet), qu'il *« souhaitait naturellement »* le maintien de l'assistance militaire française. Il a précisé que *« Le jour où nous ne serons plus menacés, nous n'hésiterons pas à demander à la France de replier sa couverture aérienne. »*

A propos des rapports entre la Mauritanie et la France, le chef du nouveau régime estime qu'il ne devrait pas y avoir de changement. *« Au contraire*, a-t-il dit, *il y a des liens privilégiés entre les deux pays et nous nous efforcerons de les consolider. »*

Nous demandons à la France d'aider militairement les pays menacés par l'expansionnisme soviétique

nous déclare le président somalien Syad Barre

Avant de quitter Paris, où il a séjourné quarante-huit heures, le général Syad Barre, président de la République démocratique de Somalie, qui a été longuement reçu, à deux reprises, à l'Elysée par M. Valéry Giscard d'Estaing, a accepté, mercredi 12 juillet, de répondre à nos questions.

« Etes-vous satisfait, Monsieur le président, des divers entretiens que vous venez d'avoir en France ?

— Les divers contacts que j'ai eus à Paris ont été très intéressants, mais il faut attendre pour en connaître véritablement les aspects concrets...

— Avez-vous obtenu des réponses plus positives que celles que vous avez récemment reçues à Londres et à Bonn en matière de fournitures d'armes ?

— Dans ce domaine, je n'ai rencontré que compréhension, bonne volonté, courtoisie, mais dans toutes les capitales européennes je n'ai reçu que des réponses soit hésitantes, soit ambiguës...

— Pensez-vous que vos interlocuteurs se soient dérobés pour des raisons politiques ou uniquement pour des mobiles d'ordre financier ?

— Même si nos interlocuteurs raisonnent exclusivement en termes financiers ils ont intérêt à répondre positivement à nos demandes de fournitures d'armement... Ils ne doivent pas considérer, en effet, le seul contexte somalien, mais un contexte beaucoup plus vaste qui intéresse l'ensemble de l'Occident... Les Soviétiques ont, pour leur part, des plans à long terme et leur intention formelle est de couper l'Occident de ses sources d'approvisionnement en matières premières, en Afrique, au Proche-Orient et dans le reste du monde... Compte tenu de la position stratégique que nous occupons sur la carte du globe, il est primordial pour l'Occident d'aider la Somalie à s'équiper et à s'armer...

— On a dit que votre gouvernement envisageait de renouer éventuellement avec l'Union soviétique ?

— Il y a chez nous une minorité agissante de jeunes, et notamment d'intellectuels, qui souhaitaient une reprise des relations diplomatiques entre Mogadiscio et Moscou. Nous devons en tenir d'autant plus sérieusement compte qu'ils attendent de savoir ce que l'Occident est disposé à nous accorder afin de nous juger aux actes... Voilà une raison supplémentaire importante pour que nos nouveaux interlocuteurs ne tardent pas à nous venir en aide...

Le conflit de l'Ogaden

— Croyez-vous qu'une menace soviétique pèse sur l'Afrique et le Proche-Orient ?

— Les récents événements d'Afghanistan et du Yémen sont significatifs. Ils indiquent clairement que les Soviétiques, contrairement aux Occidentaux, qui sont obsédés par leur volonté de non-confrontation, mènent de pair fourniture d'armes et aide économique, alors que les Occidentaux hésitent, veulent surtout prouver à l'opinion internationale leur désir d'apaisement et se démobilisent... Cette attitude est inquiétante car elle nous incite à nous demander si l'on est vraiment conscient en Occident de la combativité du bloc soviétique et de la multiplicité des succès que l'agressivité de l'Union soviétique et de ses alliés cubains leur permet de remporter... Beaucoup de dirigeants des pays du tiers-monde sont en tout cas très impressionnés pour leur part et commencent à s'interroger...

» Beaucoup d'entre nous estiment que l'Union soviétique est désormais seule à détenir la clef de la paix et que seuls ceux qui gouvernent à Moscou savent quand et comment placer leurs interlocuteurs devant le fait accompli. Bref, dans certaines capitales d'Afrique et du Proche-Orient, on est enclin à conclure qu'il n'y a plus deux super-puissances mais une seule, à savoir l'Union soviétique. Et le manque d'initiative des Occidentaux, leur absence de fermeté sont directement responsables de cet état de fait.

— N'avez-vous pas vous-même donné des arguments aux Soviétiques en vous engageant, l'année dernière, dans une guerre avec l'Ethiopie ?

— Le problème de l'Ogaden était une affaire strictement interne opposant les colonisés qui habitent cette province à leur colonisateur éthiopien. Nous ne sommes intervenus que parce que Soviétiques, Cubains, Allemands de l'Est étaient engagés aux côtés des forces de répression éthiopiennes... Lorsque nos partenaires occidentaux nous ont demandé de retirer l'armée somalienne de l'Ogaden, nous l'avons fait. Mais notre attitude n'a pas été payante puisque, jusqu'à présent, nous n'avons pas obtenu que soit donnée une suite concrète aux deux promesses que l'Occident nous avait faites : le retrait de toutes les forces étrangères de l'Ogaden, l'ouverture de négociations entre le gouvernement d'Addis Abeba et le représentant des populations de la région...

— Quelle issue voyez-vous à ce conflit ?

— Je n'ai aucune idée sur ce point. Nous n'accordons plus aux guérilleros qu'une aide humanitaire et un appui politico-diplomatique. Nous avons, depuis le retrait de nos troupes, cessé tout en ' d'armes à des hommes qui poursuivent seuls le combat...

— Qu'attendez-vous de la France ?

— Nous demandons à la France — que les excellentes relations qu'elle entretient avec la plupart des Etats africains et des pays arabes placent en position de force — de prendre nettement position contre l'expansionnisme soviétique. Nous lui demandons également d'exiger le retrait de toutes les forces étrangères du territoire éthiopien et d'aider militairement les pays qui ont besoin de se défendre et qui, dans ce but, font appel à son concours.

— L'O.U.A. peut-elle vous aider à trouver une solution à l'ensemble de vos difficultés ?

— La Corne de l'Afrique est directement menacée par la pénétration soviétique. Tout ce qui se passe dans cette région intéresse la libre circulation des approvisionnements en pétrole, la stabilité en Mer Rouge, dans les pays du Golfe et de l'océan Indien, au Proche-Orient et en Afrique. Tout cela doit être traité dans un cadre spécifique, à la fois distinct de celui de l'O.U.A. et surtout plus large, car ce ne sont pas les seuls Etats africains qui se trouvent ici concernés.

» Je voudrais faire comprendre que l'intérêt de la France est d'éviter que ses amis soient contraints de vivre en permanence sous la menace de l'expansionnisme soviétique.

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

Namibie

Les nationalistes acceptent le plan de paix occidental

(Suite de la première page.)

Les guérilleros de la SWAPO, qui opèrent à partir du sud de l'Angola, seront également cantonnés dans leurs bases. Une force des Nations unies sera mise en place. Treize semaines après l'installation de cette force, débutera une campagne de quatre mois pour l'élection d'une Assemblée constituante *« sous la supervision et le contrôle des Nations unies »*.

A cet effet, un représentant spécial de l'ONU, aidé d'un *« groupe d'assistance pour la transition »*, veillera sur place au déroulement des opérations électorales, auxquelles pourront participer tous les partis. Les textes discriminatoires devront être abolis avant le début de la campagne électorale. En outre, tous les prisonniers politiques devront être libérés par l'administrateur sud-africain. Pendant la période de transition, la responsabilité du maintien de l'ordre incombera *« aux forces de police existantes* (...s-entendu sud-africaines), *armées seulement de pistolets »*.

Quand le plan occidental était accepté par Pretoria, la SWAPO avait soulevé deux objections principales. En premier lieu, elle exigeait le regroupement du reliquat de l'armée sud-africaine, non pas dans le nord du pays, comme le prévoit le plan, mais dans la base de Karasburg, au sud du pays. En second lieu, elle demandait que le plan stipule expressément l'appartenance au territoire namibien de l'enclave de Walvis Bay, située autour du seul port en eau profonde du pays. Pour Pretoria, cette question *« n'était pas négociable »*. Le plan occidental ne souffle mot de ce différend. Dans l'esprit de ses promoteurs, le sort de Walvis Bay devait être négocié plus tard entre Pretoria et le nouveau gouvernement namibien.

Il apparaît donc que la SWAPO, sous la pression conjuguée des puissances occidentales et des pays de *« la ligne de front »* — fort soucieux, eux aussi, d'aboutir rapidement à une solution négociée — a cédé sur ces deux points. D'autre part, les démonstrations de force de l'armée sud-africaine, notamment lors du raid sur le village angolais de Kassinga, en *mai dernier*, qui avait fait plus de six cents morts, dont une majorité de réfugiés civils namibiens, ont sans doute incité la SWAPO à faire preuve de souplesse.

Il reste à savoir si la date fixée par le plan occidental pour l'accession de la Namibie à l'indépendance (31 décembre 1978) pourra être respectée.

Nous sommes d'accord sur la nécessité de faire revenir la stabilité dans la région

déclare M. Bouteflika à sa sortie de l'Élysée

M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a été reçu mercredi après-midi 12 juillet, pendant une heure et quart, par M. Giscard d'Estaing. A sa sortie de l'Elysée, M. Bouteflika, qui avait remis au président de la République un message du président Boumediène, a déclaré notamment que *« sa mission s'inscrivait dans le cadre de la nécessaire concertation qu'il peut y avoir sur un certain nombre de problèmes entre l'Algérie et la France ». « Nous appartenons à un monde d'interdépendance*, a poursuivi le ministre algérien. *Je crois que nous avons des politiques qui peuvent être convergentes à certains moments, divergentes à d'autres. Il manquait aux rapports franco-algériens la dimension de la concertation politique que je suis venu inaugurer aujourd'hui à l'Elysée. »*

Le ministre algérien a toutefois indiqué que, *« s'il y a toujours une évolution après des entretiens francs et cordiaux, cela ne veut pas dire que, en un temps si court, nous avons pu régler tous les problèmes entre l'Algérie et la France.*

» Chacun connaît un peu mieux le point de vue de l'autre. La dimension commune des deux politiques française et algérienne, c'est que nous sommes d'accord sur la nécessité de faire revenir la paix, la stabilité dans toute la région, ce qui ne saurait se faire, du point de vue de l'Algérie, sans la justice. »

En ce qui concerne les relations franco-algériennes, le ministre a ajouté : *« Je peux parler de décrispation, bien que je n'aie jamais été personnellement crispé. En politique, il faut mettre ses ressentiments au frigidaire. Il faut toujours garder la tête froide. Même si nous n'avons pas une approche convergente sur tous les problèmes, nous avons décidé, d'un commun accord, de discuter un peu plus à l'avenir. »*

La situation en Mauritanie

Commentant le coup d'Etat en Mauritanie, le ministre a souligné que son pays *« n'a rien à voir avec les régimes. Nous reconnaissons les Etats, et, en Mauritanie, ce sont des événements internes. L'Algérie n'est pas en Mauritanie. Nous sommes très attentifs toutefois aux initiatives que prendront les nouveaux dirigeants de Nouakchott dans le sens du rétablissement de la paix au Maghreb »*. Il a alors rappelé que c'était la Mauritanie qui avait pris la décision de rompre ses relations diplomatiques avec l'Algérie *« C'est maintenant aux nouveaux dirigeants mauritaniens de se manifester »*, a-t-il dit.

Interrogé sur une éventuelle nouvelle approche du problème du Sahara occidental, M. Bouteflika a indiqué que *« les changements intervenus en Mauritanie ont peut-être de multiples causes, mais ils sont une conséquence directe de l'accord de Madrid et de la situation qui règne dans la région depuis 1975. La Mauritanie doit exister en tant que pays souverain et indépendant. L'Algérie ne saurait remettre en cause l'intégrité du territoire mauritanien »*.

s-Unis et no

par Alistair MacLean

AMÉRIQUES

Equateur

A LA VEILLE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les militaires paraissent disposés à laisser le gouvernement mais non le pouvoir aux civils

Environ deux millions d'Equatoriens sont convoqués, le dimanche 16 juillet, pour choisir, parmi six candidats, le chef de l'Etat qui sera appelé à succéder à l'actuelle junte militaire, qui dirige le pays depuis 1976.

Correspondance

Quito. — Les militaires équatoriens sont prêts à réintégrer leurs casernes... à condition que le retour des civils au pouvoir amène un gouvernement en tout point semblable au leur. Telle est l'impression majeure que rapporte tout observateur de la réalité politique de ce pays andin. Prêtes à rendre le gouvernement aux civils, les forces armées ne semblent pas décidées à leur laisser le pouvoir : *retorno*, oui, *cambio*, non. Un seul exemple : peu avant les élections du 16 juillet, les militaires ont voulu se doter d'un moyen de contrôle supplémentaire en réformant la loi organique des forces armées : par une mesure tout à fait anticonstitutionnelle, ils ont décrété que le président élu serait obligé de nommer ministre de la défense leur collègue de plus haut rang.

En janvier 1976, un nouveau *golpe* (coup d'Etat) avait eu lieu, officiellement pour mettre fin à la dictature du général Guillermo Lara, qui, lui-même avait renversé, en 1972, le président élu deux ans plus tôt, M. Velasco Ibarra. Le retour dans les casernes a traîné. Les pressions des Etats-Unis, les efforts d'armement de l'ennemi héréditaire péruvien ont-ils joué un rôle dans le processus ? Il semble surtout que ce soit la baisse vertigineuse du prestige des forces armées qui les ait finalement décidées à proclamer haut et fort : *« La dictature n'est pas une forme de gouvernement qui peut se perpétuer. »*

M. Velasco Peñaherrera, ancien candidat libéral, invalidé, à la vice-présidence, dresse un sombre bilan de cette période : *« Par leur formation et leurs déformations, les militaires ont élevé l'immoralité et l'inefficacité au rang d'institution. Un exemple : la C.E.P.E.* (Corporation d'Etat du Pétrole Equatorien, dont l'importance a crû avec le boom pétrolier de 1972 et l'expulsion de la Gulf en 1976) *a eu sept directeurs en huit ans. Tous des colonels ! Rien n'a été fait pour convertir en énergie le gaz qui se consume dans les régions pétrolifères ; la construction de la raffinerie d'Esmeraldas a été interrompue pendant deux ans. »* Sans parler des rentrées occultes : un industriel français confesse n'avoir jamais versé de commissions aussi importantes pour obtenir un marché !

Le premier pas du *retorno* a eu lieu le 15 janvier 1978. Par référendum, les Equatoriens ont annulé l'ancienne Constitution de 1945 « aménagée » et choisi une nouvelle charte qui accordait notamment le droit de vote aux analphabètes. Ce texte n'était pas le fruit des travaux d'une assemblée constituante, mais de subtiles tractations au cours desquelles les militaires sont intervenus à tout moment. Ainsi un article a été supprimé *manu militari* cinq jours avant le référendum : il prévoyait l'abrogation de décrets « anti-ouvriers », qui interdisent pratiquement toute grève, et permettent la condamnation, jusqu'à deux ans de prison et sans jugement, des dirigeants syndicaux.

Conservateurs contre libéraux

A l'approche des élections, les militaires ont d'abord favorisé une alliance entre conservateurs et libéraux, puis inquiets soudain de la puissance de cette coalition, ils l'ont torpillé. Une loi électorale a invalidé la candidature d'un leader populiste, M. Assaad Bucaram, dont le langage démagogique et anti-oligarchique avait toutes les chances de le porter à la présidence. Quatorze partis ont finalement été reconnus par le tribunal électoral ; mais la moitié d'entre eux soutiennent le même homme : M. Sixto Duran, candidat conservateur, dont les forces armées ont bien du mal à nier qu'il soit le candidat officiel.

S'agit-il donc d'élections sur mesure ? Les sondages le démentent. Mais ne sont-ils pas, eux aussi, manipulés ? Une seule chose est sûre : de changement, les principaux candidats ne veulent guère entendre parler.

L'affrontement le plus attendu, réédition des joutes du début du siècle, verra donc s'opposer M. Sixto Duran, bien en cour à l'ambassade des Etats-Unis et soutenu par toute l'oligarchie financière de Quito et les latifundiaires de la Sierra, et M. Huerta Rendon, libéral, appuyé par les potentats exportateurs, dont le fief est la côte et principalement le port de Guyaquil. Autrement dit, selon un présentateur vedette de la T.V. en mal de raccourci et de confidence, *« le choc entre les financiers et les filous » !*

Et la gauche ? M. Borja, leader du parti de la Gauche démocratique, dispose, dit-on, des faveurs et des subsides de la social-démocratie allemande. Mais ses liens avec l'oligarchie, qui ne sont pas seulement familiaux, n'incitent guère à voir en lui l'homme du changement. M. Meugé, quant à lui, est le candidat du Front élargi de la gauche, d'opinion plus modérée que les partis qui le soutiennent. Mme Magdelena Adoum, directrice de la *Revista Nueva*, tribune de réflexion des intellectuels, nous déclare : *« Les expériences du Sud, surtout celle du Pérou, ont laissé ici des traces trop amères pour que l'on ne se défie pas des projets révolutionnaires. L'Equateur vit encore dans l'ère du populisme et reste insensible aux positions de classe. »*

S'il n'y a donc que peu de changements de structure à attendre de la part des candidats qui ont quelques chances de l'emporter, la vie politique retrouvera, elle, un parfum plus démocratique : « *C'est le retour à la séparation des trois pouvoirs* », se réjouit un vieux dirigeant libéral, encore tout épris de Montesquieu.

Les décrets anti-ouvriers

Beaucoup plus que les partis politiques, ce sont les syndicats qui ont fait les frais de la répression. Chacun garde en mémoire les affrontements de la sucrerie Aztra le 20 octobre dernier, au cours desquels périrent vingt-cinq ouvriers selon le gouvernement, plus du double selon les syndicats. L'Union nationale des enseignants (UNE) a payé cher la grève illimitée lancée quelques mois plus tôt. Le mouvement s'est effrité, puis effondré : tous les dirigeants nationaux ou régionaux de l'UNE, près d'une vingtaine, ont été condamnés en vertu des décrets « anti-ouvriers ».

Non contents d'avoir étouffé la voix de l'UNE, les militaires l'ont déclarée hors-la-loi. Amnesty International a alors lancé une « action urgente ». Peu à peu les détenus ont été relâchés. Pourtant, Manuel Anton Velez, président de l'UNE, reste prisonnier avec un de ses compagnons au pénitentier du littoral de Guyaquil. De sa cellule, il a pu nous déclarer : *« La dictature a besoin de s'offrir une bonne conscience, aussi ma libération est proche. Pourtant, je ne suis pas disposé à accepter ce marchandage humiliant qui m'a déjà été proposé : la liberté contre la promesse de me taire. Je suis ici depuis près d'un an, c'est ma quatorzième détention, mais le temps ne compte pas, car je sais pourquoi je lutte.*

« Pour nous, le « retorno » ne signifie pas grand-chose, si ce n'est l'abrogation probable des décrets « anti-ouvriers », sans doute par souci démagogique du nouveau président. En tout cas, cela aura valeur de test. »

La convocation du Congrès sera un autre test. Car le président a, constitutionnellement, toute latitude pour appeler à des élections législatives dès sa nomination ou... à la date qu'il jugera nécessaire.

Pourtant, aussi positifs que soient ces quelques pas vers la démocratie, l'absence de réelle alternative ne laisse que peu d'espoir à tous ceux qui attendent une meilleure répartition des richesses. Car la découverte du pétrole, loin d'avoir contribué à combler la brèche entre riches et pauvres, l'a, au contraire, approfondie. Les militaires en ont été les premiers bénéficiaires : l'armée empoche directement la moitié des revenus pétroliers sans que l'on en connaisse très bien la destination. Selon un journaliste, le gouvernement et la haute administration ont découvert « la vie de pacha » : les frais de voyage à l'étranger des fonctionnaires ont été multipliés par vingt en cinq ans. Mais l'industrie ne crée que quatre mille emplois nouveaux chaque année, chiffre dérisoire face aux quarante-cinq mille personnes qui débarquent sur le marché du travail.

Pour lutter contre les déséquilibres persistants d'un pays encore très pauvre, l'administration a adopté la tactique de la fuite en avant : « *Le pétrole paiera.* » Première victime : l'agriculture. Grande productrice hier, elle ne peut plus assurer aujourd'hui l'autosuffisance des Equatoriens : ainsi les besoins en lait ne sont-ils plus couverts qu'à 55 %. Il faut importer de plus en plus, et le déficit de la balance commerciale, malgré les devises pétrolières, ne peut être couvert que par l'emprunt. Près du quart du prochain budget sera consacré à éponger la dette publique, laissant une marge de manœuvre très mince au prochain gouvernement.

« Dans les campagnes, la situation reste toujours aussi catastrophique, nous assure Mgr Proano, que la misère des indigènes de son diocèse, le Chimborazo, a poussé à se ranger sans réserve dans l'« Eglise des pauvres ». *La réforme agraire a été peu et mal appliquée... Elle n'a pas changé fondamentalement la relation « peonpedron » (journalier-patron). Privés de moyens de subsistance, les paysans émigrent vers les villes pour y vendre leur force de travail. » « J'ai travaillé trente-trois ans pour le même propriétaire terrien,* raconte un journalier, *et je n'ai même pas un lopin de terre à moi pour creuser ma tombe. »*

Dans les villes, où l'inflation grimpe à un rythme de 15 % l'an, le « salaire de la faim » SMIC local, n'a pas bougé depuis deux ans et demi : il est de 300 F. Les seuls besoins alimentaires d'une famille de trois enfants sont évalués à 500 F.

VINCENT BEAUFILS.

PROCHE-ORIENT

Liban

M. Chamoun somme M. Sarkis de mettre fin à l'incertitude qu'il entretient sur sa démission

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Dégel ou non, Achrafieh reste une ville à demi morte. Les efforts entrepris pour réduire la tension dans les quartiers est de Beyrouth sont encore trop limités pour rassurer une population qui, en deux années de guerre, a appris à se méfier de tout... et d'abord des cessez-le-feu, proclamés ou tacites.

Certes, mercredi 12 juillet, les épiciers ont ouvert boutique et reçu des fruits et des légumes frais. Les taxis sont revenus s'aligner près du musée, attendant le client abandonné de l'autre côté par le collègue musulman. Dans les quartiers les mieux protégés, on discutait au seuil des immeubles, sans crainte apparente d'une nouvelle et prochaine alerte. Mais, à tout prendre, le résultat le plus notable de la volonté d'accalmie semble être le retour dans les ruelles d'Achrafieh des nombreux postes de contrôle des milices chrétiennes : Kataeb ou chamounistes — selon le badge ou l'imprimé sur le tee-shirt. — Ils sont ressortis un peu partout, frais et dispos, comme pour mieux démontrer au Syrien « d'en face » que rien n'a changé et qu'ils sont encore là, plus que jamais là.

La première journée de « décrispation » n'a pas non plus incité les familles qui se sont réfugiées dans l'arrière-pays chrétien à retourner vers Beyrouth.

Les accrochages sont dès lors inévitables, même s'ils restent sporadiques et limités à quelques points brûlants. Qui ouvre les hostilités ? Il est impossible de le déterminer clairement. Les Syriens c'est évident, entendent maintenir une certaine pression et n'ont guère desserré leur étreinte. Mais les plus « durs » du camp chrétien, qui exigent à grands cris le retrait immédiat de la FAD, ne sont peut-être pas enclins, de leur côté, à laisser jouer la carte d'une « *désescalade* », même fort timide, qui risquerait de les conduire à un retour au *statu quo ante*.

Sur le plan politique, l'opposition se dessine en effet un peu plus nettement entre ceux qui, sans trop y croire peut-être, paraissent prêts à tenter un début de conciliation et les « *jusqu'auboutistes* ». Ainsi, depuis dix jours, M. Pierre Gémayel, chef des Phalanges, est-il resté en contact étroit avec le président de la République, tandis que mercredi, M. Camille Chamoun, président du parti national libéral (P.N.L.), adressait à M. Elias Sarkis une lettre ouverte dont la violence témoigne, pour le moins, d'une impatience grandissante face aux hésitations — tactiques ou réelles — du chef de l'Etat.

« *Tous les Libanais qui luttent pour sauvegarder l'honneur de leur pays (...) étaient en droit d'exiger de vous des explications quant aux raisons qui vous ont poussé à envisager de démissionner* », écrit M. Chamoun, qui ajoute : « *Certains vous ont accusé de connivence avec les Syriens (...) alors que d'autres considèrent votre démission comme une protestation contre leurs agissements arbitraires. Si cette dernière hypothèse était vraie, vous auriez dû demander aux Syriens de partir et non partir vous-mêmes.* »

« *Je ne vous demanderai pas de rester au pouvoir,* conclut le président du P.N.L. *Je ne vous demanderai pas non plus de présenter votre démission. A vous de choisir entre être un Libanais à entière ou n'être qu'un demi-Libanais.* »

Il semble bien, de fait, que M. Sarkis ne puisse plus très longtemps maintenir l'expectative. Selon *An Nahar*, M. Kamel El Assaad, président de la chambre des députés, a discuté mercredi avec les dirigeants syriens des deux éventualités : si M. Sarkis reste, des formes de l'appui qui lui est nécessaire ; s'il part, des mesures à prendre pour éviter un vide constitutionnel et pour élire sans tarder un successeur. Faut-il en conclure que Damas, sans pour autant souhaiter la démission du président libanais, s'est néanmoins fait à l'idée de son départ et n'y voit guère motif de craintes démesurées ?

DOMINIQUE POUCHIN.

LE PRÉSIDENT SADATE RENCONTRE LE MINISTRE ISRAÉLIEN DE LA DÉFENSE EN AUTRICHE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Un coup de théâtre a bouleversé, ce jeudi 13 juillet, les données de la négociation israélo-égyptienne, à quelques jours de la conférence des ministres des affaires étrangères israélien, égyptien et américain de Londres. On confirmait en effet à Jérusalem les informations du journal *Davar*, annonçant une prochaine rencontre Sadate-Weizman.

De très bonne source, on assurait que le ministre israélien de la défense pourrait rencontrer, jeudi, à Salzburg, le chef d'Etat égyptien.

Le ministre israélien de la défense avait envoyé plusieurs messages au général Gamassi pour lui proposer une rencontre. Mercredi 12 juillet, les organes officiels de presse du Caire annonçaient que le ministre égyptien avait rejeté une telle proposition « *tant qu'Israël n'aurait pas de nouvelles idées à soumettre* ». Puis on apprenait jeudi que le général Weizman avait reçu, la veille, de son homologue égyptien, un télégramme ainsi libellé : « *Je suis prêt à vous rencontrer demain à Salzburg ou à Vienne.* » Le ministre égyptien de la guerre devrait donc participer à la rencontre Weizman-Sadate, qui vient heureusement éclaircir l'horizon de la conférence de Londres. On craignait en effet à Jérusalem l'échec de la conférence tripartite en raison du gouffre qui sépare toujours les positions officielles d'Israël et de l'Egypte.

La nouvelle approche qui pourrait résulter de la rencontre de Salzburg confirmerait un certain optimisme dont on fait montre ces derniers jours à Washington. Selon le *Jerusalem Post*, qui se réfère à des sources américaines, après Londres la négociation israélo-égyptienne pourrait se poursuivre à El-Arish. — *(Intérim.)*

Selon l'Association des juristes démocrates

LA RÉPRESSION POURRAIT S'AGGRAVER EN ÉGYPTE

Mᵉ Jean Lagadec, avocat à la cour d'appel de Paris, mandaté par l'Association internationale des juristes démocrates pour une mission d'information sur les procès en cours en Egypte, a présenté mercredi 12 juillet, au cours d'une conférence de presse, un compte rendu de son séjour dans ce pays. L'avocat, qui a séjourné en Egypte du 10 au 22 juin, a pu assister, le 20 juin, à la première séance du procès dit des « 176 » devant la cour de sécurité de l'Etat.

Parmi les accusés, qui à eux seuls remplissent presque toute la salle, on compte beaucoup de jeunes, d'intellectuels, de syndicalistes, d'écrivains et d'avocats. Toutefois, seules quatre personnes sont encore détenues.

Mᵉ Lagadec a exprimé la crainte que les autorités égyptiennes passent d'une répression « larvée » à une répression plus brutale, quitte à faire s'écrouler la façade libérale maintenue tant bien que mal jusqu'à une date récente par le président Sadate. Pour le moment, on ne signale que des sévices dans les prisons où sont enfermés des détenus politiques, mais pas de cas de torture. Cependant, Mᵉ Lagadec a cité le nom d'un militant de gauche, M. El Charabassi, qui avait été l'objet en prison d'une tentative d'assassinat. A la suite de l'échec de cette tentative, c'est l'agresseur qui aurait été assassiné de crainte qu'il ne parle. Une information serait ouverte à ce sujet. — R. D.

ASIE

Le contentieux entre Pékin et ses anciens partenaires communistes

• L'Albanie confirme la cessation de l'aide chinoise
• « Le Quotidien du peuple » accuse le Vietnam de vouloir annexer le Cambodge

Tirana a confirmé officiellement mercredi 12 juillet la cessation de toutes les formes de l'aide que la Chine accordait à l'Albanie (*le Monde* du 12 juillet).

Le 7 juillet, précise un communiqué diffusé par l'agence officielle Ata, « *le gouvernement de la République populaire de Chine a fait connaître sa décision de couper immédiatement toutes les aides et les paiements du crédit civil et militaire pour l'Albanie, de laisser inachevée une série d'ouvrages très importants, et de rappeler tous les spécialistes chinois qui travaillent en Albanie* ».

« *Par cet acte unilatéral et arbitraire* », poursuit le communiqué, « *le gouvernement chinois a fait un pas conscient et prémédité pour aggraver les relations entre les deux pays, en dommager l'économie de l'Albanie socialiste et sa capacité de défense. Cet acte hostile, indigne et irrite profondément tout le peuple albanais.*

» *Les pressions et le chantage, pour mettre à genoux notre parti et notre peuple, n'ont pas eu et n'auront jamais de succès. Les pressions et les blocus ne peuvent pas étouffer la voix de l'Albanie socialiste. Ils ne pourront jamais obliger le peuple albanais à renoncer à ses attitudes justes marxistes-léninistes, ils ne pourront jamais l'éloigner de la lutte contre l'impérialisme et les révisionnistes de toutes couleurs.* »

Aucun commentaire officiel n'avait été publié jeudi matin à Pékin à propos de ce communiqué qui paraît sceller la rupture entre la Chine et l'Albanie. En revanche, les autorités et les organes officiels d'information se déchaînent une nouvelle fois contre un autre pays communiste avec lequel les relations sont des plus tendues, le Vietnam.

Pour la première fois, mercredi, la Chine a accusé, dans *le Quotidien du peuple*, le Vietnam de vouloir annexer le Cambodge dans une fédération indochinoise et a déclaré soutenir Phnom-Penh face à la « *guerre d'agression* » de Hanoï. Pour la première fois également, la presse officielle chinoise a lié l'affaire des Chinois « *expulsés* » du Vietnam au conflit vietnamo-cambodgien. L'organe du P.C. chinois affirme que le Vietnam, avec l'appui soviétique, a monté un vaste « *complot* » pour détruire les relations entre la Chine et les pays du Sud-Est asiatique en vue d'aboutir à « *l'hégémonisme régional* ».

Enfin, l'agence Chine nouvelle a qualifié mercredi de « *pure invention* » le communiqué publié mardi à Hanoï, accusant « *plusieurs formations* » de l'aviation de chasse chinoise d'avoir violé l'espace aérien vietnamien le 8 juillet. — *(A.F.P.)*

OCÉANIE

Micronésie

Les Archipels décident de l'avenir de leurs relations avec les États-Unis

Un référendum a lieu jeudi 13 juillet en Micronésie, immense région du Pacifique du Nord placée sous tutelle américaine depuis 1947, peuplée de quelque cent dix mille habitants seulement, mais d'une considérable importance stratégique et économique.

L'archipel des Mariannes, situé au nord de Guam, avait décidé en 1975 de s'amarrer définitivement aux Etats-Unis en devenant un « commonwealth » américain. Le référendum concerne donc les districts suivants : Palau, Yap, Truk, Ponape, Kusaie, Marshall (1).

Le document soumis aux électeurs, rapporte le *Washington Post*, est un projet de Constitution créant les Etats fédérés de Micronésie, qui seraient en « *association libre* » (*free association*) avec Washington : le pays serait doté de l'autonomie interne, les Américains conservant le contrôle de la politique étrangère et, pour au moins quinze ans, de la défense.

Les discussions ont commencé il y a presque une décennie entre Américains et représentants des divers archipels. Les différences culturelles, les divergences d'intérêts, les manipulations américaines, expliquent que les Micronésiens n'aient pas réussi à s'entendre sur le projet de Constitution. Toujours selon le *Washington Post*, les archipels de Palau et de Marshall vont sans doute repousser le projet et négocier des accords particuliers avec les Américains. Les quatre autres districts vont probablement ratifier le projet, mais la fédération qui naîtra sera affaiblie et, en fait, totalement dépendante des Etats-Unis sur le plan financier. Toujours selon le projet, il faut que quatre au moins des districts ratifient le projet, faute de quoi une nouvelle négociation devrait être envisagée.

Les résultats ne seront connus que dans environ deux semaines, car il est difficile de joindre un grand nombre d'îlots et d'atolls. Ils ne modifieront guère la carte de la zone, les Etats-Unis étant décidés à conserver le contrôle total d'une région déjà « encadrée » par le quartier général d'Honolulu, à l'est, et les bases de Guam, à l'ouest.

(1) *Le Monde* a, dans ses éditions des 18, 19, 20 et 21 août 1976, publié une enquête sur l'ensemble de la Micronésie.



...OCHE-ORIENT

...moun somme M. Sa...
...mettre fin à l'incertitu...
...entretient sur sa démiss...

EUROPE

LA TENSION AU PAYS BASQUE ESPAGNOL

Madrid envisage la création d'une police locale

(Suite de la première page.)

La création da polices « autochtones », longtemps réclamée par les nationalistes et les indépendantistes basques, pourrait, à court terme, constituer une concession de taille accordée par un gouvernement madrilène qui aurait tiré la leçon des récents événements qui ont fait deux morts et près de deux cents blessés au *Pays basque.*

La voie de la pacification se heurte encore, néanmoins, à plusieurs obstacles. Le premier est l'exigence d'une démission du ministre de l'intérieur et des gouverneurs civils du Guipuzcoa et de la Navarre, formulée par la majorité des forces politiques basques à la suite des derniers événements.

Mais surtout, les partis intégrés dans la KAS (*Coordination abertzale socialiste*), au sein de laquelle la branche militaire de l'ETA est observatrice, ont rappelé, mercredi, leurs exigences pour ouvrir la voie à la pacification du Pays basque : amnistia totale, retrait de toutes les « *forces répressives* », droit à « *l'autodétermination* » pour l'Euskadi, adoption d'une « *Constitution démocratique avancée* » et officialisation de la langue basque. Pour Madrid et notamment pour les forces armées espagnoles l'autodétermination est une exigence inacceptable.

Toujours est-il que les manifestations se sont poursuivies le mercredi 12 juillet au Pays basque. A Saint-Sébastien, des centaines de jeunes gens ont manifesté dans les rues à l'occasion de la grève générale décidée après la mort de José Ignacio Barandiaran, le jeune homme tué la veille par la police dans la capitale du Guipuzcoa). Deux personnes ont été blessées par balles dans des circonstances encore mal déterminées. A Bilbao, la garde civile a ouvert le feu pour dégager l'autoroute reliant la ville à Béhoble, blessant aux jambes et aux bras deux manifestants qui occupaient une barricade. A Vitoria, des cocktails Molotov ont été lancés contre la façade de l'immeuble du gouvernement civil.

A Astigarraga, une localité du Guipuzcoa où avaient lieu le 12 juillet les obsèques de José Ignacio Barandiaran, cinq mille personnes ont écouté le frère de la victime lire un communiqué réclamant la démission du ministre espagnol de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, et du gouverneur civil du Guipuzcoa, qualifiés de responsables des actions violentes des forces de l'ordre. Le communiqué, signé par divers partis politiques, annonçait en outre l'ouverture d'une action judiciaire contre le gouverneur civil. L'inhumation a eu lieu sans incident.

Incidents à Barcelone

A Barcelone des barricades ont été dressées dans la nuit de mercredi à jeudi. Des manifestants, qui entendaient protester contre l'attitude de la police au cours des récents événements du Pays Basque, se sont heurtés aux forces de police et ont lancé dans leur direction des cocktails Molotov. Les forces de l'ordre ont tiré des balles en caoutchouc et des grenades fumigènes. — *(A.F.P.)*.

Les touristes n'osent plus franchir la frontière

(De notre envoyé spécial.)

Irun. — L'autoroute Bayonne-Saint-Sébastien déserte, le réseau des routes entre Saint-Jean-de-Luz et Hendaye à peine fréquenté. C'est le visage inhabituel du Pays Basque, ce jeudi matin 13 juillet, alors que s'amorce la grande descente des touristes vers le *Sud-Ouest* et l'*Espagne.*

Le climat d'émeute de ces derniers jours à Pampelune, Bilbao, Saint-Sébastien explique la situation. Le Pays Basque au sud de la Bidassoa a son aspect des *mauvais jours, gris comme* le ciel, comme les montagnes engluées dans des nappes d'épais brouillard. Les touristes n'osent plus franchir les postes frontières. Ils ont fait demi-tour au pont international et les plus chanceux ont *pris les hôtels* d'assaut. Policiers et douaniers français se veulent rassurants mais prudents : « *La frontière est ouverte par les services officiels... Mais nous ne savons pas* ce *qui se passe plus loin, à Irun, à Benteria.* »

Un chauffeur de *taxi français* est passé mercredi après-midi. Il est resté bloqué jusqu'au soir. La route nationale était barrée par des barricades. La gare d'Hendaye est *assiégée, comme le bureau* de poste. Quatre trains de voyageurs sont arrêtés depuis mercredi ; la voie ferrée dynamitée n'a pas encore été remise en état. S.N.C.F. et R.E.N.F. (le réseau ferroviaire espagnol) se renvoient la responsabilité. Alors du côté français on conseille aux voyageurs en attente d'utiliser un autre itinéraire : Cerbère-Port-Bouc à 450 kilomètres de là, à l'autre *bout de la frontière, sur* les Pyrénées-Orientales. Les automobilistes ne sont pas mieux lotis. Jeudi matin certains ont pris le risque d'avancer jusqu'à Irun. Les autres ont *rebroussé chemin* en direction de Saint-Jean-Pied-de-Port sur la route de Roncevaux sans savoir ce qui les attendait.

Dans Saint-Sébastien privé de pain, de transports, de journaux, les banques restent fermées, les services publics n'ont pas encore déblayé les décombres. Restaurants et bars sont fermés également. La police armée — dont les extrémistes basques demandent le départ — est toujours l'arme au pied, en état d'alerte. *Les partis politiques*, du P.N.B. bourgeois et libéral jusqu'au parti socialiste ouvrier espagnol et au parti communiste condamnent les provocations de certains éléments incontrôlés, sans pour autant excuser les policiers qui partout ont perdu leur *sang-froid.*

Hôteliers et restaurateurs de la côte Cantabrique se désolent, une fois de plus : « *Il y a trois ans, du temps de Franco*, dit l'un d'eux, *on affirmait que le choléra sévissait sur nos plages. Depuis la mort du Caudillo chaque été connaît les mêmes émeutes.* »

De l'autre côté de la frontière, les hôtels sont occupés faute de mieux par les touristes français, belges ou allemands qui ont été lapidés ou ont eu leurs pneus crevés au cours des émeutes de mardi *et de mercredi.*

LÉO PALACIO.

DIPLOMATIE

RÉUNION A LONDRES DES MINISTRES FRANÇAIS BRITANNIQUE ET OUEST-ALLEMAND DE LA DÉFENSE

Le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, a eu, mercredi 12 et jeudi 13 juillet, une *série d'entretiens à Londres* avec ses homologues britannique et ouest-allemand sur la mise au point et la production en commun de matériels militaires de toutes catégories.

En novembre 1977, déjà, à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), les trois ministres de la défense avaient eu des conversations en matière de coopération industrielle à des fins militaires.

A Londres, une série d'entretiens bilatéraux, puis une séance de travail à trois, devraient permettre à M. Bourges, à M. Fred Mulley, pour le Royaume-Uni, et M. *Hans Apel, pour l'Allemagne* fédérale, d'étudier un certain nombre de projets précis, essentiellement la mise au point d'un nouvel avion de combat et de *nouveaux hélicoptères.*

● *Les relations franco-allemandes.* — M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu, le mercredi 12 juillet, *Mme Hammbruche*, ministre d'Etat aux affaires étrangères de R.F.A. Il a rendu compte de son voyage à Berlin-Est avant de s'entretenir avec son collègue des *relations* culturelles *franco-allemandes*, et particulièrement de l'enseignement du français en R.F.A.

● ERRATUM. — Dans son article du 12 juillet, « Le retour des grands fauves », André Fontaine se référait évidemment au coup de *Prague* de 1948, et *non*, comme il a été imprimé, à celui de 1968.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES ETATS-UNIS souhaitent maintenir avec le *nouveau* régime afghan des relations « *aussi normales que possible* », a déclaré, mercredi 12 juillet, à New-Delhi, M. David Newson, *sous-secrétaire* d'Etat américain pour les affaires politiques, qui devait se rendre jeudi à Kaboul. — *(Reuter.)*

Argentine

● M. CARLO ZAMORANO, avocat et *vice-président* de la Ligue argentine des droits de l'homme, aurait « disparu » de la prison de Rawson, où il était détenu, annonce le *Groupe* des avocats argentins exilés en France. Informés de cette situation par *la femme* de M. Zamorano, et craignant pour la vie de leur confrère, les avocats adressent un appel urgent à « *tous les organismes juridiques, politiques et humanitaires de France et du monde* » pour qu'ils tentent d'« *éviter un nouveau crime* ».

Bolivie

● LA POLICE A OCCUPE L'UNIVERSITE LE LA PAZ, le mercredi 12 juillet à l'aube. Le recteur, M. Hugo Mansilla, avait été démis de ses fonctions pour ne pas avoir suspendu toutes les *activités* dans son établissement la jour des élections. Le grand quotidien catholique *Presencia* a lancé un appel au calme pour éviter des affrontements. Selon les derniers dépouillements, qui portent sur un peu moins des deux tiers des suffrages exprimés, le général Juan Pereda Asbun, le *candidat* « officiel », obtiendrait la majorité absolue (environ 51 %) contre 19 % des voix à son adversaire du centre gauche, M. Hernan Siles Suazo.

Chili

● UNE COMMISSION D'ENQUETE DE L'ONU est arrivée, le mercredi 12 juillet, au Chili, pour examiner la situation des droits de l'homme dans ce pays. M. Felix Ermacora, *Autrichien, son président*, a indiqué que le gouvernement de Santiago lui avait promis toute liberté de mouvement, ainsi que l'impunité des personnes qui seraient amenées à témoigner. — *(A.F.P., Reuter.)*

Danemark

● LES EDITIONS DANOISES FREMAD viennent de déposer leur bilan. Fremad était la *maison* d'édition du parti social-démocrate danois. Cette société coopérative, dont plusieurs grands syndicats sont actionnaires, avait été fondée en décembre 1912 par Thorvald Stauning, qui devait devenir *premier ministre* et *président* du parti. — *(Corresp.)*

Inde

● UNE DELEGATION de la Fédération des chambres de *commerce* et d'*industrie* indiennes se rendra en visite, en Chine, du 7 au 16 août, indique le correspondant du *Financial Times*, à New-Delhi.

Islande

● LE CHEF DU PARTI SOCIAL-DEMOCRATE, M. Benedikt Groendal, a été désigné, mercredi 12 juillet, par le président de la République islandaise, M. Kristian Eldjarn, pour tenter de former un nouveau gouvernement de coalition après les élections législatives du 25 juin. On estime que la constitution d'un *nouveau* gouvernement prendra du temps en raison du désaccord entre les différents partis sur le problème de la lutte contre l'inflation et sur la maintien de la base aérienne américaine de Keflavik. — *(A.F.P.)*

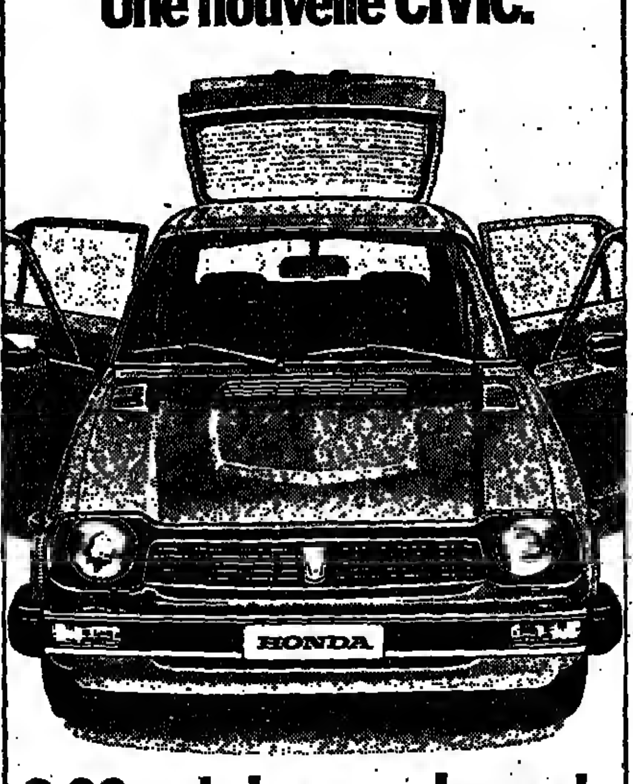
Paraguay

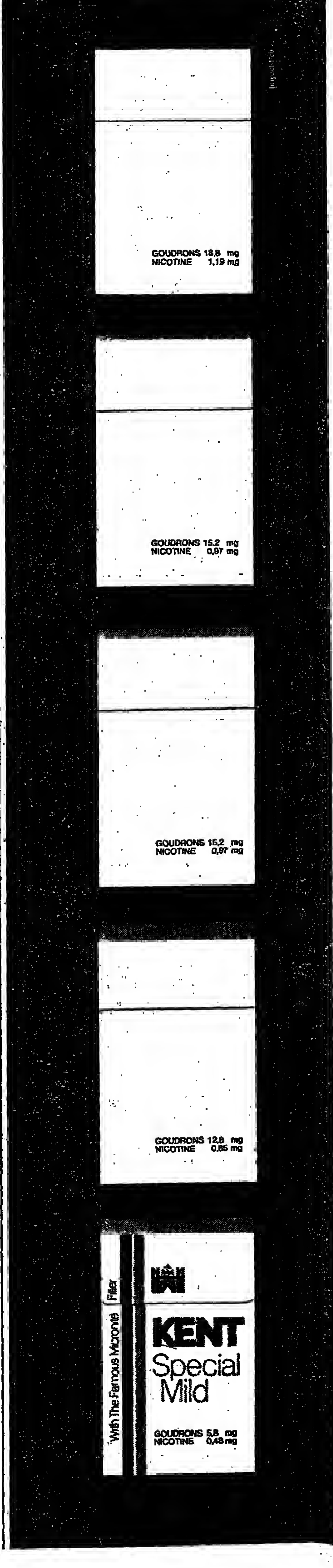
● M. FRANÇOIS LUCHAIRE, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, a adressé au général Alfredo Stroessner, chef d'Etat du Paraguay, un *télégramme* dans lequel le M.R.G. se déclare « *très ému par l'arrestation de Domingo Maino* » et demanda sa libération.

Pays-Bas

● LE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS a décidé d'annuler les dettes publiques contractées à son égard par quatre pays parmi les moins développés : le Bangladesh, le Soudan, la Tanzanie et la Haute-Volta. Cette décision a été annoncée le 10 juillet par le délégué des Pays-Bas, M. Hugo Scheltema, devant le Conseil économique et social de l'*ONU, en* session à Genève. — *(A.F.P.)*







Le Monde

politique

Nouvelle crise entre P.C. et P.S. au conseil municipal de Reims

De notre correspondant

Reims. — Une querelle à propos d'un projet de parking a provoqué, le mardi 11 juillet, le départ des élus socialistes au cours de la séance du conseil municipal de Reims que dirige M. Claude Lamblin (P.C.F.).

Le dossier qui a provoqué le litige est celui du stationnement au centre de la ville. Les commerçants sont favorables à la construction d'un parking, mais les groupes d'écologistes se sont opposés dès l'origine au projet.

Au conseil municipal, les communistes — et notamment leur adjoint chargé de l'urbanisme, M. Gilles Rasselet — se sont déclarés favorables au projet. En revanche, les socialistes s'opposent à ce que leur adjoint chargé de la circulation, M. Hubert Carpentier, dénonce comme « *des solutions périmées et rejetées par la totalité des grandes villes pour résoudre le problème des déplacements dans le centre* ». Ils préfèrent les parkings en périphérie et le développement des transports en commun.

Fort de sa majorité au conseil municipal, M. Claude Lamblin *avait obtenu l'adoption du projet* de parking. Mardi soir, il s'agissait de confirmer la mise en œuvre de ces décisions. Les socialistes ont dénoncé le manque de sérieux du projet et un gonflement de près de 100 % en quinze jours de la somme prévue pour les études.

M. Jean-Claude Laval (P.S.) a précisé à ce sujet : « *Nous ne voudrions pas savoir qu'une partie de l'argent des Rémois servira au financement occulte d'un parti politique. Lorsqu'on connaît les liens privilégiés qui unissent le parti communiste au BERIM, tous les doutes sont permis.* » Le Bureau d'études et de réalisations immobilières avait été préféré en commission restreinte à un groupe rémois équivalent.

M. Gilles Rasselet, adjoint communiste, a élevé le ton en estimant que de telles affirmations sont déshonorantes pour leur auteur. Le maire lui-même a protesté contre ce qu'il a appelé une « *déclaration irresponsable* ». A la demande de M. François Letzgus, le groupe socialiste a quitté la salle du conseil pour une suspension de séance. Les communistes devaient reprendre seuls la séance à 20 h. 25.

Déjà, sur l'attribution de postes au personnel municipal, une crise avait éclaté en octobre 1977 entre les partenaires de l'union de la gauche.

(*Intérim.*)

● *Rupture au conseil municipal de Rambouillet.* — Les élus socialistes au conseil municipal de Rambouillet ont remis au maire, Mme Thome-Patenôtre (radical de gauche) leurs délégations. Ce geste fait suite au refus du maire de remplacer par un *socialiste* un adjoint du P.S. démissionnaire pour raisons professionnelles.

CORRESPONDANCE

Le parti communiste et le F.L.B.

M. François Leizour, député et maire de Guingamp (P.C.), nous écrit :

Dans *le Monde* du 29 juin, vous avez, sous le titre « Tension bretonne », relaté les prises de position des députés bretons après l'attentat de Versailles.

Je ne sais à quelle occasion *chaque député cité a pu s'exprimer*, mais je note que, seul député communiste pour la Bretagne (en raison, évidemment, de l'*injuste loi électorale*), il ne m'est laissé aucune place et mon nom n'est pas même mentionné.

Pourtant, je dois rappeler que les fédérations bretonnes du P.C.F. se sont toujours élevées avec vigueur contre les attentats perpétrés par le F.L.B. ou par d'autres groupuscules, même à une époque où certains tenaient ces actions pour « folkloriques » ou « farfelues » et acceptaient de participer avec ces éléments à telle manifestation dite de « défense bretonne ».

Nous avons relevé chaque fois l'impunité dont jouissaient les auteurs d'attentats et nous disions que ces derniers étaient bien connus du ministère de l'intérieur. L'aveu vient d'en être fait avec l'arrestation des hommes qui ont commis l'acte criminel de Versailles. On dit maintenant qu'ils étaient étroitement surveillés : pas si étroitement que cela si l'on en juge par leur liberté de manœuvre !

Je voudrais qu'une action groupusculaire — mais dangereuse ! — ne permette pas de faire silence sur les graves difficultés de la Bretagne, qui suscitent chez toute une population — dans les campagnes, dans les villes, dans les *ports* — une véritable angoisse. C'est une situation de catastrophe pour beaucoup. Il est temps, il est grand temps que le *gouvernement* fasse autre chose que de dispenser des promesses.

[N.D.L.R. — « L'Humanité » s'étonne que la lettre non datée de M. Leizour n'ait pas paru aussitôt que reçue. Chacun sait avec quelle diligence l'organe du parti communiste publie les lettres qui lui sont envoyées.]

L'élection législative partielle de Seine-Saint-Denis

Mme Goutmann (P.C.) et M. Valenet (R.P.R.) à la merci des électeurs en vacances

Les électeurs en vacances accompliront-ils leur devoir civique ? C'est presque la seule question qui préoccupe chacun des deux principaux protagonistes de l'élection législative partielle qui doit avoir lieu dimanche dans la neuvième circonscription de Seine-Saint-Denis (1) : M. Raymond Valenet, R.P.R., soixante-cinq ans, conseiller général, ancien maire de Gagny, député sortant, battu de 116 voix le 19 mars dernier, et Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C., quarante-quatre ans, sénateur, maire de Noisy-le-Grand, dont l'élection à l'Assemblée nationale a été invalidée le 7 juin par le Conseil constitutionnel, celui-ci ayant estimé que le succès de la candidate communiste avait été « vicié » par de « nombreuses irrégularités » dans sa « propagande électorale » (*le Monde* du 10 juin).

La fixation du premier tour de *scrutin à la date du dimanche* 16 juillet, en pleine période des congés d'été et à la fin du long week-end de la fête nationale, *rend très aléatoire, en effet,* toute référence aux résultats du mois de mars dans la mesure où les conséquences des départs en vacances sur la *participation* du collège électoral sont totalement imprévisibles, d'autant qu'elles s'ajouteront au phénomène de « démobilisation » caractérisant toute élection partielle.

L'incertitude apparaît encore plus grande si l'on considère que cette circonscription (Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne, Clichy-sous-Bois, Le Raincy) est la plus peuplée du département (125 152 électeurs inscrits au deuxième tour de mars) et que l'écart entre Mme Goutmann et M. Valenet, rivaux de vieille date, y est depuis longtemps extrêmement étroit, puisque en 1973, déjà, le député gaulliste avait conservé son siège (conquis en 1962), grâce à une avance de 134 voix seulement. Pour M. Valenet, le scrutin se présente « *comme une partie de roulette* ». « *On ne peut rien préjuger*, dit-il, *on ne sait pas où va tomber la bille.* »

« *Tout est faussé par la date de l'élection* », estime Mme Goutmann.

Il apparaît ainsi qu'il sera difficile de déterminer la signification politique du scrutin quels qu'en soient les résultats. Ni les gaullistes ni les communistes d'ailleurs ne présentent cette élection partielle comme un test national. Sans doute est-ce l'une des raisons pour lesquelles les principales formations en présence ont adopté une stratégie unitaire qui contraste tellement avec la situation quotidienne actuelle au niveau national qu'elle semble anachronique. Ainsi M. Valenet est-il le candidat unique de la majorité, soutenu par les centristes, les radicaux valoisiens, le C.N.I.P., le M.D.S.F., les clubs Perspectives et Réalités. Son rival de mars, M. Roger Morel (P.R.), qui avait recueilli 15 694 suffrages, mène campagne à ses côtés, bien qu'il ait regretté de n'avoir pas été accepté comme suppléant. Il se trouvait mardi soir 11 juillet à la tribune d'honneur du meeting organisé à Neuilly-sur-Marne, au cours duquel M. Jacques Chirac en personne est venu soutenir son candidat en prêchant l'union de la majorité face aux communistes.

Taisant leurs divergences les dirigeants locaux de l'U.D.F. et du R.P.R. se retrouvent unanimes pour protester contre la prédominance souveraine du P.C. dans le département, dont les amis de M. Marchais détiendraient les neuf sièges de députés si le succès remporté en mars par *Mme Goutmann était confirmé.*

La représentante du P.C. est, pour sa part, candidate unique de la gauche. Bien qu'elle ait reçu le soutien du P.S., du M.R.G., du P.S.U., des gaullistes d'opposition, et aussi de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, Mme Goutmann n'est pas assurée de bénéficier des suffrages des 23 167 électeurs qui avaient voté le 12 mars pour M. Vincent (P.S.), non seulement à cause des départs en vacances mais aussi parce que les reports de voix en sa faveur n'ont jamais joué complètement. Elle affiche néanmoins un certain optimisme qu'elle fonde sur l'aggravation de la situation économique et sociale dans un département qui compte plus de trente mille chômeurs.

Pour les électeurs, de toute façon, la situation est plus claire puisqu'ils ont le choix entre cinq candidats alors qu'il y en avait quatorze en mars. Deux autres se représentent : MM. Alain Bourdeau (Rassemblement des usagers et contribuables) et Claude Briard (Front national), qui avaient obtenu respectivement 1 583 et 1 093 voix. Le troisième, M. Patrick Chaponnais (Parti des forces nouvelles), avait été candidat dans la vingt-deuxième circonscription de Paris, où il avait recueilli 355 suffrages.

A défaut d'avoir pu partir en vacances comme de nombreux électeurs, les militants gaullistes et communistes de la neuvième circonscription se livrent une compétition estivale d'un genre nouveau : la course aux procurations.

ALAIN ROLLAT.

(1) Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 21 heures.

L'élection de M. de la Malène député R.P.R. de Paris est annulée

Le Conseil constitutionnel a annulé l'élection de M. de La Malène, élu député de la seizième circonscription de Paris (quatorzième arrondissement, Plaisance).

M. Christian Lunet de La Malène, premier adjoint au maire de Paris, avait été élu sénateur R.P.R. de Paris en septembre 1977. Il avait alors abandonné le siège qu'il occupait à l'Assemblée nationale depuis 1958. Il s'était après quelques législations représenté en mars 1978 et ne l'avait emporté que de 57 voix. Il avait en effet obtenu 15 574 voix contre 15 517 (pour 31 091 suffrages exprimés), à Mme Edwige Avice, P.S. Celle-ci avait déposé un recours devant le Conseil constitutionnel en raison du nombre élevé de suffrages provenant de Français installés à l'étranger et qui avaient été inscrits dans cette circonscription.

En revanche, le Conseil a rejeté les recours dirigés contre MM. Aimé Césaire, apparenté socialiste (2e circonscription de la Martinique), Rémy Montagne, U.D.F.-C.D.S. (2e Eure), Mariani Maximin, R.P.R. (1re Guadeloupe).

NOMINATIONS MILITAIRES

Le général Archambeaud reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 12 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Philippe Archambeaud.

Sont promus : général de brigade aérienne, le colonel Pierre Pichancourt ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Maurice Gouay.

● TERRE. — *Sont promus* : général de division, les généraux de brigade André Sciard et Marcel Bilhou-Nabera, le général de brigade Pierre Astorg, nommé commandant de la 27e division alpine, et le général de brigade Jacques Menard, nommé major régional de la 2e région militaire (Lille) ; général de brigade, les colonels Philippe Boidot, Roger Cullieyerer et Claude Cobou, le colonel Louis Bonnin, nommé chef de la mission militaire française auprès du général commandant le groupe d'armée Centre-Europe à l'OTAN, et le colonel André Bolloc'h, nommé adjoint « opérations » au général commandant la 5e division blindée.

Sont nommés : commandant supérieur des forces armées de la Nouvelle-Calédonie, le général de division Jean Barthelémy ; adjoint au gouverneur militaire de Lyon et commandant la 5e région militaire, le général de division Pierre Laurens.

● MARINE. — Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Yves Pauron.

Est mis à la disposition du directeur du personnel militaire de la marine, le contre-amiral Marie Chaperon. Sont nommés : commandant la flottille de l'Atlantique, le contre-amiral Hervé Jaouen ; adjoint au préfet maritime de la 3e région maritime (Toulon), le contre-amiral Jacques Tutenuit.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe François Di Pace ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jean-Marie Buscailhon, Guy Paulus et François Laplane.

Sont nommés : chargé de mission auprès du directeur technique des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Pierre Baures ; directeur adjoint des constructions et armes navales à Brest, l'ingénieur général de deuxième classe Gilbert Guetschel ; directeur de l'École supérieure de l'aéronautique, l'ingénieur général de deuxième classe André Flourens.

● SERVICE DE SANTE. — Est élevé au rang et aux prérogatives de général de brigade, avec appellation de médecin général, le médecin-chef des services de classe normale Jean-Pierre Thomas, nommé inspecteur technique des services chirurgicaux des armées.

Les élections au Parlement européen

M. LECANUET N'EST PAS FAVORABLE A UNE LISTE PRÉSENTÉE PAR L'ENSEMBLE DE LA MAJORITÉ.

Cannes. — Interrogé, mercredi 12 juillet, à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes) où il participait aux Journées d'études du groupe démocrate-chrétien du Parlement européen (1) sur la préparation des prochaines élections européennes, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a comparé les avantages et les inconvénients d'une liste de candidats directement patronnée par l'U.D.F., les avantages étant ceux de la clarté et de la cohérence, les inconvénients tenant au fait que « le *débat qui doit porter sur les questions européennes ne dégénère* pour *faire place à une simple compétition de politique intérieure française* ».

Le président de l'U.D.F. a ajouté : « *Nous sommes presque tous* d'*accord au sein de l'U.D.F. pour considérer qu'une bonne liste doit offrir aux Français un alliage — je ne dis pas une alliance à dessein* — d'*hommes politiques en nombre limité mais qui marquent* l'*orientation profonde de cette liste et des socio-professionnels représentant les régions et les grands secteurs de la vie sociale*, économ*ique, culturelle, etc. Les candidats qui figureraient sur cette liste auraient la même perspective* de *construction de l'Europe et* de *la place que la France doit tenir dans cette Europe* ».

M. Lecanuet a estimé qu'une telle liste non patronnée politiquement par l'U.D.F. serait de nature à attirer des hommes et des femmes d'horizons divers et de recueillir un grand nombre de suffrages. Elle pourrait être ouverte aussi à des personnalités gaullistes dont la conviction européenne est bien connue. En revanche, il a écarté l'hypothèse d'une liste politique rassemblant des représentants de l'ensemble des formations de la majorité parlementaire, idée avancée par M. Olivier Guichard.

Au sujet des réserves de la Grande-Bretagne concernant le nouveau système monétaire européen conçu par l'Allemagne fédérale et la France, et débattu à la récente réunion de Brême, M. Lecanuet n'a pas exclu que ce système « *commence à fonctionner avec les pays qui sont décidés à assurer son fonctionnement* ». M. Colombo, président en exercice du Parlement européen, a toutefois estimé de son côté qu'il fallait « *éviter toute solution qui serait celle* d'*une Europe à deux vitesses* ».

(1) Ces Journées (10 au 13 juillet), *placées sous le présidence de M. Egon Klepsch*, membre du Bundestag (C.D.U.) et président du groupe démocrate-chrétien du Parlement européen, ont notamment porté sur le dialogue Nord-Sud et sur les relations entre la Communauté européenne et les Etats de la convention de Lomé.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, le mercredi 12 juillet 1978, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LE PROGRAMME AIRBUS

Le ministre des transports a présenté une communication pour rendre compte au gouvernement de l'évolution du programme Airbus.

Il a fait état des succès remportés depuis le début de l'année par les versions existantes, B 2 et B 4, de l'appareil. Au total treize compagnies françaises et étrangères exploitent cinquante-trois avions ; le carnet de commandes comporte, en outre, quarante-six appareils vendus et quarante-quatre options.

Le développement de ce programme a été conduit dans un excellent climat de coopération avec nos partenaires au sein du groupement Airbus Industries.

Le ministre des transports a, d'autre part, fait le point des progrès accomplis pour le lancement d'une nouvelle version B 10 de l'appareil.

Un accord sur la répartition des plans de charge est intervenu entre les industriels concernés, et les premiers résultats de la prospection commerciale sont importants : à ce jour, les intentions de commande émanant de plusieurs compagnies de renom atteignent déjà soixante appareils.

Le conseil des ministres a autorisé le ministre des transports à lancer la production de l'appareil. Le gouvernement français et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne arrêteront les modalités, de telle façon que les premiers exemplaires en soient livrables à la fin de 1982.

● LA SITUATION AU LIBAN

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation au Liban.

Il a rendu compte de l'action menée par la France depuis le 1er juillet afin d'obtenir un arrêt des combats qui imposaient de nouvelles et dures épreuves à la population libanaise, et en particulier à la communauté chrétienne, et d'encourager la recherche d'une solution à la crise actuelle par la négociation sous l'autorité du président Sarkis.

Soulignant l'importance particulière que revêt le rôle de la présidence, symbole de la souveraineté et de l'unité du Liban, il a exprimé l'espoir que toutes les parties lui apportent une réelle coopération, sans laquelle, dans les circonstances actuelles, pourrait être gravement compromis l'exercice de sa nécessaire mission.

Enfin, il a marqué combien il importait, face à la gravité des événements, que tous conjuguent leurs efforts pour favoriser la restauration d'un Etat libanais fondé sur la justice et la tolérance.

● L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le ministre de l'éducation a exposé les conditions d'application de la réforme du système éducatif aux enseignements technologiques et professionnels. Afin de mieux répondre aux aspirations des jeunes qui s'engagent dans cette voie et qui, à l'issue de leurs études, entrent directement dans la vie professionnelle, des adaptations et des transitions sont nécessaires, notamment en ce qui concerne la préparation aux C.A.P. et les enseignements communs. En outre, des mesures sont en préparation pour améliorer la scolarité dans le second cycle court, et éviter notamment qu'un trop grand nombre d'élèves n'abandonnent prématurément le cours de leurs études.

● LA PRODUCTION AGRICOLE

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de la situation et des perspectives des productions agricoles en 1978. Les conditions climatiques défavorables au début de l'année ont entraîné des retards de la végétation et entravé certains travaux agricoles. Cependant les prévisions sont satisfaisantes dans l'ensemble ; la production agricole devrait progresser en volume d'un peu plus de 3 % en 1978. Lorsque les conditions météorologiques ont retardé l'arrivée sur les marchés de certains produits (pommes de terre de primeur notamment), les mesures nécessaires de régulation ont été prises. La situation du marché du porc reste difficile, mais les effets des mesures communautaires et nationales permettant d'escompter une amélioration du marché dans les prochaines semaines.

L'année 1978 confirme donc le retour à une croissance des productions. Cette évolution améliorera la capacité concurrentielle de notre agriculture au sein de la Communauté ; la réduction très sensible des montants compensatoires monétaires, passés de 21,5 % en mars à 7,8 % et même 3,9 % pour le porc en juillet, doit également y contribuer.

● LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES

A la suite de l'accord intervenu entre le gouvernement et les organisations syndicales représentatives des fonctionnaires, un calendrier de mesures destinées à assurer, dans la fonction publique, le maintien du pouvoir d'achat a été arrêté. *Conformément à l'accord* salarial, le conseil des ministres a adopté un décret portant de 3 % à 4 % la majoration de la *rémunération des personnels civils et militaires* de l'Etat à compter du 1er juin 1978.

● LE TRAVAIL MANUEL

Le conseil des ministres a entendu une communication du secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels sur la revalorisation du travail manuel. En ce qui concerne les négociations salariales dans les six branches prioritaires (bâtiment-travaux publics, industrie alimentaires, ameublement, habillement, réparation automobile, nettoyage), des résultats satisfaisants ont été enregistrés dans certaines d'entre elles ; dans d'autres, il n'y a pas eu d'aboutissement. Le gouvernement a chargé le secrétaire d'Etat de favoriser la conclusion de l'ensemble de ces accords d'ici le mois d'octobre. Au cas où les accords ne pourraient intervenir dans certaines branches, le gouvernement envisage de réunir les commissions mixtes paritaires.

Le secrétaire d'Etat a également fait le point de l'ouverture, décidée en 1977, des grandes écoles aux élèves de l'enseignement technique : 52 classes préparatoires seront ouvertes à leur intention à la rentrée 1978 pour la préparation aux concours des 70 grandes écoles concernées. L'effort sera poursuivi pour donner aux filières techniques la place qui doit être la leur et qui est très importante pour la promotion sociale et l'égalité des chances.

Après l'interview du président de la République

LA LETTRE DE LA NATION : plus on est de fous, plus on rit.

Dans *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R. du 13 juillet, Pierre Charpy écrit notamment : « *Il n'est pas très sûr que le président de la République, dans son amour des explications au tableau noir, n'ait pas surestimé les vertus de son dessin. Heureusement, il y a une longue légende sous forme d'interview qui permet de comprendre le dessin. A la lire en la rapportant aux déclarations faites hier à la Maison Blanche et à Tokyo, on se demande d'ailleurs pourquoi tout ce beau monde sacrifie ce dimanche d'été à un séjour à Bonn qui n'a rien d'une station balnéaire.* »

Il ajoute : « *Le président est revenu sur l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne, la Grèce et le Portugal avec des arguments curieux.*

» *Le premier est que la France en disant « non » ne serait pas dans une situation politiquement défendable. Valéry Giscard d'Estaing est pourtant bien placé pour savoir que si la France n'avait pas su dire « non » et s'y tenir dans une situation d'isolement pire que maintenant, il n'y aurait ni Marché commun ni politique agricole commune.*

» *Deuxième argument : les institutions européennes faites pour six fonctionnent mal à neuf, donc à douze cela ne peut qu'aller mieux. Plus on est de fous, plus on rit ? Le président de la République étant trop sérieux pour tenir ce genre de raisonnement il faut plutôt voir dans cet argument l'expression de sa tendance naturelle à globaliser les problèmes pour ne pas avoir à les résoudre. C'est parfois utile quand on ne veut pas résoudre les problèmes. Mais dans ce cas ne parlons plus de faire l'Europe. Or nous, nous voulons la faire.* »

LE MATIN : Bison futé.

L'éditorialiste du Matin estime : « *Bison futé de l'économie mondiale, le chef de l'Etat vient de nous révéler que « la réduction* » *des importations américaines* » *de pétrole et celle de l'excé-* » *dent commercial japonais* » conditionnent *le redressement* » *de l'économie mondiale* ». *Cette analyse n'a pas varié depuis 1973 ; elle consiste à mettre sur le dos d'un système étranger et irresponsable les raisons des difficultés économiques que connaissent actuellement les Français. Le pouvoir, s'étant régulièrement trompé dans ses pronostics, cherche une excuse à l'extérieur et, comme d'habitude, le galimatias technocratique cache le manque d'originalité des solutions proposées.* »

LIBERATION : du grand art.

« Le Monde, *parmi ses péchés mignons, cultive une intransigeante phobie de l'illustration, à plus forte raison s'agissant de sa « une ». Surprise, hier : au beau milieu de cette page, un dessin dont les traits graciles et dépouillés s'apparentent au style de rigueur rue des Italiens. Sept bulles et six traits droits, munis* d'*anotations d'une écriture plutôt inélégante, formaient un croquis résumant la pensée économique du président, sa géopolitique à l'échelon du mondial. Même moi, j'ai tout compris, miracle de la pédagogie : il faut réduire l'excédent commercial du Japon, le déficit pétrolier des U.S.A. ;* d'*autre part, U.S.A., Japon et pays socialistes doivent augmenter leur aide aux pays « en voie de développement ». Pas de quoi sauter au plafond : c'est justement ce que tout le monde répète.*

» *Reste qu'avec son petit dessin Giscard a fait passer un frisson de haute stratégie sous les yeux de centaines de milliers de lecteurs du Monde. Ça, c'est du grand art.* »

● *Au cabinet de Mme Nicole Pasquier*, secrétaire d'Etat à l'emploi féminin, M. Jean-Louis Keene a été nommé chargé de mission (directeur du cabinet) en remplacement de M. Christian Poncet.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

CATASTROPHES

LA CATASTROPHE DU CAMPING LOS ALFAQUES

Selon M. Stirn, plus rien ne s'oppose au rapatriement des blessés français

Une seule constante dans les incertains bilans qui se succèdent depuis l'explosion tragique du camping espagnol « Los Alfaques » : bon nombre de grands brûlés qui sont soignés dans les hôpitaux espagnols ou qui ont parfois déjà été rapatriés dans leur pays d'origine sont voués à une mort inévitable. Déjà, on pense que le bilan officiel de cent quarante décès est lui-même inférieur à la réalité. Après plusieurs médecins, un proche collaborateur du ministre espagnol de la santé a affirmé, mercredi 12 juillet dans la soirée, que, pour cent vingt des cent quatre-vingts blessés dénombrés, « la mort est absolument certaine dans deux ou trois jours ».

Toutes les estimations partielles du corps médical, hôpital par hôpital, font état du même pessimisme. Un porte-parole de l'hôpital Francisco Franco a affirmé que deux seulement des quarante-cinq brûlés graves admis dans cet établissement survivraient. A l'hôpital « La Fe » de Valence, quatorze blessés (dont sept français), sur les cinquante et un admis, sont morts au cours des premières vingt-quatre heures qui ont suivi la catastrophe.

Avant de regagner la France, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui s'était rendu sur place, mercredi 12 juillet dans l'après-midi, a déclaré au cours de la nuit du 12 au 13 : « *Le rapatriement de l'ensemble des blessés français (...) commence dès aujourd'hui [jeudi] en plein accord avec les responsables médicaux espagnols et les autorités officielles.* »

Après avoir remercié médecins et responsables administratifs espagnols, M. Stirn a ajouté : « *Nous sommes tous tombés d'accord pour considérer qu'un rapatriement effectué dans de bonnes conditions ne présentait pas de grands risques. Nous pensons tous également que, dans tous les cas, joue le facteur humain, soit parce que le malade va être soigné et va guérir chez lui, soit, malheureusement pour certains d'entre eux, parce qu'il va mourir parmi les siens.* »

Dès le 12 juillet, seize blessés français avaient été rapatriés et répartis dans divers hôpitaux pourvus en services spécialisés. Le nombre des Français encore hospitalisés en Espagne s'élèverait à une centaine. Des organisations privées d'assistance aux blessés ont envoyé en Espagne onze appareils ayant à bord trente-sept équipes médicales d'urgence.

La crainte et la colère qu'avait fait naître la catastrophe ne se sont pas apaisées en Espagne. Les habitants de San-Carlos-de-la-Rapita ont interrompu pendant une heure, mercredi 12 juillet, dans la soirée, la circulation sur la route Tarragone-Valence pour protester contre l'intense trafic quotidien de poids lourds, souvent chargés de substances dangereuses, sur cette route. Un accident survenu l'après-midi même à proximité de Pisuerga, village situé à 200 kilomètres au nord de Madrid, donnait consistance à cette protestation. Un camion transportant quatre cent sept bonbonnes de gaz a explosé sur la route à la suite d'incidents mécaniques. Prévoyant l'explosion, le chauffeur avait arrêté la circulation. La déflagration a provoqué d'importants dégâts.

Les gouverneurs civils des provinces de Tarragone et de Barcelone ont interdit, mercredi 12 juillet, la circulation des camions-citernes sur les routes nationales ordinaires de ces provinces. Ces véhicules devront désormais emprunter les autoroutes, qu'ils évitaient jusqu'à maintenant par mesure d'économie.

« LES BRULÉS SONT AUSSI BIEN SOIGNÉS EN ESPAGNE QU'ILS LE SERAIENT EN FRANCE », nous déclare le directeur du SAMU de Paris.

« *L'évacuation des blessés après l'explosion s'est faite dans des conditions excellentes, en quinze ou vingt minutes* », nous a déclaré le professeur Cara, directeur du SAMU de Paris, qui a accompagné M. Olivier Stirn en Espagne le mercredi 12 juillet. Une raison explique la rapidité des secours : la grande manifestation de solidarité qui est venue des autres campeurs et de la population locale.

« *Les soins dans les hôpitaux espagnols sont assurés dans d'excellentes conditions*, a précisé également le professeur Cara ; *l'Espagne a en effet fourni depuis quelques années un énorme effort en matière sanitaire, et les centres hospitaliers de Valence et de Barcelone sont d'une qualité égale aux hôpitaux neufs de Lyon ou de la région parisienne. Les équipes médicales espagnoles sont assez nombreuses en outre pour faire face à la situation...* »

Les médecins espagnols, assez froissés dans un premier temps du manque de confiance qu'on leur manifestait à l'étranger, semblent désormais décidés à respecter le libre choix des malades conscients désireux d'être rapatriés.

LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

Le transport des matières dangereuses par route, par rail et par eau est réglementé en France par un texte du 15 avril 1945, remis à jour plusieurs fois par an. Ce texte détermine pour chaque classe de produits dangereux (explosifs, produits inflammables) l'emballage, le chargement, le transport. Le transport des déchets radio-actifs fait l'objet d'une réglementation spéciale. D'autre part, un texte particulier de 1975 fixe les normes des citernes pour le transport par route des produits inflammables (épaisseur des parois, résistance à la pression).

Signalés par un panneau orange, les poids-lourds de plus de 26 tonnes ne doivent pas dépasser 60 km à l'heure et il leur est interdit de circuler non seulement le dimanche, mais le samedi et les veilles de fêtes. Certains parcours (tunnels, agglomérations) leur sont interdits, en fonction d'arrêtés pris par les municipalités ou les préfectures. Enfin, les conducteurs de poids-lourds transportant du butane, du propane ou des produits pétroliers doivent assister à des stages de formation spéciale.

M. Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel de la sécurité routière, a précisé, le mardi 11 juillet, que sur les 30 000 camions transportant des matières dangereuses, auxquels viennent s'ajouter 60 000 véhicules transportant des produits pétroliers, 280 avaient été impliqués en 1977 dans des accidents qui ont fait — seulement — un mort et trois blessés.

Un accord a été conclu en 1968 entre seize pays européens, dont l'Espagne, qui appliquent une réglementation commune pour les transports routiers.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS

● *Le ministère des affaires étrangères* fait savoir que les renseignements sur les victimes de la catastrophe peuvent être obtenus à Paris au numéro suivant : 501-59-40.

● *Les autorités espagnoles de Tarragone* ont réservé deux lignes téléphoniques spéciales pour renseigner les personnes désirant avoir des nouvelles de leur famille, après la catastrophe du camping Los Alfaques. Pour téléphoner de France, il faut composer : 19 34 77 21 01 00 ou 19 34 77 44 00 00.

● *Europ Assistance* communique à ses abonnés victimes ou en difficulté à la suite de cette catastrophe, de se mettre en rapport avec la permanence Europ Assistance, à Barcelone, téléphone 243-35-07 ou telex 51 714.

● *Le Secours populaire français* fait savoir qu'il a demandé à ses fédérations du Midi de prendre toutes les dispositions utiles.

Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, téléphone : 278-50-48. C.C.P 654 37 H Paris.

En Moselle

DEUX MORTS APRÈS LA RUPTURE D'UNE DIGUE

La digue du bassin de décantation de la centrale thermique qui dépend des Houillères du bassin de Lorraine, à Carling (Moselle), s'est rompue, mercredi 12 juillet vers 15 heures. Une vague d'eau et de boue de plus d'un mètre de haut s'est aussitôt déferlé sur le village distant de quelques 600 mètres. Selon M. Couillet, directeur général des Houillères du bassin de Lorraine, « *l'eau se serait échappée, pour une cause inconnue, sous la digue de terre. La brèche se serait rapidement agrandie, laissant échapper près de 400 000 m3 d'eau et de boue sur les 600 000 m3 contenus* ».

Après avoir inondé Carling — épargnant les installations de la centrale situées plus au sud, — l'eau s'est écoulée en direction de Lauterbach, de l'autre côté de la frontière allemande, laissant derrière elle une épaisse couche de boue grisâtre. La préfecture de la Moselle a annoncé que l'accident, dont on ignore toujours la cause, avait fait deux morts et deux disparus, ces chiffres étant encore provisoires. Quarante-huit maisons ont été inondées. Les habitants sinistrés seront provisoirement hébergés dans le lycée de Carling, d'autres chez des amis. Le bassin de décantation, construit en 1972, sera, selon la direction des Houillères, « *refait ailleurs et selon d'autres méthodes* ».

TRENTE-HUIT CONDAMNATIONS A MORT EN DIX ANS

De 1968 à 1977, les cours d'assises françaises ont prononcé trente-huit condamnations à la peine de mort, soit 0,30 % du total des condamnations pour crime, indique une étude de « la Lettre de la chancellerie », publication bimensuelle du ministère de la justice. Toutes ces condamnations ont été l'objet d'un pourvoi en cassation. Quinze pourvois ont été admis. Quatre nouvelles condamnations à mort — dont une seule a été exécutée — ont été prononcées. Vingt-trois pourvois ont été rejetés. Les condamnations sont ainsi devenues définitives. Sept ont été exécutées, les seize autres condamnés ont été graciés par le président de la République. La peine capitale prononcée a été commuée en réclusion criminelle à perpétuité.

JUSTICE

Georges Beaufils condamné à huit ans de réclusion

« La Cour de sûreté de l'État est un endroit sérieux »

La Cour de sûreté de l'Etat a condamné, mercredi 12 juillet, Georges Beaufils, ancien militant communiste et héros de la Résistance, accusé d' « intelligences » avec l'Union soviétique, à huit ans de réclusion criminelle. L'avocat général, M. Robert Olivier, avait requis une peine minimum de quinze années de détention (« le Monde » du 13 juillet). Condamné à une « peine infamante », Georges Beaufils, sur les réquisitions du commissaire du gouvernement, a, en outre, immédiatement été dégradé de l'Ordre national de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

Pour son premier réquisitoire devant la Cour de sûreté de l'Etat, M. Olivier n'a pas été tendre. A l'en croire, Georges Beaufils ne devait bénéficier d'aucune circonstance atténuante, au contraire. « *Nous ne sommes pas ici pour faire du sentiment, même patriotique* », a-t-il prévenu d'entrée de jeu. M. Olivier s'est donc acharné à peindre cet « espion » qui fit dans la bricole comme étant trois fois coupable.

Afin de justifier une thèse fort peu crédible, l'avocat général a fait classe de lecture à la Cour. Il en a appelé aux *Mémoires* de M. Roger Wybot, fondateur et ancien patron de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), aux *Souvenirs* de Walter Schellenberg, qui fut sous le IIIe Reich officier de renseignements... Crut-il ainsi « tailler un costume » à Beaufils ? Possible. Mais c'était un peu court. De preuves, de dossier consistant — un dossier longtemps promis mais jamais exposé, — M. Olivier n'en présenta point. M. Olivier ne donna que dans la littérature.

Cette tendance, fâcheuse pour un juriste, n'a toutefois pas incliné ce magistrat à accorder quelque crédit à la presse. Ainsi, le titre du compte rendu d'audience du *Monde* daté du 12 juillet, « Le héros naïf d'un mauvais roman », l'a-t-il très nettement chagriné. Manipulés les journalistes ? Ou tout bêtement inconscients ? M. l'avocat général le laissa entendre. Brandissant une dépêche de l'Agence France-Presse, M. Olivier a livré le fond de sa pensée : « *Je lis un peu partout que l'affaire Beaufils a été sortie six mois avant les élections législatives. On en conclut que la majorité actuelle lui doit une fière chandelle. Alors, je dis simplement qu'il y a des bouffonneries qui peuvent venir sous la plume de journalistes en mal de copie, mais que nous sommes ici à la Cour de sûreté de l'Etat, un endroit sérieux.* » Du coup, M. Olivier ne put faire moins que de dire à la Cour : « *Vous ne sauriez mettre à Beaufils moins de quinze ans* », allant jusqu'à spécifier que l'usage de titres de résistance dans cette affaire constituait pour l'accusé des circonstances aggravantes.

Pour autant, M. Olivier ne voulut pas en rester là, faisant de l'obstruction durant la plaidoirie de Me Philippe Lemaire et un esclandre alors que Me Louis Pettiti, bâtonnier de Paris, plaidait. Tout rouge, la mèche sur le front, l'avocat général tint en effet des propos fort secs à l'adresse du bâtonnier : « *De qui se moque-t-on. J'en aurai pour deux heures si je veux rectifier les citations tronquées et le reste. On ne caviarde pas les citations, monsieur !...* » Tant et si bien que le premier président, M. Pierre David, peiné, dut suspendre l'audience.

M. Olivier n'en requit pas moins une deuxième fois après les avocats.

Enfin, à 18 heures, alors que le rituel « *Présentez armes !* » est claqué dans le prétoire, M. David et ses quatre conseillers — M. Benoît Guyot et les généraux Lasnier-Lachaise, de Vanssay et Augustin — se retiraient pour délibérer le plus ordinairement du monde. Sans doute convaincus de ce que, comme l'a assuré M. Olivier, « *ce sont les pharmaciens qui font les meilleurs empoisonneurs, les pompiers les meilleurs incendiaires* » et les résistants les meilleurs espions.

LAURENT GREILSAMER.

M. MARCHAIS DÉBOUTÉ EN APPEL DE SA PLAINTE CONTRE M. LECŒUR

La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, confirmant le jugement qui avait relaxé le 27 octobre 1977, MM. Auguste Lecœur, directeur de la Nation socialiste, et Jean Boizeau, directeur de *Minute*, des poursuites engagées contre eux par M. Georges Marchais, a estimé que le délit d'usage de faux document sur lequel le secrétaire général du parti communiste avait fondé sa plainte, n'était pas établi (*nos dernières éditions*). La cour retient que M. Lecœur a fait preuve d'une « *légèreté blâmable* » en publiant une photocopie modifiée d'un certificat d'embauche concernant M. Marchais, laissant entendre que celui-ci était parti travailler volontairement en Allemagne en décembre 1942. Elle estime aussi que M. Boizeau a « *manqué de vigilance* » en reproduisant ce document sans en vérifier la conformité avec l'original.

UNE MISE AU POINT A PROPOS DE L'AFFAIRE DE RUNGIS

Après la publication dans *le Monde* daté du 24 juin d'un article consacré à la découverte d'un trafic de viande à Rungis, et dans lequel nous écrivions que Mme Irène Laurent, restauratrice à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), avait été « *arrêtée pour recel* », cette dernière nous adresse la mise au point suivante :

« *Je viens de lire avec étonnement l'article que vous publiez dans* le Monde *du 24 juin, en page 11, car, en ce qui me concerne, il est entièrement erroné. J'ai simplement été interrogée par la police dans le cadre d'une enquête générale effectuée par celle-ci, et je n'ai été en aucune façon arrêtée comme vous l'avez laissé croire, rien ne pouvant m'être reproché dans cette affaire.* »

ÉDUCATION

LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL

M. Barre rend hommage aux enseignants

M. Raymond Barre a remis, mercredi 12 juillet, leurs prix aux lauréats du concours général des lycées au cours d'une cérémonie organisée au ministère de l'éducation, en présence du ministre, M. Christian Beullac, et du secrétaire d'Etat, M. Jacques Pelletier. Au cours de son allocution, le premier ministre a notamment insisté sur le rôle des enseignants dans la société, et a rendu hommage à leurs « efforts ».

Le premier ministre a notamment déclaré :

« *Ma présence ici témoigne que le concours dont vous êtes les lauréats compte dans notre vie nationale (...). Quel est le sens, quelle est l'utilité du concours général ? Cette question, assez souvent débattue depuis quelque temps, donne lieu, me semble-t-il, à deux erreurs de sens contraire. La première consiste à dire que, en distinguant publiquement les meilleurs élèves de l'enseignement secondaire, ce concours relève d'une idéologie dépassée. L'on ne manque pas alors de brandir, comme un suprême reproche, le mot ou le slogan d'élitisme. L'autre erreur, l'erreur inverse, est d'exagérer la portée du concours général, de le sacraliser, de le présenter comme une grand-messe de l'intelligence, ou encore, comme une sorte de prix Nobel à l'intention de la jeunesse des lycées.*

» *La vérité est naturellement beaucoup plus simple, en même temps que beaucoup plus sympathique (...). Vous ne vous prenez pas pour des phénomènes (...). Si vous avez accepté de vous présenter, c'était pour faire plaisir à vos professeurs, ou à vos parents, ou pour soutenir l'honneur de votre classe et de votre lycée, ou pour toutes ces raisons à la fois. Vous savez également que les prix ou les accessits que vous avez remportés sont dus à vos aptitudes, mais aussi à votre ardeur au travail et à la préparation dont vous avez bénéficié.* »

Le premier ministre ajoute :

« *L'idée d'élite évoque celles de caste, de privilège, voire de monopole : tout le contraire, donc, de la concurrence, qui implique une incessante remise en cause des situations acquises et interdit les privilèges définitifs. (...)*

» *Je vois un autre intérêt dans l'existence des concours : ils relativisent la notion de mérite. (...) Dans un concours, comme dans la vie, nous ne sommes jamais jugés que par différence avec les autres, d'une part, et, d'autre part, avec un certain idéal de perfection que nous portons en nous tout en le sachant inaccessible. Le meilleur, ce n'est pas celui qui a atteint un imaginaire point d'excellence, mais celui qui, ce jour-là et sur ce sujet-là, s'en est trouvé moins éloigné que ses concurrents.* »

M. Barre termine son allocution par un éloge des enseignants :

« *Je voudrais que tous les Français comprennent à quel point la mission difficile qui est celle du corps enseignant est importante pour l'avenir de la collectivité nationale. Un pays vaut finalement ce que vaut son système d'éducation, et ce système d'éducation vaut ce que valent ses maîtres. Cette vérité d'évidence est sans doute encore plus actuelle lorsque, comme aujourd'hui, l'objectif est d'étendre le bénéfice de l'enseignement secondaire à tous les jeunes Français, sans que cette démocratisation indispensable entraîne une baisse du niveau de notre enseignement. Cet objectif ne pourra être atteint qu'à force de méthode, de compétence et d'enthousiasme. Je sais que nos maîtres n'en manquent pas, et je voudrais leur dire que le gouvernement apprécie leurs efforts et leur en est reconnaissant.* »

Un vent de gentillesse

Il fut un temps où les ministres saisissaient l'occasion du concours général pour rendre gloire à la jeunesse studieuse, par opposition aux « contestataires » qui fleurissaient alors dans les lycées, et pour critiquer les mauvais professeurs. Epoque révolue : la trentaine de jeunes garçons et filles qui ont écouté, mardi, le premier ministre leur enseigner la valeur du travail n'étaient pas à convaincre. A aucun moment leur sagesse ni la qualité de leur maintien ne furent mises en défaut. Ils répondirent d'une voix blanche aux questions de circonstance que leur posa M. Barre. Ils furent des auditeurs dociles et intimidés, plus éberlués d'avoir eu le droit de fouler la pelouse du ministère de l'éducation que d'être lauréats. Ils se rangèrent sagement où on leur demande et posèrent patiemment pour la photo de famille.

M. Barre, circulant parmi les lauréats, s'efforçait d'adresser à chacun une remarque en rapport avec la discipline où il avait excellé. A une jeune fille, lauréate du prix d'arabe et venue de Rabat : « Je suis heureux de l'alliance de nos deux cultures. » Au prix d'espagnol : « Vous vous préparez à l'élargissement de la Communauté européenne ! » A un latiniste : « Vous avez traduit du Pline ? De mon temps, c'était plutôt Tacite. » A un matheux : « Vous allez faire math sup ? » Il n'y eut pas de fausse note, ni même de fantaisie.

Au-delà des élèves ainsi rassemblés — il n'en manquait qu'une dizaine, — le premier ministre s'est adressé à l'ensemble des Français pour proclamer l'importance du métier d'enseignant. Le ton nouveau qui s'est instauré, depuis l'arrivée de M. Beullac au ministère, dans les relations avec les organisations d'enseignants recevait ainsi une consécration. Un pays vaut ce que vaut son éducation, et celle-ci ce que valent ses maîtres, a dit M. Barre. Et les maîtres français n'ont pas à rougir de leur travail, car ils le font bien. Il souffle sur l'enseignement français comme un vent de gentillesse. — Br. F.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● GRAMMAIRE

Mmes et MM. Bonnafous (1re ex aequo), Brunel (22), Cheyroux (15), Comeau (5), Marie-Claire Coste (13), Deraedt (24), Dudoit (12), Fumeau (3)... Gay (9), Mellet (3), Meschinzier (19), Monchambert (14), Monte (1re ex aequo), Elisabeth Morin née Fourny (21), Noël (7), Pantalacci (4), Robin de Morhery (11), Rodari (6), Jean-Pierre Rothschild (16), Terris (23), Vialatte (10), Vigier (17), Weller (20), Zurbach (18).

● *Les dix-neuf enseignants du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES)*, qui avaient comparu, le 27 juin, devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis-de-la-Réunion pour s'être, trois ans auparavant, introduits dans les locaux de FR 3-Réunion, afin de demander à participer à une table ronde sur l'enseignement (*le Monde* daté 2-3 juillet), ont été relaxés. — (*Corresp.*)

● *Le conseil de l'université de Vincennes* (Paris VIII) a voté, le 11 juillet, une motion dans laquelle il estime que le projet ministériel d'implantation de son université sur le site de l'institut universitaire de technologie de Saint-Denis « *n'est pas crédible* » (*le Monde* daté 7, 8 et 12 juillet). Cependant, « *pour contribuer à débloquer la situation* », le conseil propose la création d'une « *instance de concertation réunissant toutes les parties concernées, y compris les collectivités locales de l'Est parisien et les grandes centrales syndicales* ».

Le Monde

culture

Festivals

JOURNAL D'AVIGNON

Là où les dieux planent

La conférence de presse quotidienne (un bien grand mot pour désigner la réunion routinière où un metteur en scène est supposé présenter son travail et où personne n'a de question à poser) est celle de la compagnie Granier-Rauth, qui donne « off », à partir du 14 juillet, *Contumax*, de Dorian Paquin. Les personnages, à ce que j'ai compris, y sont des corps sans âme. Le spectacle pourtant ne sera pas métaphysique, mais jouera sur les interférences du fantastique et du réel, et il y aura un laser.

18 h : Rencontré les « Mirabelles », blancs jusqu'aux cils, en blouse d'infirmière, un balai à la main. Ils venaient de nettoyer la place de l'Horloge *« pour faire plaisir au maire »*. Les représentants de l'ordre, qui stationnent sous le soleil, discrets mais visibles, n'ont pas réagi.

20 h : Nous entrons au théâtre du Chapeau rouge. J'ai un mouvement de recul, la salle est vide à l'exception de trois personnes, floues dans la pénombre. *« C'est dur, cette année »*, soupire l'attachée de presse : *« Hier on a eu du monde grâce à une soirée "Libé" gratuite, mais... »* En définitive, nous sommes vingt-six spectateurs. Les places étant à 20 F, de combien s'augmentent ce soir les dettes de la compagnie ?

La compagnie existe depuis deux ans, a choisi le nom de Melpomène et présente une pièce d'Alain Gautré, *Place de Breteuil*, mise en scène de Pierre Pradinas. Au commencement était le théâtre de l'absurde. Je ne sais pas si l'auteur y a pensé, moi si. L'histoire se passe dans le bureau d'un ministère démantelé où mijotent trois employés : le chef (Alain Gautré), l'intellectuel ex-gauchiste amer et desséché (Yann Colette), le timide (Noël Herr). Trois pantins dont les gestes accusés dessinent une caricature drôle et puissante de comportement stéréotypé. Arrive une jeune gourde appétissante (Catherine Frot). Le timide voudrait bien... Mais elle n'a d'yeux que pour l'intellectuel.

Elle parvient à ses fins au cours d'une nuit orgiaque où le burlesque méchant bascule dans la tragédie sordide. Une vraie tragédie, les dieux planant. Le dieu de la jeune fille, tout compassion et séduction, sert de modèle à l'amoureux bon mari, bon père. Le dieu du chef symbolise la force, c'est le cow-boy, le vrai, John Wayne. Celui du timide est un Priape déchaîné. L'intellectuel ne croit plus en rien, sauf à son astuce peut-être ? Les mythologies s'entrechoquent dans les délirants efforts de chacun pour atteindre son destin. La lâcheté suinte, l'abandon suicidaire à la fascination de la force. Et c'est le carnage. Seul l'intellectuel s'en tire, il connaît les règles et les frontières du jeu. Victoire à la Pyrrhus. Il reste seul avec son indifférence à la vie, sans parvenir à se donner la mort.

La deuxième partie se perd un peu dans le fouillis. Le rythme qui devrait reproduire les pulsions lourdes des désirs n'y est pas. Mais l'ensemble est fort et la colère authentique. Les comédiens sont excellents, en particulier Catherine Frot et Noël Herr — dans la première partie, il fait penser à un Jerry Lewis émouvant et inquiétant.

Après tout, si le bouche-à-oreille est ce qu'il doit être, la compagnie Melpomène rentabilisera son séjour à Avignon.

COLETTE GODARD.

P.S. — J'ai vu une heure du spectacle suivant : *Paul et Mick*. Voir des jeunes gens pratiquer un théâtre aussi vieillot, se complaire aussi pesamment dans les poncifs des jeux et variations autour d'un thème, c'est désolant.

Jeux de Jams, jeux de hasard, à Nice

Il serait inexact de dire que la manifestation niçoise est celle de la jam session ininterrompue. Le programme quotidien fait volontairement sa part au hasard, mais ne se borne pas à tout attendre de lui. Aux réunions non préparées de musiciens qui s'assemblent pour une heure de dialogue, succèdent les « sets » de même durée qu'accomplissent les groupes constitués, tels le quintette de Jonah Jones, le sextette de Bill Doggett et jusqu'au grand orchestre de Buddy Rich arrivé le 12 juillet à l'acmé du Festival

Les jams sessions, qui les renierait ? En cabaret, en studio, mais aussi en salle de concert, elles ont fait la moitié de ce qui compte dans le jazz. Cependant, pour l'auditeur, il y a plus de chances de perdre à la jam qu'à pile ou face. Nice maintient en force pour tous les instants l'existence de ce genre indispensable et difficile, comme le Dieu de Descartes soutient le monde par une création continuée. Il arrive que cette conversation à plusieurs, sur des thèmes au dernier moment convenus, tourne au discours creux en dépit d'une section rythmique de rêve : Shelly Manne, Red Mitchell, René Urtreger, Kenny Burrell, par exemple. Avec des hommes de cette trempe, Curtis Fuller, Barney Wilen et Stan Getz n'ont pu qu'aligner des solos auxquels ils ne croyaient guère eux-mêmes. C'est qu'au-delà d'un certain nombre de participants, un minimum de conventions et de mises au point préalables sont nécessaires, on le sait d'expérience.

Stan Getz, en revanche, la veille de ce rendez-vous infructueux, alors que personne ne s'attendait à le voir aux côtés d'Illinois Jacquet, avait trouvé en quintette l'état de grâce. Sa sonorité sans pareille, splendidement lumineuse, ses phrases fulgurantes nous ont cloué sur place alors que nous passions par là. Ce surgissement surprenant et magnifique de Getz comme celui, un autre soir, de Gillespie, sorti de l'ombre pour pousser le chorus — et comment ! — au milieu des musiciens du professeur Longhair, enchantés de l'aubaine et saisis par le fou rire, c'est cela, aussi, la leçon de spontanéité que donne Nice. A ce Festival, il faut aller d'un podium à l'autre, d'un concert à l'autre. Il faut musarder.

LUCIEN MALSON.

Le nouvel «Ensemble Unit» au Marais

Avec un temps clément et la chaleur, le Festival du Marais retrouve, un peu tard hélas, sa raison d'être et son climat. Un concert dans l'hôtel Carnavalet, une brève visite aux jardins, invitent à prolonger la nuit en flânant dans ce quartier de plus en plus ouvert et agréablement éclaté. En repensant au Marais des premiers festivals, il y a quinze ans, on mesure le chemin parcouru dans la restauration et la mise en valeur des bâtiments, même si l'excitation des premiers temps et de la découverte ne se retrouve plus guère chez les promeneurs un peu blasés; ils ignorent ce que fut cette fabuleuse reconquête, dont le festival fut un des agents essentiels.

Dans la cour de Carnavalet, sous les Saisons *de Jean Goujon et devant le* Louis XIV *de Coysevox, on entendait mercredi soir le nouvel Ensemble Unit, un nom un peu disgracieux pour ce groupe charmant de jeunes musiciens qui ont décidé de faire ensemble la musique qui leur plaît, quelle qu'elle soit. Des solistes exceptionnels, que les concerts de musique contemporaine s'arrachent pour la plupart (Michel Portal, Katia et Marielle Labèque, Augustin Dumay, Gérard Caussé, Frédéric Lodéon, etc.), mais qui refusent de se laisser enfermer dans une spécialité, comme le montrait leur programme.*

Ils en sont encore à la période du rodage, car dans toute la musique de chambre il faut longtemps pour que les partenaires se connaissent et harmonisent leur jeu et leur sonorité. Ainsi, dans le Duo pour violon et alto K 424 *de Mozart, plus exigeant encore qu'un quatuor à cordes, Dumay et Caussé doivent atteindre à un raffinement et à un mariage plus subtils ; et dans les* Contes de fée *de Schumann, la douceur inspirée de Portal, avec sa clarinette tendre et visionnaire, semblait rendre timide Katia Labèque, panthère pour un soir devenue gazelle. Mais tant de musique passait tout de même dans ces instants, et plus encore dans le deuxième mouvement des* Contrastes *de Bartok, aux songes frissonnants, heureux ou maléfiques !*

Elise Ross, étincelante en chanteuse de cabaret à La Rochelle (le Monde du 8 juillet), paraissait quant à elle un peu trop cramponnée à la partition du Pierrot lunaire *de Schoenberg, si terrible, mais qui demande tant de liberté d'allure. Pourtant peu à peu, avec un sprechgesang vraiment à la limite du chant et de la parole, une voix satinée, caressante ou mordante, utilisant les ressources d'un beau grave parfois, elle sortait de sa coquille et entrait dans la peau de l'amusant personnage qu'elle s'était composé : un visage d'ingénue délurée enfoncé dans une toison de cheveux blonds, le bras remontant frileusement son châle sur ses épaules nues, une robe bleue fendue le long de la jambe... Comment n'eût-elle pas conquis son public, qui avait laissé voir quelque mauvaise humeur à cette curieuse irruption de l'expressionnisme allemand dans un cadre aussi classiquement français ?*

JACQUES LONCHAMPT.

Danse

«LA BELLE AU BOIS DORMANT» au Palais des congrès

Quelle bénédiction que l'opération « portes ouvertes » de l'Opéra ne se soit pas déroulée comme les années précédentes dans la cour Carrée du Louvre, à ciel ouvert s'il vous plaît (plutôt plaid) ! Vu la température extérieure de ces jours derniers, il était délicieux de passer une soirée capitonnée au Palais des congrès de la porte Maillot, où l'on est bien assis, dont l'accès est « super », le garage juste au-dessous et l'escalator entre les deux, fonctionnel.

« La Belle au bois dormant », qui constitue jusqu'au 18 juillet le premier spectacle dans la chorégraphie d'Alicia Alonso, d'après Petipa, que l'Opéra avait créée le 1er janvier 1975, varie ses distributions d'une soirée à l'autre. La chance a voulu que j'assiste à la distribution du premier soir : Noëlla Pontois, Cyril Atanassoff, Nanon Thibon, Georges Piletta, Florence Clerc, Patrice Bart, qui dit mieux ? Mais la féerie à grand spectacle de Tchaïkovski, faite comme aucune autre pour aller toucher le cœur de la masse — la salle contient quatre mille places, — présente également l'avantage de distinguer à l'œil nu les futurs solistes de l'Opéra, tant cette « Belle au bois dormant », sous ses innombrables costumes ou perruques, réveille, si j'ose dire, les vocations. A ce petit jeu des travestis, il ne faut pas être grand clerc pour prédire que Patrick Dupond et Françoise Legrée, en ne citant que les plus doués, ne piétineront guère longtemps dans le ballet.

Reprenons de l'altitude vers les étoiles. Existe-t-il un couple aussi séduisant que Noëlla Pontois et Cyril Atanassoff ? La première est une Aurore suave pareille au « miel coulant sur le miel ». Quant à son Prince Charmant, il se lance avec une fougue triomphante dans les pires difficultés sans jamais en perdre de l'élégance, la grande affaire du rôle.

Le cas de Cyril Atanassoff est curieux : sur la brèche depuis plus de dix ans, de première classe au point de vue technique, ayant un physique de théâtre, artiste jusqu'au bout des ongles, toujours intéressant et viril dans n'importe quel maquillage, il n'a pas, il n'a jamais eu le renom international qu'il mérite. Trop de modestie sans doute, pas assez d'entregent chez ce champion de l'entrechat, pur produit de notre Opéra. Même réflexion à propos de Nanon Thibon ; presque invariablement, mal distribuée sur notre première scène, quoique possédant le masque et les bras d'une tragédienne de grand style — admirable dans la « Phèdre » de Lifar l'an dernier, — et qui ici réussit une opération de charme peu banale en interprétant la fée Lilas, dont il faut espérer que la baguette magique lui portera chance.

Dommage que la « sono » remplace l'orchestre, à la différence du Bolchoï qui, l'autre saison, avait amené ses musiciens. Il s'ensuit quelques « blancs » fâcheux où les planeurs de la danse restent en vol stationnaire. Chicane mineure...

OLIVIER MERLIN.

M. RAYMOND BARRE INAUGURE L'EXPOSITION PARIS-BERLIN

Le premier ministre, M. Raymond Barre a inauguré mercredi 12 juillet l'exposition Paris-Berlin au Centre Georges-Pompidou.

« *J'espère que cette évocation d'histoire comparée développera, entre le peuple allemand et le peuple français une estime réciproque sans cesse plus grande* », a notamment déclaré M. Barre. Il a souhaité que l'exposition permette « *au plus grand nombre de Français* » de « *mieux analyser l'originalité et la richesse de la culture allemande et de mieux comprendre ce qui la rend profondément différente, parfois, de notre démarche esthétique* ».

Il a ensuite visité l'exposition, qui présente, avec plusieurs centaines de tableaux, dessins, affiches, documents d'architecture et exemples d'art appliqués, une grande fresque culturelle couvrant trente années particulièrement créatrices des deux côtés du Rhin.

■ Au huitième concours d'improvisation du Festival de Lyon, le premier prix d'orgue a été décerné à Pierre-Marie Pincemaille ; une seconde récompense a été attribuée à François-Henri Houbart. Dans les sections de piano classique et de piano jazz, aucun premier prix n'a été décerné, mais une seconde récompense attribuée respectivement à Gérard Parmentier et Nicolas Gorenstein.

Musique

Les notes et le programme

(Suite de la première page.)

La Sonate d'Alkan porte un sous-titre : « Les quatre âges ». Le mouvement initial (« Vingt ans »), est un scherzo très rapide et brillant où l'auteur précise, dans le trio : « timidement », puis « amoureusement ». Le deuxième mouvement, « Quasi Faust », est celui de la trentaine. Trois thèmes s'y jouent les uns des autres : celui de Faust, un peu satanique, celui du diable — le même, à l'envers — et celui, tendre, de Marguerite. Le troisième mouvement : « Un heureux ménage », calme, beaucoup plus lent, avec le babil des enfants, l'horloge qui sonne dix heures et la prière du soir, mène à l'adagio final : « Prométhée enchaîné » (cinquante ans) qui s'ouvre par un récital et s'achève dans la sérénité paisible, loin de toute grandiloquence ; l'artiste, rendu immortel par son œuvre, est néanmoins condamné à souffrir tant que la mort ne le délivrera pas.

Davantage que la Sonate de Liszt, de quelques années postérieure et à laquelle on ne gagnerait rien à la comparer sinon quant à l'ampleur du geste et à certains traits de caractère, la Sonate d'Alkan se présente donc comme de la musique à programme. Mais, en soulignant qu' « il ne s'agit point ici de musique imitative ; encore moins de musique cherchant sa propre justification, la raison de son effet, de sa valeur, dans un milieu extra-musical », l'auteur pose clairement le problème de la musique qu'on ne veut pas appeler « pure ».

⁂

Depuis des siècles, les compositeurs ont éprouvé le besoin, jusque dans leurs œuvres destinées uniquement aux instruments, d'imiter ou d'évoquer toutes sortes de climats sonores — les « batailles » pour orgue, les saisons, la mer — ou psychologiques — les adieux, l'attente, la joie — et chaque fois ils ont dû s'expliquer et se justifier en oubliant de dire que, pour un musicien, rien n'est vraiment « extra-musical »... A ceux qui s'imaginent sérieusement que les notes d'une partition sont d'autant plus riches de musique qu'elles n'ont d'autre justification qu'elles-mêmes, on perdra son temps à expliquer que l'essentiel reste ce qu'on entend, quelle qu'ait été la source de l'inspiration. Et que la forme du plus banal incident de la vie quotidienne transposée en musique par un compositeur ingénieux peut apporter davantage dans le jeu des combinaisons et la diversité du discours que le recours exclusif à des formes abstraites qui oscillent le plus souvent entre une complexité inutile et une affligeante évidence.

⁂

Au lieu de déplorer que les dix coups qui surviennent à la fin du troisième mouvement de la Sonate d'Alkan ne soient pas une illumination géniale mais «seulement» ceux d'une horloge, et que le Choral qui suit, orné d'arabesques dans l'aigu, évoque surtout les enfants distraits dans leur prière, on pourrait chercher à regarder plus loin : plus coupable que la naïveté supposée de l'artiste, il y a celle, irrémédiable, de celui qui condamne sur l'apparence. On ne serait pas mieux avisé de croire, une fois admis que le programme d'une œuvre n'est qu'un prétexte, que la forme inédite qu'il suscite présente un intérêt en soi. Non, il faut écouter et juger la musique sans oublier que le compositeur propose, simultanément... Charles Ives, en ce domaine, atteindra la plus fructueuse ambiguïté au début du siècle.

La Sonate d'Alkan est donc, sinon un chef-d'œuvre de bout en bout, du moins, avec quelques passages moins denses, voire un peu convenus dans certains traits de virtuosité (encore qu'elle ne soit pas gratuite pour autant), une partition assez riche, d'un caractère dont la singularité s'affirme d'un mouvement à l'autre, pour pouvoir affronter plus souvent le public et faire douter les sceptiques. Reste encore à convaincre les pianistes...

GÉRARD CONDÉ.

★ Certaines pages d'Alkan ont été récemment éditées chez Heugel, la plupart d'entre elles ont fait l'objet d'un enregistrement (Harmonia Mundi H.M. 927).







théâtres







هكذا من الأصل

SPECTACLES



théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. 30 : Otello.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davy.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Essaïon, 18 h. 50 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 19 h. 30 : Théâtre de chambre ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 50 : les Rustres.
Mission bretonne, 20 h. 30 : les Barzaz Breiz.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus), dernière.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : Jacoby-mime.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 22 h. : Poubelle girl.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. 30 : Phog Mo Hol, musique traditionnelle irlandaise ; 20 h. 30, Traversée de Paris en chansons.
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Phèdre.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, Vivaldi, Biber, Telemann).

Les théâtres de banlieue

Montreuil-sous-Bois, Studio-Théâtre, 20 h. : le Temps des cerises.
Sceaux, château, 20 h. 45 : Oak bay Secondary School concert band, dir. D. Dunnet (festival).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Récital des lauréats du Conservatoire européen de musique (Saint-Saëns, Paganini, Bach).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard (Tchaïkovski, Haydn, Mozart, Vivaldi, Rameau, Gluck).
Chapelle des Lombards, 22 h. 30 : Agouman Group.

Jeudi 13 juillet

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 20 h. : Sapho.
Petit Journal, 21 h. 30 : les Petits Paradeurs de la rue du Canal.
Caveau de la Huchette, 21 h. : A. Villeger Orchestra.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danses de Bali.
Palais des Congrès, 20 h. 45 : la Belle au Bois dormant.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot. — 15 h. : la Terre, d'A. Dovjenko ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cannes 78 ; 18 h. 30 : La chaîne se déchaîne, de D. Guedj, J.-P. Petard, A. Segal ; l'Escalier de barbarie, de D. Maraval ; Blasphème, de P.-M. Russo et G. Castegnaro ; la Soupe aux cafards, de M. Guillaume ; 20 h. 30 : le Nouveau Venu, de B. Medeiros ; 22 h. 30 : la Chevauchée fantastique, de John Ford.

Beaubourg. — 15 h. et 17 h. : Cannes 78 ; 15 h. 45 : Onion rings, de J. Sherman ; 315, de M. Chateau ; Monopolice, de J. P. Zirn ; L'eau-tomate, de P. Canel ; François, congés payés 36, de Y. Beauvais ; Pictures from a gallery, de L. Schwartz ; 17 h. : Les yeux de maman sont des étoiles, de J. Robiolles ; 19 h. : Don X, fils de Zorro, de O. Crisp.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). v.o. : Colisée, 8e (359-29-46).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f./v.o. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Nations, 12e (343-04-67).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.), (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), H. spéc.
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Calypso, 17e (754-10-68).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90) ; H. sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Broadway, 16e (527-41-16).
MARTIN (A., v.o.) (**) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES RAISINS DE LA MORT (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (543-67-42)
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Ciné'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Français, 9e (770-33-88), Studio Raspail, 14e (320-38-98), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 13e (343-04-67).

Les films nouveaux

LE MATAMORE, film italien de Dino Risi (réédition) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-45), Olympic, 14e (542-67-42), Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Nations, 12e (343-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE, film américain d'Yvan Passer (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecole, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS, film américain de K. Connor (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
EXHIBITION II, film français de J.-F. Davy (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e

(Lire la suite page 10.)

SPECTACLES

(Suite de la page 9.)

(331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (228-64-44).
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o./v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-18) (sauf mardi).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-16).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 6e (770-63-40) (sf mardi).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (508-50-50).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
QUO VADIS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; : Rex, 2e (236-83-93); Rotonde, 6e (633-08-22); U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : les Templiers, 3e 272-94-56).
LA RIVIERE SANS RETOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

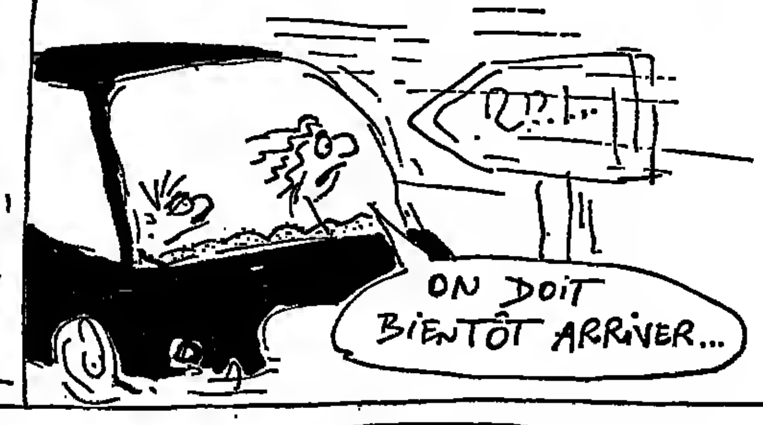
Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Key Largo.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : Zabriskie Point.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 15 h : Salo ; 15 h. (+ V., J., 23 h. 30) : The Song remains the same ; 17 h. 15 : Cabaret ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Délivrance ; II : 13 h. (+ S., 24 h.) : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 18 h 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. (+ J., V., 24 h.) : Annie Hall ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la Colère de Dieu ; 22 h. (+ V. : 24 h.) : le Droit du plus fort ; S., 24 h. : Cabaret ; II : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ Sam., 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 10 (+ V., 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.
J. TATI, Champollion, 8e (033-51-60), Mon oncle.
REDFORD - HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay. 22 h. : Lenny.
LE MELODRAME DE CHAPLIN A OUBAS, Action République, 11e (805-51-22) : Celui par qui le scandale arrive.
RETRO METRO STORY (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : Place au rythme.
COMEDIES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie.
STUDIO 28 - REVUE FICTION (v.o.), 18e (606-36-07) : l'Homme qui rétrécit.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 16 h. : Salomé : 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : The Ring, Black Mail.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. (+ V., S., 24 h.) : Rosemary's Baby ; 14 h. 15 : Répulsion ; 15 h. 55 : Mort à Venise ; 16 h. : le Locataire ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 15 : Chiens de paille.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-43), 18 h. (sf S. et D.).
A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V. S., 24 h.

Le feuilleton de Reiser. — 4



PRESSE

PROPRIÉTAIRE DU « DAILY MAIL »

Lord Rothermere est mort

Lord Rothermere, propriétaire du quotidien conservateur britannique « Daily Mail » et du journal londonien du soir « Evening New », est mort mercredi 12 juillet à l'âge de quatre-vingts ans (nos dernières éditions du 13 juillet).

De notre correspondant

Londres. — A son berceau, Esmond Harmsworth était destiné à devenir un grand patron de presse. Il avait, comme on l'a écrit, du « *sang de papier journal dans ses veines* », et après avoir passé huit ans aux Communes comme député conservateur, il reprit en main l'empire de presse Associated News, groupant le *Daily Mail*, l'*Evening News* et plus d'une dizaine de journaux provinciaux, bâti par son oncle, lord Northcliff (légèrement mégalomane, celui-ci demandait régulièrement à ses rédacteurs en chef : « *On dit que je suis fou... envoyez votre meilleur reporter sur l'affaire* »), et son père, le premier vicomte Rothermere. En 1934, il sera élu, à trente ans, président de l'Association des directeurs de journaux, poste qu'il occupa pendant vingt-sept ans.

Lord Rothermere était un lord de la presse, mais d'une autre génération. Il dirigeait son groupe avec courtoisie, mais aussi avec beaucoup de fermeté dans sa résistance à l'action syndicale. Il était paternaliste dans l'âme, rappelant toujours que les directeurs de journaux devaient se préoccuper de « *ceux qui travaillent pour l'organisation* ».

Il justifiait l'agrandissement de son empire par le souci de protéger les journalistes menacés de perdre leur emploi. Ainsi, en cinq ans, il racheta le *Daily Graphic*, puis le *Daily Sketch*, qui disparut quelques années plus tard. En 1960, il « sauve le *News Chronicle* et le *Star*, mais pour les fusionner avec le *Mail* et l'*Evening News*. Son influence s'exerce jusque dans les allées du pouvoir. Ainsi, pour « *sauver le trône et l'amour* », il recommanda à son ami Edward VIII et à Mme Simpson la suggestion d'un mariage morganatique. Le roi en parla à Baldwyn, qui s'y opposa. Auparavant, en 1927, parce que son journal avait fait campagne contre la cession des territoires hongrois, il reçut un accueil triomphal à Budapest, où quelques aristocrates lui proposèrent, dit-on, de devenir « roi de Hongrie ».

Sa disparition marque la fin d'une ère dominée par les grands barons de presse comme Cecil King ou Beaverbrook. Mais finalement leurs empires s'effritèrent, et des hommes nouveaux comme lord Thomson, venu du Canada, Rupert Murdoch, venu d'Australie, s'imposèrent à Fleet Street. Au cours des années la clientèle des classes moyennes s'orientait, soit vers des journaux d'un niveau supérieur, soit, au contraire, vers les plus vulgaires, exploitant « le sang et le sexe ». Mais surtout le style polémique et patriotique de l'ancienne presse trouvait moins de résonance dans un monde où la Grande-Bretagne avait cessé d'être un empire.

HENRI PIERRE.

● *Le personnel technique de Nice-Matin* ayant mis fin à son mouvement de grève, la parution du quotidien niçois a repris normalement le jeudi 13 juillet, après deux jours d'interruption.

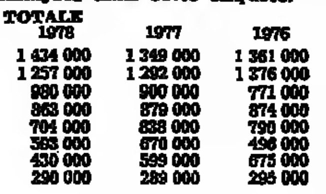
La lecture des quotidiens

Entouré de représentants de la presse et du cinéma, M. Daniel Ads.., président du C.E.S.P. (Centre d'études des supports de publicité), a communiqué, mercredi, au cours d'une conférence de presse, les chiffres de l'enquête 1977-1978.

L'enquête sur la lecture de la presse est effectuée chaque année par sondages sur un échantillon de douze mille personnes interrogées entre octobre et mai.

Voici les résultats enregistrés pour les trois dernières années par les huit titres de la presse quotidienne nationale qui sont analysés dans cette enquête.

AUDIENCE TOTALE

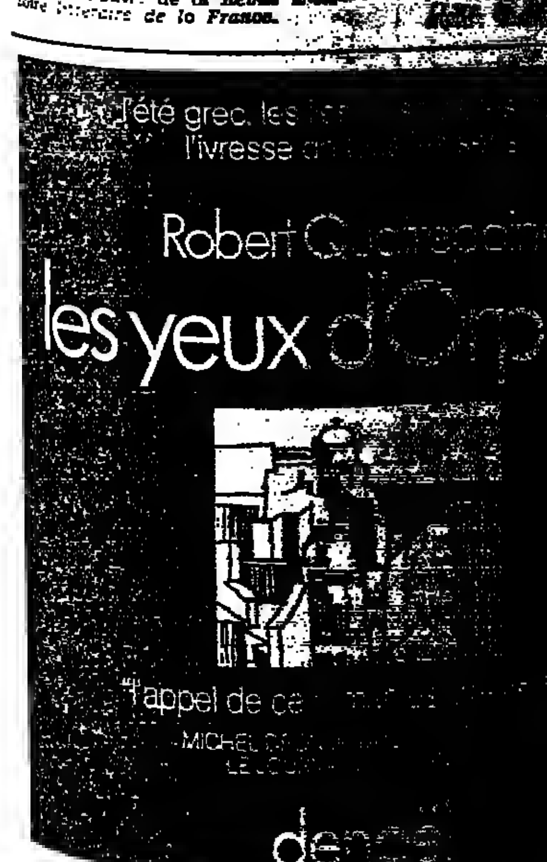


	1978	1977	1976
Le Monde	1 434 000	1 349 000	1 361 000
France-Soir	1 257 000	1 292 000	1 376 000
Le Parisien libéré	980 000	900 000	771 000
Le Figaro	863 000	879 000	874 000
L'Equipe	704 000	838 000	790 000
L'Humanité	383 000	670 000	496 000
L'Aurore	430 000	599 000	675 000
La Croix	290 000	289 000	295 000



Armand Lanou

Voltairiens et rousseauistes à Paris



هكذا من الأصل

'eiser. — 4

EN VACANCES

DISTRIBUTION DE BAFFES !

...thermere est mort

La lecture des quotidiens



Le Monde des LIVRES

Armand Lanoux contre le sexisme

● *Aurélia Briac, la drague et la comédie du désir.*

AURELIA BRIAC, dans son essai pétillant de rosserie, *De la drague*, n'a pas tort de l'annoncer clairement, le *drague* est en somme une forme bénigne du viol. Quelque chose comme le rhume des foins par rapport à la phtisie. Certes, cette comédie quotidienne de la rue et des transports en commun relève du même esprit, que l'on appelle désormais machiste. (Exemple : les phallocrates *(phallos)* sont tous machistes. Et réciproquement.) Il faut s'habituer à cette lexicologie, non encore reconnue par les dictionnaires.

Le viol est déshonorant pour celui qui le pratique. On l'a rappelé énergiquement lors du récent procès d'Aix, *en passe de faire date*. Témoin snobé par le juge, je n'ai pas changé d'avis : *« le viol est un crime contre l'homme. »*

En conséquence, dérivant d'un même esprit surmâle, la drague n'est pas plus reluisante, si les dégâts sont bénins. Sur ce point, Aurélia Briac a raison : la drague n'en suit pas moins la même pente, transformer un être humain en objet. Elle ramène au cynisme du maître du machisme, *ce Maupassant qui ne voyait pas* pourquoi l'homme ne choisirait pas la femme comme il choisit une côtelette à l'étal du boucher ! C'était une rodomontade de ce Bel Ami qui valait mieux que son surnom, mais rodomontade que *toute la société à moustaches* qu'il décrivait prenait au comptant. Bref, Aurélia Briac s'insurge contre cette transformation de la femme en objet. Comment lui donner tort ? Tout ce qui dépersonnalise l'être humain est vil.

De plus, par sa vivacité, la férocité du *trait*, l'*écriture vitriolée*, Aurélia Briac assume son titre, emprunté ostensiblement à Stendhal. Par ce raccourci, elle nous dit que l'amour a beaucoup dégénéré depuis 1822 !

Pour draguer, *il faut racler* les fonds. Ce que fait allégrement cette paladine de la libération de la *femme*. Sa *verve* est si entraînante que lecteurs et lectrices devraient se retrouver aisément d'accord, en gros, sur ce pamphlet d'une jeune femme qui n'a pas oublié mai 1968 (*Cf.* son premier roman : *le Meilleur de nous-mêmes*) et qui en a gardé toutes les *générosités*, *mais aussi toutes* les naïvetés. Alors, pourquoi, homme qui a pris position en faveur des femmes depuis longtemps et qui ne changera pas de point de vue, ce livre m'a-t-il laissé un malaise ?

Ce livre n'est pas objectif. C'est un pamphlet antimâle. Cela va *même* jusqu'au règlement de comptes.

Du coup, il pose une question que l'auteur n'a pas voulue. Va-t-il s'en trouver du sexisme *comme du racisme ? Je m'explique*. Dans le monde entier, on assiste avec horreur aux réactions tribales qui ont souvent suivi les décolonisations. A un *racisme* blanc a *fréquemment* succédé un racisme noir ou jaune. L'argument habituellement avancé sur l'antériorité du racisme blanc des colonisateurs, cause du racisme des décolonisés, ne tient pas plus que le conte de la poule et de l'œuf qui amusait tant Robert Desnos.

Œil pour œil

Le conflit d'Adam et d'Eve se trouve-t-il dans une situation semblable ? Les *femmes*, décolonisées de fraîche date, s'insurgeraient légitimement, excès compris, à cause de la dictature séculaire des mâles et des pères. Œil pour œil. Hé là ! et le matriarcat qui domina si longtemps, et qui se réveille dans la société américaine, où c'est l'homme qui tend à devenir objet ? La grande Colette avait bien senti tout cela, qui répondait au Maupassant d'Yvette par sa Gigi triomphante.

La triste réalité, c'est que l'antisexisme, comme l'antiracisme, est une ascèse constante, de tous les instants, une lutte *ininterrompue* contre les instincts. Oui, le sexuel rejoint le tribal.

Je n'en reste pas moins persuadé qu'il y a autant de salauds mâles que de *salauds* femelles ! La vision unilatérale de la drague selon Aurélia Briac cherche à culpabiliser *tous* les hommes. Enfin, la drague est certes plus visible chez le dragueur que le manège de la draguée, qui souvent la provoque et en est complice. Aurélia Briac ne parle pas de celle qui sort exprès pour être draguée ! Etudier ce *personnage* et ses *variantes* aurait pu amener l'auteur à un témoignage moins unilatéral.

Sans compter, enfin, deux racismes apparents, l'un antivieux, antipère, probable héritage *de 1968*, l'autre l'acharnement contre la tradition « aryo-judéo-chrétienne » (en toutes lettres dans le *texte*) à qui l'on doit pourtant la notion de personne !

Le livre fermé, reste une pro*fonde* question. La drague n'est qu'un aspect assez vil de la comédie du désir. Au bas de la comédie du désir, il y a bien ces vulgaires scènes de rue que dénonce l'auteur. Mais attention, au plus haut, on trouve Marivaux et Watteau. Ce serait tout de *même* dommage de rater *l'Embarquement pour l'île de Cythère !*

ARMAND LANOUX.

★ DE LA DRAGUE, d'Aurélia Briac. Grasset, 228 p., 35 F.

« La Tête de Louis XVI », de Pividal

L'humour sombre du métèque

EN d'autres temps moins abrutis par les livres-bidons et leur tintamarre, les critiques enthousiastes, dont la nôtre, adressées il y a juste *un an* à *Pays sages* en auraient fait l'événement de l'été et de l'automne. Elles ont seulement tiré de l'obscurité où il était demeuré, malgré six ou sept bons livres, un écrivain d'une cocasserie inclassable parce qu'imprévisible.

La sortie discrète et *tardive* de *la Tête de Louis XVI* risque de ne pas consolider l'audience d'*happy few* acquise par Pividal l'an passé, et même de la restreindre, en assombrissant quelque peu son image. Ce recueil de nouvelles manifeste en effet un humour bien plus noirâtre que d'habitude.

DANS *Pays sages*, seuls les dirigeants politiques se révélaient des fantoches. Ici, les lampistes ne valent guère *mieux, faute* de systèmes sociaux satisfaisants, où que ce soit.

Témoin *le Caniche Pacha*, la nouvelle la plus réaliste et la plus drôle à force d'observations assassines. Des employés érigés en soviet à la faveur d'une petite fête de bureau découvrent que les méthodes policières utilisées par leur patron sont les seules efficaces. Pour être rentable, une entreprise doit être totalitaire, et régner sur des esclaves-espions *terrorisés par la crainte du chômage !*

Toute société organisée tend à ranger, à classer, à quadriller les citoyens. Le mutant n'y a pas sa place *(le Nouveau Soleil)*, ni le muet *(le Pierre)*, assimilé à un délinquant. L'univers concentrationnaire et kafkaïen de *l'Oubli du monde* *anticipe à peine sur notre justice*. L'avocat tend à se confondre avec la police. Le travail perd toute signification, et la convivialité toute espèce de chance. Comme l'explique poétiquement la *protestataire* du *Nouveau Soleil, condamné* à prendre la maquis avec les enfants du village, policer la vie et conjurer les catastrophes revient à nous faire « brouter la mort » chacun pour soi.

NON seulement le pouvoir n'est qu'une apparence, ainsi que l'atteste un président des Etats-Unis réduit à une tête en coma dépassé *(la Tête de Louis XVI)*, mais tout ce que l'homme croit voir et exprimer. Ce que lui montrent ses appareils optiques dans *la Tête de Louis XVI*, comme dans *l'Oubli du monde*, n'est qu'une partie infime de la réalité, qu'un simulacre.

Même le langage, *dans* lequel *l'auteur de la Maison de l'écriture* a toujours mis ses meilleurs espoirs, en dépit de

par Bertrand Poirot-Delpech

ses sarcasmes, s'avoue un code ne renvoyant qu'à lui-même *(l'Oubli du monde)*, et quadrillant les citoyens à l'égal des lois. Le dialogue entre les hommes est comparé à des mots croisés où toutes les cases seraient noires. L'écrivain est aussi inutile que le médecin est indispensable, ainsi que l'indique *l'Ecrivain de campagne*, allusion au *Médecin de campagne*, de Kafka. Le journaliste ne peut que se taire *(la Tête de Louis XVI)* ou se suicider devant l'inanité de son rôle *(l'Oubli du monde)*.

Jusqu'aux *corps* qui *perdent leur identité*, leur unité, et se disloquent. L'inspiration de Pividal, jusque-là incongrue, tourne à l'atroce. D'une nouvelle à l'autre court l'obsession de télescopes usés, de revenants sanguinolents *(le Mort vivant)*, d'organes isolés, de pieds coupés, de membres anormaux, de cheveux à même la cervelle...

L'AUTEUR de *Pays sages* nous avait habitués à moins de grincements morbides. De même se montrait-il moins féroce avec le pays d'adoption que la France représente, semble-t-il, pour lui, Argentin d'origine. Le Français est considéré au fil des pages comme un être vulgaire et pompeux. Avec son accent stupide sur la dernière syllabe et son *« air de demander pardon »*, il paraît à l'étranger comique, négligeable, inexistant.

Sévérité d'*immigrant*, *littéralement* de métèque — en grec : qui n'est pas de la maison. Mais tempérée d'une tendresse secrète de métis culturel. Il y aurait une passionnante étude à entreprendre sur les points communs entre écrivains français venus d'autres cultures et, plus généralement, entre les artistes exilés ou minoritaires : Ionesco, Cioran, Beckett, Irlandais de Paris, Gombrowicz, passé de Pologne en Amérique du Sud, Brecht, réfugié aux Etats-Unis, les Sud-Américains de France, Kundera, le *Praguois de Rennes*...

ON s'apercevrait sans doute que l'état relatif d'apatride ou de nomade aiguise l'esprit critique jusqu'au nihilisme, et que la *bouturage culturel*, *en* même *temps* qu'il rend plus sensible à l'aberration des langages, aide à mieux aimer et utiliser leurs fantaisies.

Pividal écrit avec l'innocence narquoise et la logique entêtée de l'enfant qui découvre un jouet. Mais il met dans l'écriture plus de confiance qu'il ne l'avoue, plus, en tout cas, qu'en toute autre activité ou patrie. On dirait parfois qu'à la façon d'Ionesco ou de Dubillard il se raccroche à l'absurdité même des *conventions et aux jeux* de mots, comme aux seules illusions qu'a l'esprit de bouger, sinon d'avancer, et de défier le néant.

Lorsque son imagination bute, ou que le *monde* se fait trop affreux, la phrase, hommage suprême à l'écriture, se tire la *langue*, le *principe* philosophique de contradiction ou du « tiers exclu » surgit à l'improviste. Les deux révolutions d'un escalier deviennent soudain l'une bourgeoise, l'autre *prolétarienne*. Le *« désespoir »* auquel est conduit un personnage se révèle... un club de jeu ! Tout cela imperturbable, pince-sans-rire.

La phrase suivante, parmi des dizaines d'autres, illustre ce style dense et sardonique : *« La Mama coulait dans un méandre compréhensible et pas mal de mousse, d'oiseaux, de bancs, d'assiettes, d'arbres penchés. »* Le mot « compréhensible » appliqué à un coude de fleuve et à titre de suprême *compliment* : on lit là *tout* le rêve de Pividal que la littérature rende le monde à la fois plus intelligible et plus moelleux...

★ LA TETE DE LOUIS XVI, nouvelles de Rafaël Pividal. Ed. Rupture, 172 pages, 37 F.

Voltairiens et rousseauistes à Paris

● *Le colloque le plus important du bicentenaire.*

SELON toute probabilité, dans la série — encore inachevée — des colloques consacrés au bicentenaire de *la mort* de *Voltaire* et de Rousseau, le colloque du C.N.R.S. (Paris, 3-7 juillet), présidé par René Pomeau, *apparaîtra* comme le plus important *par* le nombre des participants, la variété des pays *représentés* (une vingtaine) l'abondance des communications (une cinquantaine) et *le concours des* spécialistes les plus notoires. (Huit d'entre eux, tous étrangers auront *reçu, à cette occasion*, la *médaille* de la Ville de Paris).

Les organisateurs ont voulu jouer à *fond* le jeu du bicentenaire en proposant deux directions de recherche : d'une part, comment la présence de Voltaire et de Rousseau a-t-elle été ressentie par leurs contemporains *l'année même* de leur mort, *et* comment la ressentons-nous, deux cents ans plus tard, en France et à *l'étranger ?* D'autre part, en fonction même de l'événement que constitue, à quelques semaines d'intervalle, la mort des deux *« grands »* du *mouvement* des Lumières, quel bilan *la* civilisation du dix-huitième siècle peut-elle offrir en l'année 1778 ?

Ce qui revenait à rappeler que 1978 est aussi le bicentenaire de plusieurs autres morts dont on parle peu : les acteurs Lekain et Garrick, le Suédois Linné, l'Italien Piranèse. A la faveur de cette *coupe* « synchronique » à travers tous les domaines de la vie intellectuelle du siècle, de *l'histoire naturelle* à *la* politique, de la philosophie et de la poésie à la peinture et à l'urbanisme, *une somme proprement encyclopédique* s'est construite au cours du colloque, dégageant les tensions et les contradictions qui portent le siècle en avant, vers la Révolution, vers le romantisme *(1)*.

Pourquoi les « rousseauistes » et les « voltairiens » n'ont-ils pas saisi l'occasion de leur rencontre pour s'interroger *aussi sur les tensions* et les contradictions qui ont nourri *l'antagonisme* spectaculaire des deux *auteurs et qui ont marqué* leur postérité ? En 1878, il n'avait pas même été possible de *célébrer* leur centenaire par une commémoration unique ! Depuis, les temps ont bien changé.

ROLAND DESNÉ.

(Lire la suite page 12.)

(1) Les actes du colloque paraîtront en 1979 dans deux numéros spéciaux, l'un de *Dix-huitième Siècle* et l'autre de la *Revue d'histoire littéraire de la France*.

Un Hamlet obèse

● *L'humour ravageur de Roland Topor.*



★ *Dessin de* TOPOR *tiré de Toporland.*

ROLAND TOPOR est un homme dangereux, car il pratique le sarcasme avec une allégresse cruelle, s'épargnant moins encore lui-même que les autres. Et le lecteur est souvent touché au vif, se reconnaissant malgré lui dans les portraits que cet auteur fait de soi et de ses contemporains. Qu'il écrive ou qu'il dessine, Topor ne laisse à la complaisance aucun refuge, ne donne aucune chance à l'illusion. Le voici nu, misérable. Et nous avec. Mais n'allez pas croire qu'il verse dans la complainte. La raillerie marque tous ses aveux. Sa pudeur l'y entraîne.

Dans son dernier récit, il fait le portrait de l'artiste en jeune porc. *« S'il était à louer, mon corps ne trouverait pas preneur »*, constate le héros mélancolique de cette longue nouvelle. Ou encore *« Mon Dieu ! je suis trop gros. Personne ne m'aime... Je suis seul à savoir quel trésor de pureté se trouve enfoui sous mes bourrelets de graisse. Les autres considèrent avec dégoût* ce *corps qu'ils croient être la représentation physique de mon état moral. Ainsi les visiteurs d'un zoo se figurent-ils souvent les animaux comme des types d'humanité coupable, condamnés à exposer au vu de tous leur dégradation. »* Le narrateur déteste son « *corps désastreux* », qui offense, croit-il, le *regard des autres. Il se voit* avec leurs yeux, remplissant pour lui-même *« les fonctions de juge et de bourreau »*, et approuvant l'exclusion dont il est victime. Cependant, il en vient à considérer son corps comme celui d'un étranger. Après René Crevel, Topor donne sa version de *Mon corps et Moi*.

Le héros, qui séjourne dans une ville d'Europe centrale, se blesse le pied gauche en portant des chaussures neuves. Immobilisé *dans sa chambre* d'hôtel, cet Hamlet de l'obésité se pose la question : manger ou ne pas manger ? *« J'ai souvent pris la décision héroïque de cesser de m'alimenter,* dit-il. *J'aspire à l'ascèse. »* Hélas ! le débat se termine toujours de la même façon : le narrateur se remet à manger avec une voracité désespérée. *« En fait,* conclut-il, *ma boulimie est provoquée par le manque d'affection. L'estomac compense le cœur. Puisque personne ne m'aime, je me juge exécrable. Alors j'essaie d'avaler le monde, pour le supprimer, et m'anéantir avec lui. »*

La dérision de cette histoire augmente encore quand le héros reconnaît dans son pied malade une réincarnation de la seule femme qu'il a aimée : Suzanne, qui est morte cinq ans avant. Le dédoublement du narrateur atteindra un tel degré, à la fin du livre, qu'en se jetant sous un tramway, il croira tuer Suzanne. Topor cache la souffrance et le pathétique sous la bouffonnerie, mais ils la transpercent.

FRANÇOIS BOTT.

★ PORTRAIT EN PIED DE SUZANNE, par Roland Topor. Balland, 110 pages, 23 F.

Vassilikos et l'armateur

● *A partir d'un fait divers, l'écrivain grec s'attaque à la caste toute-puissante de son pays.*

UNe fois de plus, Vassilikos mène l'enquête. C'est son péché mignon. C'est aussi, pour lui, faire acte de romancier. Après tout, écrire une *histoire*, n'est-ce pas détecter, mettre à plat, reconstituer ? Et en même *temps, développer ses secrets*, ses fantasmes, ses tentations vraies. Ou vaines...

Il y a eu *Z*, enquête sur une réalité à peine transposée : la mort suspecte du député Lambrakis et, au-delà, l'analyse politique du pays tel qu'il était alors (1).

Il y a eu le Monarque, enquête plus imaginaire sur un complot tissé autour d'un jeune roi en exil (2). Aujourd'hui, avec *Alfatride*, l'écrivain, s'appuyant sur un fait divers, entend mettre à nu les mécanismes de la corruption en Grèce, et il s'attaque à la *caste* la plus puissante du pays : celle des armateurs.

Le fait divers : dans la nuit du 3 au 4 mai 1970, la femme d'Alfatride (Alfa-Atride), l'un des deux empereurs maritimes de l'époque (l'autre, son rival Omega, dont le fils s'est tué en avion, a *disparu depuis, vous y êtes ?*), est retrouvée morte dans sa villa d'Hydropoula, au large d'*Athènes*. *Suicide aux barbituriques*, comme le prétend son mari, *ou meurtre*, comme le suggèrent les nombreuses traces de coups sur le corps ?

Tout sera bon à Alfatride pour prouver qu'il s'agit d'un suicide. *Il y réussira. Le narrateur*, neveu du médecin-légiste officiel de la Junte passablement complaisant envers l'armateur, n'aurait jamais entrepris d'accoler les morceaux du puzzle — il a été témoin de beaucoup de choses, il posséda des documents — si le fils d'*Alfatride* ne lui avait, quelques années plus tard (été 1974), soufflé sa petite amie. Voilà ce qui *déchaîne chez cet étudiant en* médecine une véritable rage amoureuse qui se mue bientôt en ardeur révolutionnaire, et même en actes terroristes.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 14.)

(1) Gallimard, 1967.
(2) J. C. Lattès, 1975.

Voltairiens et rousseauistes à Paris

(Suite de la page 11.)

On s'est surtout félicité, lors du dernier colloque, de constater que le souvenir des deux grands hommes, trop longtemps inscrit dans un contexte passionnel ou dramatique, est aujourd'hui l'occasion d'une recherche sereine pour des spécialistes soucieux de connaissances précises et d'une réflexion tonique pour des démocrates épris de liberté et de tolérance. Dans cette double perspective — scientifique et idéologique, — les figures de Voltaire et de Rousseau sont effectivement moins opposées que complémentaires, et, entre rousseauistes et voltairiens, les divergences s'estompent au profit des convergences. Et pourtant, même si on a souligné l'égale modernité des deux hommes, il semble bien que l'œuvre de Rousseau tienne une plus grande place dans la conscience contemporaine que celle de Voltaire.

De toute manière, le colloque de Paris aura confirmé la place éminente qu'ils tiennent dans les travaux des chercheurs. Ceux-ci auront été confortés d'apprendre que nos deux auteurs sont les écrivains de langue française dont la présence dans la culture de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis est la plus marquante depuis deux siècles. Mais cette constatation stimulante venue d'Amérique ne peut faire oublier l'écho d'un autre pays, très francophile, où, à en juger par les programmes scolaires, on se demande « si, dans dix ans, la génération qui est en train de faire ses premières classes saura situer Voltaire et Rousseau dans l'espace et le temps ». Il s'agit des écoliers polonais. Les écoliers français seront-ils mieux informés ? Le succès du colloque de Paris ne devrait pas nous dispenser de poser la question.

ROLAND DESNÉ.



la vie littéraire

La philosophie à la mode

Décidément, la philosophie ne s'est jamais si bien portée : deux revues, *Art Press international* et *la Nef* viennent de lui consacrer, chacune à sa manière, un numéro spécial. Celui de *la Nef* tourne autour de questions subtiles comme, par exemple : faut-il parler de « nouvelle philosophie » ou de « nouveaux philosophes », sont-ils plus « philosophes » que « nouveaux » ou l'inverse, etc. Celui d'*Art Press* est plus ouvert aux différentes tendances qui composent actuellement le panorama intellectuel français : on y retrouve aussi bien un entretien avec J.-T. Desanti qu'un texte de J.-F. Lyotard, François Châtelet y voisine avec Vladimir Jankélévitch et Jean-Paul Sartre avec Edgar Morin. Ce dernier, justement, y rappelle avec raison que le pire danger, pour une philosophie, est de se vulgariser trop vite, et, pour le public, de croire qu'on peut parler simplement des problèmes complexes. Heureusement *Art Press* n'est pas tombé dans ce double piège, et l'ensemble des textes réunis dans ce numéro est d'une qualité nettement supérieure à ce que nous avons pu lire, dans le même genre, depuis un ou deux ans. — C. D.

« Sagesse du pessimisme »

A Orléans, dans une rue paisible, vieillit doucement un sage. Un sage armé de *passions, de ferveurs* et de *goût pour la vie*. Un homme tranquille qui a été un homme d'action, un empoigneur d'idées. Un politique. Sa ville, Roger Secrétain en a été le maire douze années durant, et le député. Et, d'une certaine manière, le maître. Résistant, journaliste, autodidacte, patron de la *République du Centre*, Roger Secrétain a marqué ses contemporains orléanais. Petit homme fougueux et déterminé, autoritaire et convaincu, il les a même bravés jusqu'à l'impopularité et jusqu'à l'échec électoral. Mais avant — avant tout — Roger Secrétain s'est voulu homme de lettres et, au soir de sa vie, il persiste et signe. Exégète de Charles Péguy, commentateur de Max Jacob et de Montherlant, essayiste, il vient de publier, avec *Sagesse du pessimisme* (1), une méditation où cinquante années d'amour de la poésie et de la chose publique se mêlent en un monologue étrangement prenant. Les pages sur le vieillissement et la mort sont belles et... roboratives. Si vieillir comme cet homme-là est possible, son pessimisme n'est pas seulement sagesse. — N. J. B.

(1) Ed. José Millas-Martin, 101 p., 25 F. Roger Secrétain avait publié, en 1977, *Ceux qui ont éclairé nos chemins*, recueil d'essais littéraires, Plon.

Etudes sartriennes

A Los Angeles s'est tenu en mai le premier d'une série de colloques universitaires sur Sartre. Il réunissait, à l'invitation de George H. Bauer, professeur à l'Université de Californie du Sud, quelques-uns des meilleurs sartrologues des deux côtés de l'Atlantique, auxquels était venu se joindre Alain Robbe-Grillet, qui a dit la position du « nouveau roman » par rapport aux thèses sartriennes sur la littérature : radicalisation et non rupture.

L'été prochain, un des colloques de Cerisy sera consacré à Sartre, sous la direction de Geneviève Idt et de Michel Rybalka. Avant cela, se tiendra en octobre à l'université de London, Ontario, un colloque auquel participera notamment Serge Doubrovsky, qui publiera l'an prochain une étude de psychocritique sur *la Nausée ou le Sexe de l'écriture*. Cette année encore, Pierre Verstraeten appelle à une réunion interdisciplinaire qui devrait, à l'Université libre de Bruxelles, se colleter avec *l'Idiot de la famille*, l'ouvrage le plus méconnu de Sartre et certainement le plus riche.

Au Canada (University of Alberta Press), est parue l'an dernier une volumineuse bibliographie de tous les livres et articles consacrés à Sartre, compilée par Robert Wilcocks. Une thèse de doctorat d'Etat sur le thème « Biographies et autobiographie sartriennes » vient d'être soutenue en Sorbonne par une enseignante au Maroc, Mme Josette Pacaly.

Un universitaire belge, André Helbo, publie aux Editions Complexe une copieuse étude intitulée *l'Enjeu du discours : lecture de Sartre*, où il met à l'épreuve une méthode d'analyse sémiologique sur l'œuvre romanesque sartrienne.

Enfin, un important numéro de la revue *Obliques*, consacré à Sartre et préparé par Michel Sicard, paraîtra à la rentrée. Y figureront notamment une série d'entretiens et de nombreux inédits, parmi lesquels la première partie d'une étude sur Mallarmé écrite vers 1955 et que Sartre lui-même croyait définitivement perdue. — M. C.

Quand Flora se promenait dans Londres

Les *Promenades dans Londres* de Flora Tristan viennent d'être rééditées par François Bédarida, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (Maspero, 55 F). Dédiées « aux classes ouvrières », ces « Promenades » n'ont rien de bucolique : elles forment un long cri d'indignation devant « *l'horrible oppression que l'aristocratie anglaise fait peser sur les peuples des îles Britanniques, sur les laboureurs et les ouvriers qui créent toutes les richesses* ».

Les titres de certains chapitres sont éloquents : « Filles publiques », « Salles d'asile », « Prisons ». Avec une intrépidité peu courante à cette époque, pour son sexe, Flora veut tout voir. Elle court les bas-fonds, où se côtoient toutes les misères des débuts de la révolution industrielle. C'est qu'elle fait partie de cette pléiade d'utopistes et de réformateurs français qui allaient alors étudier en Angleterre les maux qu'ils souhaitaient éviter à la France.

Flora Tristan, sincère, passionnée et souvent injuste, a écrit là un livre de foi plus que de jugement. Les notes et les commentaires de François Bédarida rectifient ces erreurs de jugement, restituant ainsi toute sa valeur à un témoignage capital pour l'histoire de la société européenne contemporaine. — N. B.

« Cultures arméniennes »

Cultures arméniennes est un nouveau cahier littéraire et artistique dont le premier numéro donne un aperçu de la vie et de l'œuvre du poète Eghiché Tcharentz (1897-1937). Le directeur de la publication, J.-C. Kebabjian, veut faire connaître au public français les meilleures œuvres de la littérature arménienne tant moderne qu'ancienne. Tcharentz, arrêté en 1937 en Arménie soviétique et sans doute mort en prison pour avoir été trop en avance sur son temps, n'était qu'un adolescent quand il écrivit une série de poèmes d'un souffle épique puissant à côté d'œuvres authentiquement lyriques. Une version en arménien précède chaque traduction. (Editions Astrid, 47, rue de Cléry, 75002 Paris.) — A. B.

Mort d'Osman Lins

Les lettres brésiliennes viennent de perdre en l'espace de six mois le meilleur de leur avant-garde : Clarice Lispector, auteur du *Bâtisseur de ruines*, morte en décembre dernier, et, aujourd'hui, Osman Lins, né en 1924, et dont Maurice Nadeau avait publié ici *le Retable de Santa-Joana-Carolina* (1971) et *Avalovara* (1976). Lins fut un excellent artisan du renouvellement des techniques romanesques en langue portugaise, inspiré du nouveau roman français. Son *Retable* n'était pas sans évoquer *le Vent*, de Claude Simon. Lins avait su recomposer la vie en refusant le réalisme linéaire, le naturalisme et même le régionalisme qui domine la vie littéraire brésilienne : « *Je n'ai pas voulu parler d'un certain Brésil carnavalesque et masqué*, disait-il, *je ne veux pas que mes livres ressemblent à ces danses folkloriques que les Africains présentent à la reine d'Angleterre.* » Les éditions Gallimard préparent la publication en français d'un de ses romans *A rainha dos carceres da gracia* (la Reine des prisons de la grâce).

vient de paraître

Romans

CHARLES GILBERT : *la Foire de Munster*. — La révolte des anabaptistes allemands en 1533 (Guy Authier, 302 p., 49 F).

JULES ROY : *la Vallée heureuse*. — De ce roman, qui parut en 1946, et que voici réédité, Albert Camus écrivait : « *La Vallée heureuse* se place parmi ces œuvres de force et de pudeur dont nous avions oublié le goût. » (Galilée Oswald, 291 p., 45 F).

Critique littéraire

PÉGUY ÉCRIVAIN : Les actes du colloque qui s'est tenu en septembre 1973 à Orléans pour le centenaire de la naissance de Péguy (Ed. Klincksieck, 292 p., 80 F).

Voyages

MAX GRAVELEAU : *l'Embellie sur la mer*. — Les aventures d'un architecte devenu coureur d'océans (Arthaud, 316 p., 58 F).

Essais

JIM HAYNES : *Travailleurs du monde, unissez-vous et arrêtez de travailler*. — La critique du travail en édition bilingue. Le premier volume d'une série de « mini-livres » que l'éditeur se propose de diffuser dans plusieurs pays d'Europe (Ed. Dandelion, 3, passage des Entrepreneurs, Paris 75015, 62 p., 12 F).

Histoire

PIERRE GUIRAL et GUY THUILLIER, *la Vie quotidienne des domestiques au XIXe siècle*. — Sur les grands inconnus de l'histoire de France (Hachette, 287 p., 45 F).

Témoignage

RENÉ MASSIGLI : *Une comédie des erreurs, 1943-1956* — Les souvenirs et les réflexions d'un diplomate sur une période cruciale de la construction européenne. (Plon, 540 p., 65 F.)

Société

FRANÇOIS DE CLOSETS : *Scénarios du futur*. — Tirées des émissions de France-Inter, des situations pour l'an 2000, mises en histoires avec la collaboration de J.-C. Pâris. (Denoël, 368 p., 45 F.)

GENEVIÈVE PATTE : *Laissez-les lire (Les enfants et les bibliothèques)*. — La bibliothèque, lieu d'échange et de communication entre les adultes et les enfants. (Les Editions ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 292 p., 58 F.)

Dictionnaire

O. ODELAIN ET R. SEGUINEAU : *Dictionnaire des noms propres de la Bible*. — Préfacé par R. Tournay, o.p., directeur de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem, et rédigé par deux auteurs de la *Concordance*, ce dictionnaire comporte notamment plus de trois mille cinq cents notices, les noms équivalents en français, un atlas de douze pages en couleurs, etc. (Cerf-Desclée de Brouwer, 536 p., 155 F.)

en bref

● LE PRIX LITTÉRAIRE DE LA RÉSISTANCE a été décerné à « Soldats bleus dans l'ombre », de Charles Gilbert (le Cercle d'or, les Sables-d'Olonne).

● LA BARBACANE publie dans son numéro 19-20 des textes de Pierre Albert-Birot et de Guillevic (château de Bonaguil-Saint-Front-sur-Lémance, 47500-Fumel. 35 F), tandis que la revue « Obsidiane » présente des lettres de Jean Paulhan à Henri Thomas et un poème inédit de Georges Perros (50, rue des Abbesses, 75018-Paris).

● LES EDITIONS SEGHERS LANCENT UNE NOUVELLE COLLECTION : « TEXTES FOUS ». Dirigée par Félix Guattari et Nicole Muchnik, elle publiera des ouvrages rompant avec les conventions dominantes de la littérature. Trois volumes sont déjà parus : « Balivernes pour un pote », de Fernand Deligny, « les Idées reçues », de Manz'le, et « la Litanie des illustrés de mon enfance ou gendiculations », de Christian Esclasse.

● T.N.T. est le surnom explosif d'un nouvel aventurier dont les éditions Robert Laffont publient les péripéties. Le prière d'insérer précise que le « héros » pèse 112 kg pour une taille de 1,98 m et que « ses capacités sexuelles seraient inépuisables ». Déjà trois volumes, signés Michaël Borgia et tirés chacun à 50 000 exemplaires sont parus. La série est dirigée par Pierre Rey.

● LE CONGRÈS de l'Association internationale des études françaises aura lieu, à Paris, au Collège de France les 24, 25 et 26 juillet. Au programme : le bestiaire dans la littérature française (le 24 juillet), Racine (le 25) et la polémique à l'époque romantique (le 26).

● LA REVUE GRAMMA (n° 7, Bourgois, éditeur) consacre un numéro spécial aux romans et essais de Louette Finas, sous le titre « l'Acharnée ». Roland Barthes, notamment, y met en lumière la sensibilité musicale de Louette Finas aux textes qu'elle commente dans LA CRUE, ECARTS, SALUT. Quant au roman « Donne » (Le Seuil, 1976), il fait simultanément l'objet d'études dans trois revues françaises (WUNDERBLOCK, n° 3 ; DIGRAPHE, n° 14 ; LITTÉRATURE, n° 30) et dans deux revues américaines (ENCLITIC, vol. II, n° 1, Spring 1978 ; CONTEMPORARY LITTERATURE, Summer 1978), dont la dernière reprend toute l'œuvre romanesque de cet écrivain : « les Chaînes éclatées », « l'Echec », « le Meurtrier ».

● LE MENSUEL POÉTIQUE 25, publie un numéro spécial sur vingt revues poétiques et littéraires, qui se présentent elles-mêmes. (Ed. L'Atelier de l'Agneau, 39, r. Louis-Demeuse-4400-Herstal, Belgique).

● APRÈS SON NUMÉRO SPÉCIAL « Révolution poétique et poésie révolutionnaire : Cuba », la revue « Sud » consacre un numéro d'hommage au poète Jean Malrieu, mort en 1976. (Yves Broussard, 11, rue Peyssonnel, 13003-Marseille. 40 F chaque numéro).

● LE LIVRE DU ROMANCIER SUISSE JEAN-CLAUDE FONTANET, « Mater dolorosa », qui a obtenu le prix de « la Nouvelle du Mans » (voir « le Monde » du 9 juin) et dont nous avions omis d'indiquer l'éditeur, est publié à « L'Age d'homme ».

en poche

Louis-Sébastien Mercier cet étonnant polygraphe

QUE notre époque redécouvre L.-S. Mercier semble aller de soi tant ce touche-à-tout de génie est fait pour nous plaire. Né en 1740, sous Louis XV, mort à la fin de l'Empire, Louis-Sébastien Mercier a occupé dans la littérature du dix-huitième siècle une place considérable. Rival de Crébillon, mais aussi de Diderot, proche de Rousseau et de Restif (dont il fut l'ami), traduit et lu à l'étranger plus qu'en France, il annonce en même temps le romantisme et Chateaubriand qu'il découvrit le premier, mais aussi Balzac par sa fascination pour Paris considéré comme une entité organique, un grand corps collectif.

Révolutionnaire et idéologue par sentiment, mais hostile aux débordements de la terreur, conventionnel et montagnard, il faillit monter à l'échafaud et, après avoir exalté Robespierre, il le dénonça comme un tyran sanguinaire, avant de faire allégeance à Napoléon dont il se sépare bien vite par haine du despotisme. Parce que sa fécondité tenait du prodige (il a laissé une centaine de volumes et des milliers de pages d'inédits déposés à l'Arsenal), que sa curiosité infatigable en fit le modèle de l'esprit encyclopédique, qu'il vécut pour écrire, et n'écrivit rien sans écrire aussi le contraire, que chez lui le spectacle de l'existence et du monde se convertit aussitôt en littérature, on peut affirmer qu'il fut un livre vivant.

Le théâtre, le roman, la poésie, l'épopée, le pamphlet, le journalisme, le tableau de mœurs avec son *Tableau de Paris* (célèbre sans avoir été réédité depuis 1852), qui annonce le sociologue historique : il n'est aucun domaine qu'il n'ait abordé. Mais, parce qu'il fut *tour à tour lumineux et très en avance* sur son époque, brouillon et relâché, écrivant à la diable, ceux qui l'ont pillé faisaient en même temps profession de le mépriser. Tant de dons gaspillés à tort et à travers, une fièvre qui le tient sans cesse en haleine à propos de tout et de rien, des idées qui fermentent et éclosent sans mûrir, il est le contraire d'un artiste. Mais son écriture reflète le plaisir et le désir saisis sur le vif, la passion communicative de faire partager la pensée en train de s'élaborer, une générosité impatiente de répandre autour d'elle le bonheur par la pédagogie.

Il est du dix-huitième siècle et du nôtre par la recherche d'une culture destinée à tous, véhicule du bonheur et de la fraternité. L'anthologie établie par Geneviève Bollème va contribuer à relancer les idées de Louis-Sébastien Mercier dans notre époque.

ALAIN CLERVAL.

● Parmi les rééditions : *la Corde raide*, autobiographie d'Arthur Kœstler. (« Pluriel ». Le Livre de poche.)

★ DICTIONNAIRE D'UN POLYGRAPHE, de L.-S. Mercier. Bourgois, « 10/18 », 448 p., 17,70 F.

romans

Jean Carrière sous les feux opposés de la critique

La caverne du bonheur

UN particulier se promène, à pied ou en calèche, dans les collines du Sud, par temps de choléra, et au dix-neuvième siècle. Aussitôt ça fait *tilt* dans le cerveau du critique : voici que se dresse la statue du commandeur Giono. Pourtant, *l'Histoire appartient à tous*, et le choléra, qui depuis longtemps répand la terreur. Sachant où Jean Carrière a déniché l'idée de *la Caverne des pestiférés*, on peut garantir qu'il ne la doit ni au pieux souvenir de Giono ni à ce jeune fumeur de cigarillos dont nous avons tous deux *suivi* les traces pour un *Itinéraire du Hussard*, naguère télévisé. A *moins* de ressortir la vieille galéjade, née de quelque joyeuse soirée, qui voulait faire de Jean Carrière l'auteur du *Hussard sur le toit*. Le plus drôle : un ou deux jobards en sont persuadés.

Donc, nous voici cernés par la peste, de la première à la dernière page, et nous sommes bien au dix-neuvième siècle, dans notre région provenço-languedocienne. Julien Jourdan, arrivé de Paris par Pont-Saint-Esprit pour vendre sa maison familiale de Nîmes, va devoir effectuer la périlleuse traversée d'une épidémie à *son* apogée. Cet « itinéraire » nous vaut des descriptions de situations et de paysages composées à l'usage des gourmets. Carrière a le goût des *mots* charnus et drus, d'un vérisme, source de poésie, et du style de belle qualité, varlopé d'une main sûre, d'une beauté sans trucage. D'entrée, nous entendons rôder la pestilence. Flaubert disait qu'en écrivant *Madame Bovary* il respirait l'odeur de l'arsenic ; je gage que Jean Carrière a dû éprouver, au sens exact du mot, la montée des effluves mortels du choléra, *quand son* héros croisait une ferme muette, où des cadavres gonflaient au soleil. Jusqu'à la couleur avariée du ciel d'été qui ne soit écœurante. Tel est l'effet d'un *style* lorsqu'il atteint son but. Ici, c'est souvent du grand art. Et pour nous dérider, çà et là, des pages d'une cocasserie qui nous ramène aux meilleures lectures que nous ayons pu garder en mémoire : l'épilogue du repas chez les Déverlange, à Nîmes, me paraît être, à *cet égard*, un remarquable morceau d'anthologie. Mais il est davantage : c'est de chez ces bourgeois ridicules (comme croqués sur le motif)) que Julien *Jourdan partira vers son aventure*, qui ne sera plus tellement de fuir l'épidémie.

Nous saurons dans un second volume, dont l'amorce, en fin du premier, *affûte notre fringale*, que la vraie peste peut être ailleurs que dans le choléra morbus. Nous le pressentions : « *Comment avouer*, pense *Jourdan, que le véritable cauchemar, pour lui, ce n'était ni le choléra, ni les soldats, ni les dangers et les difficultés de toutes sortes, qu'ils allaient certainement rencontrer, mais le retour à la vie normale ?* » Et, à l'appui cette exclamation qui est presque un souhait : « *Et si nous assistions à la première grande épidémie universelle ?* » C'est le vœu que survienne l'Evénement, voire l'Apocalypse, qui remette tout en question, qui purge le monde des mesquineries quotidiennes, de la médiocrité du monde organisé, des systèmes débilitants. C'est là que trouve *son plein éclairage l'exergue* d'Apollinaire que Jean Carrière a placé en tête de son livre, nous avertissant que cette histoire allait *poser le problème* de la « *longue querelle de l'ordre et de l'aventure* ».

Après maintes péripéties, la petite troupe de fuyards à laquelle appartient Julien Jourdan décide, Nîmes quittée et les *Cévennes franchies, de s'installer* dans une caverne, sur un massif perdu aux confins de l'Aigoual, à l'abri des microbes. Là, ils n'attraperont pas la peste mais le bonheur. Ces nouveaux Robinsons vont, à leur insu, devenir comme une *écharde au talon* de la société ; plus encore, ils seront dénoncés comme l'incarnation d'un choléra d'une autre espèce.

Ce premier tome de *la Caverne des pestiférés* est sous-titré « Lazare », nom d'un homme qui

★ *Dessin de Bérénice* CLEEVE.

renaquit de la mort, qui sortit de sa grotte mortuaire. Curieusement, c'est dans une grotte que ces *Lazares* vont naître au bonheur. Pour quel destin ?

F.-J. TEMPLE.

★ LA CAVERNE DES PESTIFERES : 1. LAZARE, de Jean Carrière, Pauvert, 252 pages, 44 F.

Revenir au plus vite à Giono

A peine entamé le dernier Carrière, on se dit : « *Tiens le revoilà... Pensez : le Midi, le choléra de 1835, l'errance d'un individu... Comment ne pas songer au* Hussard sur le toit ? »

Et *pourquoi pas* ? Le choléra est à tout le monde. Comme a dit Beauvoir, on n'écrit jamais que ses propres livres. Sauf quand on veut paraître ne pas écrire ceux d'un autre.

Qu'à cela ne tienne : le hussard de Carrière n'est pas hussard. Il n'a pas la jeunesse d'Angelo. Ce n'est pas un passionné, mais un lubrique. Enfin, l'action se réduit à peu de chose : la *migration* d'un groupe vers une caverne, la Caverne.

La surprise vient de l'écriture. Carrière saute de cliché en chantournure baroque. On ne peut que s'émerveiller devant un manque si constant de simplicité. D'autant que Carrière, quand il a eu son prix Goncourt pour l'*Epervier de Maheux*, n'écrivait pas de la sorte. Si bien que, fascinés par cette démarche bègue, nous ne suivons guère le récit. Comment ne pas rêver un peu devant « *Il sauta un petit mur sur le côté, traversa un jardin protocolaire, monta les degrés d'un perron flanqué de deux palmiers honorifiques qui enveloppaient d'une indéfinissable atmosphère exotique la grande façade blanche, ornementée de festons orgueilleux et figée dans un silence résidentiel et hautain.* »

C'est pour le moins de l' « adjectivite »

Carrière, bousier obstiné, s'obstine. Son récit va son train, cahin-caha, vers sa Caverne. Résignés, nous le voyons débouler, page après page, nous gratifiant de trouvailles de cette sorte : « *Cette placette tendrement rustique où une demi-douzaines de mûriers gras comme des thons...* ». Les mûriers ne sont plus ce qu'ils étaient. Ou alors, les thons...

S'imaginer que la grandeur d'un sujet agit, comme par contagion, sur une œuvre, c'est se leurrer. Le Lazare de Carrière dans sa transhumance cabotique ne nous donne guère qu'une envie : retrouver Angelo. Refaire avec lui ce chemin incertain sous le soleil de la mort.

CLAUDE COURCHAY.

poésie

La mélodie de Le Quintrec

JUSQU'ICI, dans la demi-douzaine de recueils qu'il a publiés, la véhémence, la ferveur et l'authenticité étaient les marques mêmes de Charles Le Quintrec. *Les Noces de la terre* comme *la Lampe du corps* ou *Jeunesse de Dieu* avaient en commun une Bretagne aimée et toujours présente, une foi ancestrale qui se voulait généreuse et tourmentée, un refus des modes qui combattait pour une tradition *solide de la poésie* signifiante.

Le Songe et *le Sang*, sans rien renier des vertus anciennes, nous révèle un Charles Le Quintrec plus *soucieux de l'harmonie* et de l'allusion à plusieurs inconnues. Un chant, d'abord discret, bientôt plus manifeste, s'insinue dans son monde *familier, pour* lui donner une dimension élégiaque. En même temps une aisance *imprévue* lui *permet* de ramasser davantage son lyrisme. L'âpreté est encore là, mais à peine suggérée, et comme civilisée par des refrains mélodieux, son chant de pureté intérieure, Charles Le Quintrec peut désormais nous le murmurer sans nous prendre à la gorge.

Paris.

J'ai connu d'autres bonheurs
Dans le ventre de Paris
Saint-Eustache
Il est une heure
Un clochard qui me défie
La lame de son couteau
Ses galoches
Son manteau
So barbe toute, piquants,
C'est Jésus, c'est Barrabas
Lacenaire ou Lovelace
Il en veut à mon argent.
J'ai connu d'autres malheurs
Dans le ventre de Paris
Notre-Dame
Il est une heure
Un clochard qui me sourit
Joyeux drille
Vieux marmot
Abbé de bachellerie
C'est Jésus
C'est Barrabas
Le Juif errant qui repasse
Il m'oime comme un omi...

ALAIN BOSQUET.

★ LE SONGE ET LE SANG, de Charles Le Quintrec. Albin Michel, 170 p., 39 F.

portrait

Cet insaisissable Benjamin Constant

● *Libéral, individualiste et sceptique.*

« LE plus français de *tous* les Suisses », a-t-on dit de Benjamin Constant. Il naît, en effet, le 25 octobre 1767, à Lausanne, *petite* ville encore campagnarde de sept mille habitants, dont Voltaire, qui y a séjourné, écrit : « *On y parle français, mais on y pense à l'anglaise* » ; et encore : « *On y joint la politesse* d'*Athènes à la simplicité de Sparte.* »

Peu après lui avoir donné le jour, sa mère meurt ; son père, le colonel Juste de Constant, le confie à de biens étranges précepteurs, dont le mieux inspiré lui enseignera à cinq ans déjà le grec, qu'il lui a présenté comme un langage secret à apprendre « par jeu ». Jamais d'ailleurs on ne fera appel en vain à son goût du jeu ; Benjamin Constant, *toute sa vie durant*, jouera, que ce soit en politique, en amour ou à la roulette, où il perdra des sommes considérables.

Son père, bien que distant, est fier de son fils : il en attend beaucoup ; il est vrai qu'à dix ans déjà le petit *Benjamin* compose des opuscules, joue du clavecin et passe sa vie chez les demoiselles. Il va dans le monde et le juge : « *Ils ont tous l'air de ne pas s'aimer beaucoup.* »

Benjamin Constant sera à la fois un amant passionné et calculateur, s'apitoyant sur lui-même et se reprochant sa complaisance, fidèle dans le souvenir et inconstant dans le présent, préférant l'analyse de sa passion à son objet, d'une lucidité si extrême enfin qu'elle crée le désert ; bref, Benjamin Constant, c'est *Adolphe*, roman auquel il attachait peu d'importance.

Ce personnage insaisissable à force *de* mobilité, Alfred Fabre-Luce avait déjà tenté, en 1939, *de le situer dans le milieu* cosmopolite de Coppet. Dans l'excellente et très classique biographie qu'il livre aujourd'hui au public, il *accompagne* Constant dans ses périples européens, l'observe auprès de Mme de Charrière ou de Mme de Staël, le *compare* à Napoléon, Talleyrand et Chateaubriand, le défend vigoureusement contre Henri Guillemin et rompt *également* quelques lances contre la psychanalyse, à propos d'*Adolphe* justement.

Avec un *art consommé* du portrait psychologique, Alfred Fabre-Luce nous montre ce sceptique partagé entre le désir de croire (« *je suis trop sceptique pour être incrédule* », écrit Constant à sa sœur) et la lucidité désenchantée de certaines notations de son journal : « *Enigme du monde, j'ai peur qu'elle n'ait que deux mots : propagation pour les espèces et douleur pour les individus...* » Mais là où, selon Alfred Fabre-Luce, le génie de Constant *se révèle* véritablement, c'est dans son pamphlet contre Napoléon : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, réquisitoire décisif et prémonitoire contre toutes les formes de despotisme. A sa publication, Stendhal écrit : « *Il est paru un chef-d'œuvre qui coûte 3 F et 10 sous* », ajoutant : « *Certaines pages sont meilleures que Montesquieu.* »

La force de ce pamphlet, sa rigueur également, tiennent à ce que, fondamentalement, Benjamin Constant est un libéral. Son libéralisme, note justement Alfred Fabre-Luce, jaillit de sa vie intime et lui emprunte sa mobilité ; les persécutions des catholiques *contre* ses ancêtres, des barons de Berne contre les ressortissants vaudois, de Napoléon contre Mme de Staël, son bref passage dans les prisons de la Révolution, lui ont donné le goût physique de la liberté.

S'il croit à un nécessaire apprentissage de la liberté, il ne transigera jamais sur les libertés formelles ; redoutant également les masses et le despote, il s'efforcera d'interposer entre ces deux colosses ennemis « la mince feuille de papier » d'une charte. *Le* modèle, pour lui, restera toujours l'Angleterre.

En 1818, il est élu député. Sous la Restauration, son nom devient le symbole de l'opposition. Cet individualiste forcené siège à l'extrême gauche ; lui qui avait écrit : « *Je voudrais avoir les avantages d'un homme vivant noblement, c'est-à-dire utile ni à lui ni aux autres* », il se rapproche du peuple, prend conscience de la solidarité humaine, dénonce la traite des Noirs, lutte contre les privilégiés de son temps et défend *inlassablement* la liberté de la presse.

Oui, son entrée dans la vieillesse est bien, comme l'écrit Fabre-Luce, son entrée dans la grandeur. Il meurt à Paris le 10 décembre 1830. Ses funérailles seront somptueuses. Louis Blanc les a décrites : « *La ville entière était debout. Le convoi s'étendait le long des boulevards avec une lenteur extrême. On eût dit de loin une mer immense, presque immobile... Des visages émus se montraient à presque toutes les fenêtres d'où tombaient sur le cercueil des lauriers et des fleurs.* »

ROLAND JACCARD.

★ BENJAMIN CONSTANT, d'Alfred Fabre-Luce. Librairie académique Perrin. 347 p. 63 F.





lettres étrangères

Fenoglio et les partisans italiens

PAVESE, Vittorini, les aînés, Calvino et Beppe Fenoglio, les cadets. Et Giulio Einaudi, l'incitateur, le stimulateur, le créateur en somme parce qu'il sut les réunir autour de lui en ces années 1938-1944, où, au sein même de la guerre et du régime fasciste, la culture italienne connut par lui, par eux, les ferveurs d'une efflorescence dont le lecteur français est, pour le moins très mal informé. Comme Trieste, Turin est l'un de ces lieux de rencontre où le génie italien donne ce qu'il a de meilleur en fécondant un apport étranger. Il s'agissait alors des Américains.

Beppe Fenoglio est mort en 1963 et son œuvre est, en grande partie posthume. Même en Italie, son rayonnement est demeuré discret, comme réservé à ses amis de jeunesse, à ses camarades de combat. Lavida Lajolo, l'un d'eux, publie ces jours-ci chez Rizzoli, sa biographie. Son principal roman, *le Partisan Johnny*, a été traduit sous le titre *la Guerre sur les collines* (Gallimard, 1974). « *C'est l'un des plus beaux romans européens sur la Résistance* », notait Claude Ambroise dans l'article très fin qu'il consacrait à cet ouvrage ici même (*le Monde* du 28 mars 1974).

Une période très datée, des lieux très limités : les Langhe, autour d'Alba, dans le Piémont du sud, et la guérilla des partisans entre le 8 septembre 1943 et la fin de la guerre. A cet égard, c'était un document majeur sur l'expérience décisive de la récente histoire italienne. Mais *une Affaire personnelle* et les récits qui la suivent contribuent à mieux situer ces textes au-delà de leurs cadres formels du temps et de lieux.

Cette longue nouvelle ou ce court roman disent la course du partisan Milton dans les nappes de brouillard sur les collines autour d'Albe, à la poursuite du fantôme de Giorgio, son ami de jeunesse, et de Fulvia, la jeune fille qu'ils avaient cru aimer. Il en meurt en affrontant seul un détachement des troupes fascistes.

C'est la guerre civile d'abord, entre Italiens. Et le déchirement du jeu de la guerre et de l'amour, que sa transposition en écriture ne dépouille jamais de ce qu'il eut de poignant. Au-delà, impliquée dans la très savante spontanéité de la mise en scène, toute la thématique de la traque du double, des doubles privilégiés, que chaque *personnage rencontré incarne* avant de disparaître dans la brume. D'illusion en illusion, Milton court à la mort et le sait, dans *une orchestration verbale* où passent les échos de Mahler.

Ce que toute la génération de Beppe Fenoglio retrouve de ses expériences en ces pages qui charrient les nostalgies d'un temps où un disque de jazz évoquait cet *ailleurs* dont le *rêve interrompait* le cours de la guerre, est sans doute, comme l'affirme le texte de la jaquette du livre, restitué avec « *une sensibilité juvénile* ». De même que les autres récits plus brefs, nouvelles très achevées, témoignent de la vie paysanne des Langhe. Mais au-delà de ces documentaires, de cette lecture presque anecdotique, Fenoglio introduit à l'allégorie même de toute existence : celle de l'inachevé, de la hantise de l'unité de l'être happé par la mort, la grande conciliatrice

JACQUES NOBÉCOURT.

★ UNE AFFAIRE PERSONNELLE et AUTRES RECITS, traduit de l'italien par Nino Frank et Jean-Claude Zancarini, Gallimard, coll. « Du monde entier », 258 pages, 65 F.

Vassilikos et l'armateur

Avec quelques copains, il a enlevé Alfatride junior. Cachés sur le mont Parnasse, puis sur la côte italienne du Sud, ils attendent la rançon. La vie quotidienne clandestine est un peu fastidieuse : le narrateur découvre *les vertus de l'écriture*. Entre deux « séquences » de tortures infligées à l'otage (rassurez-vous : il l'oblige à assister à ses ébats avec sa belle, reconquise et devenue une sorte de Patricia Hearst des Balkans), le narrateur retrace l'enquête sur la mort de Mme Alfatride.

Le meilleur du livre : les séances de dissection, nettes et techniques, alternent avec les témoignages du personnel des Alfatride (ceux qui sont pour Monsieur, ceux qui sont pour Madame, *mafiosi* impassibles ou gens du peuple naïfs) ; des pages du journal intime de l'armateur répondent à celles de son épouse, à quoi s'ajoutent les récits colorés des amis et amants mutuels des conjoints. Du beau monde, tout ça ! Parmi les débauchés gais et vides de la « jet society » invités dans l'île du milliardaire, *deux spécimens intéressants* : une jolie baronne allemande qui stimule le voyeurisme lubrique d'Alfatride, mais qui n'aime que les dames, et un sculpteur intelligent et cynique qui satisfaisait avec art le masochisme sexuel de Mme Alfatride. Voluptés grecques sur plages polluées... Il en faut pour tous les goûts. Ou les dégoûts.

Comme ceux, sincères, du ravisseur, qui, à part cela, il faut bien le dire, a du mal à nous convaincre de sa conversion idéologique. Victime lui-même d'un ravissement... érotique quasi permanent, il trouve plus d'images justes pour décrire les charmes de sa Noémie que ceux de Karl Marx. Ce terrorisme de pacotille qui sent sa volonté d'être à la mode a quelque chose d'un peu déplacé. L'histoire, bien sûr, finit sur un échec. Révolutionnaire perdant, l'étudiant en médecine reconnaît n'avoir rien gagné à cette épopée qui tourna court, mais, ajoute-t-il : « *Si la puanteur de l'assassinat remonte et se répand dans le public, je serai content.* »

Vassilikos est cette fois meilleur romancier que justicier. Ce faux roman policier est admirablement construit. Et que dire des pages délicieuses sur les vrilles d'une vigne au crépuscule, sur les corps innombrables étalés sur les plages, « *ces corps dépouillés de toute métaphysique, qui circulent seuls parce que leur âme n'est pas au rendez-vous* », que dire de la célébration, nouvelle sous la plume de Vassilikos, du corps féminin, un corps « *dont sa folie a pris la forme... parce qu'il embaume l'anémone de mer* » ? Tout cela vaut tellement mieux que n'importe quel couplet sur la lutte des classes !

Quant au fait qu'un armateur ait tué sa femme, c'est bien regrettable si c'est vrai, mais c'est l'affaire de l'armateur, pas la nôtre. C'est celle des Grecs ? Soit. Alors, disons simplement que nous nous trouvons d'autres raisons qu'eux d'*aimer ce livre*.

FRANÇOISE WAGENER.

★ ALFATRIDE, de Vassilis Vassilikos. Traduit du grec (et bien traduit comme d'habitude), par Gisèle Jeanperin. Gallimard, « Du monde entier », 198 pages, 35 F.

Le ministre et les colombes

● *Une leçon de sagesse*

SEIGNEUR de Metsovo, en Epire (région montagneuse du nord de la Grèce), baron, plusieurs *fois* ministre à la défense ou aux affaires étrangères, Evanghelos Averoff est un des sages de la politique grecque. Déporté par les nazis pendant l'occupation, redéporté par les colonels, romancier et auteur de pièces de théâtre, il a su protéger sa région de l'invasion du béton et du mauvais goût, qui se répandent en Grèce comme partout. Grand ami de la nature et depuis toujours de l'écologie, il est un *spécialiste* des colombes.

Lui-même, comme nombre de ses compatriotes, élève, dans son fief, des « pigeons-flèches ». C'est là une race particulière de pigeons qui ne se laissent pas nourrir et photographier comme leurs homologues de Venise, ni comme ceux de Paris, irrespectueux envers les maréchaux qui gardent le Louvre, côté Rivoli.

Ces oiseaux « *de nos consanguins, les plus ardents à vivre* », comme l'écrit Saint-John Perse, ont des ailes coupantes comme des lames. Très rapides, ils montent plus haut que les arbres. A la descente, ils surprennent le faucon par leur rapidité et la soudaineté de leurs chutes libres. En prenant pour héros un de ces oiseaux, Evanghelos Averoff a construit une histoire d'enfants, plutôt pour grandes personnes. Libres, les pigeons-flèches ne se laissent pas surprendre par l'ennemi. Légers, ils ont la grâce de l'azur et donnent une leçon de sagesse.

Préfacé par Maurice Druon et traduit par Alexandre Vallos, ce récit est excellemment adapté du grec par Jacques de Ricaumont.

DIMITRI T. ANALIS.

★ VELOCE, PIGEON-FLECHE, d'Evanghelos Averoff. Récit adapté par Jacques de Ricaumont sur une traduction d'Alexandre Vallos. Préface de Maurice Druon de l'Académie française. Stock, 1978, 210 p., 38 F.

histoire

Le délire et la médiocrité de Himmler

● *A travers ses « Discours secrets ».*

L'HISTOIRE du IIIe Reich, déjà singulièrement pauvre en figures attachantes, assigne à Heinrich Himmler la tâche exceptionnelle de concentrer sur son ingrate personne l'immense horreur et toutes les malédictions du régime. Là où Hitler, Goering, Goebbels échappent de loin en loin à leur monstrueux destin par la passion musicale et l'amour de l'architecture, un sybaritisme glouton, un courage sans défaillance, l'impitoyable exterminateur des juifs ne sort jamais du triple enfer identifié à son nom. Entre les SS, la Gestapo, les camps de concentration qu'il créa, organisa, commanda sans l'ombre d'un remords jusqu'à la *défaite*, *chacune* de ses principales entreprises pouvait largement suffire à la funeste gloire d'un seul homme. Celui-là les assuma toutes avec une paisible conscience professionnelle, où la routine du fonctionnaire se mêlait étrangement à l'insensibilité du bourreau.

Parfois, sans doute, de brefs soupirs semblaient l'humaniser. Capable de dire : « *C'est le cœur qui décide en fin de compte* », il ajoutait même au sujet des massacres accomplis sur ses ordres en Europe orientale : « *C'est dur, et terriblement difficile pour les troupes qui doivent le faire.* » Pauvres troupes ! Sa plainte exprime assurément la compassion du chef d'équipe inquiet de savoir son personnel surmené. Pas une fois, en revanche, il ne s'apitoie sur les victimes, ni ne s'interroge sur la légitimité des meurtres perpétrés en son nom, sur ses instructions. Rarement quelqu'un mit à se noircir une ponctualité aussi pointilleuse. Quel démon poussa donc ce fils d'un ancien précepteur du prince héritier de Bavière à devenir ainsi l'un des despotes les plus chargés de crimes de toute l'histoire humaine ?

Les discours confidentiels qu'il prononça de 1935 à 1944, devant des auditoires très divers de responsables politiques, de civils, de généraux de la Wehrmacht ou d'officiers SS, apportent sur ce point des explications insuffisantes, d'une effroyable médiocrité. En 1918, il assista, comme tous les nationalistes allemands de sa génération, à l'effondrement de l'empire avec rage et douleur. La défaite de novembre, le drapeau de Bismarck traîné dans le ruisseau par des soldats spartakistes lui laissèrent le souvenir d'une souillure ineffaçable. Beaucoup de juifs participaient au mouvement, avec les jeunes adeptes du bolchevisme. Sommairement, il associa les uns et les autres à des espèces inférieures qu'il qualifiera plus tard de « sous-hommes », avant de les traiter en conséquence.

Comme des chevaux...

Les Réprouvés d'Ernst von Salomon décrivirent d'une plume inoubliable ce patriotisme blessé, ardemment contre-révolutionnaire qui entraîna ses meilleures troupes vers les corps francs de la Baltique. Ce nationalisme ne les préparait pas spécialement à construire des fours crématoires. Hélas ! les esprits courts simplifient aisément dans l'atrocité. Avec la meurtrière candeur des fanatiques, Himmler subordonna très tranquillement le salut du pays à l'élimination totale du judaïsme.

Au long de ses exposés, il ne s'épuise guère à *fournir* une définition quelconque de la supériorité raciale absolue qu'il prête aux siens. Elle relève pour lui d'une évidence indiscutable, comme le bleu du ciel, la transparence de l'eau, et se constate bien plus qu'elle se démontre. En veine d'éloquence, il expliquera pourtant un jour aux jeunesses hitlériennes qu'il en va à peu près des humains comme des chevaux, et qu'une *riche nature* se détecte à l'« *aspect général de la bête* », à l'« *expression de ses yeux* », et aussi à l'« *expérience* » qu'en a « *le spécialiste* ». L'argumentation consterne certainement par sa médiocrité. Elle contient l'essentiel des convictions de Himmler. S'il ne poussa jamais plus loin l'effort d'analyse, les conséquences qu'il en tira ne *finissent pas* d'épouvanter.

A l'automne 1943, le chef de la Gestapo expose ainsi très calmement, aux Reichsleiter et Gauleiter convoqués à Posen, qu'il attend d'eux une extermination totale des juifs, sans en excepter aucun du massacre. « *La question suivante nous a été posée : « Que fait-on des femmes » et des enfants ? » Je me suis décidé et fai là aussi trouvé une solution évidente. Je ne me sentais en effet pas le droit d'exterminer les hommes — dites, si vous voulez, de les tuer ou de les faire tuer — et de laisser grandir les enfants qui se vengeraient sur nos enfants et nos descendants. Il a fallu prendre la grave décision de faire disparaître ce peuple de la Terre.* »

Le corps et le péché

La sténographie ne précise pas si la voix de l'orateur se troublait quand il programmait l'hécatombe. Une épaisse vulgarité relaie de loin en loin la froide monotonie du plan de mort. « *Il en va de l'antisémitisme comme de l'épouillage*, tranche-t-il devant les SS. *Détruire les poux ne relève pas d'une question de conception du monde. C'est une question de propreté.* »

Comme presque tout le monde depuis soixante ans, les nazis se voulaient modernes, révolutionnaires. Expert en modernité, le maître des camps de concentration complimente Hitler d'avoir combattu « *la réaction catholique et légitimiste* », et empêché ainsi un retour au « *Moyen Age le plus barbare* ». Avec son ami *Goebbels et leur commun Führer*, il exécrait « *la prêtraille* », « *tous ces intermédiaires qui forment une caste entre les hommes et Dieu* », le *christianisme*, « *cette peste, la pire maladie qui nous ait atteint dans toute notre histoire* », coupable d'avoir perverti l'instinct, le respect du corps humain chez les Occidentaux.

Curieusement, quelques-uns de ces griefs remportent aujourd'hui d'incontestables succès posthumes, et figurent dans l'arsenal idéologique des plus vigilants libéraux. Avec une quarantaine d'années d'avance, Himmler stigmatise l'identification du corps au péché, « *la tendance du christianisme à détruire la femme et à mettre en évidence l'infériorité féminine* » Non sans véhémence, il reproche au national-socialisme de reprendre « *cet héritage mental* », condamne « *une certaine tendance à exclure autant que possible les femmes des fêtes et des cérémonies* », et affirme même : « *Nous devons bien voir que le mouvement, la conception du monde national-socialiste, ne peuvent subsister que s'ils sont portés par les femmes.* »

Par-delà les réformes et les crimes, Himmler entrevoyait la naissance d'un Reich lumineux enfin étendu de l'Alsace à l'Oural, avec ses cent vingt millions d'habitants. Son rêve, absurde et grandiose, laisse derrière lui une Allemagne politiquement, territorialement, peut-être moralement, amoindrie, pour plusieurs générations, l'Europe livrée à la double hégémonie russe et américaine. Dans l'histoire des hommes, si riche en catastrophes, le délire hitlérien atteint des dimensions exceptionnelles. Comme le *Journal* de Goebbels paru il y a quelques mois, ces discours du créateur des SS en ressuscitent avec une terrifiante exactitude la démence et les atrocités.

GILBERT COMTE.

★ DISCOURS SECRETS d'Heinrich Himmler, collection Témoins, Gallimard, 251 pages, 49 F.



هكذا من الأصل

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE

Quand les coureurs dénoncent le système

Valence-d'Agen. — Evénement sans précédent sur la route du Tour, les coureurs ont refusé de participer au sprint et ont mis pied à terre 20 mètres avant la ligne d'arrivée, mercredi 12 juillet à Valence-d'Agen, au terme d'une randonnée cyclotouristique de 150 kilomètres couverte à 25 kilomètres-heure de moyenne (nos dernières éditions). Bien entendu, il n'était pas question de classer des marcheurs. Les commissaires ont annulé purement et simplement l'étape et les organisateurs ont décidé de verser le montant des prix à la municipalité, qui a certainement payé très cher le droit d'accueillir le Tour de France.

De notre envoyé spécial

Pourquoi cette grève ? Les routiers professionnels avaient déjà manifesté à plusieurs reprises, notamment en 1966, pour protester contre les premiers contrôles antidopage, mais jamais encore un mouvement de grogne collectif — qui suppose l'adhésion totale du peloton — n'avait pris une telle ampleur. Il s'agit moins, sans doute, d'un accès de colère épisodique que d'une prise de conscience générale. Certains observateurs n'hésitent pas à dire que, dix ans après, le Tour de France a connu son mai 68.

En fait, les coureurs reprochent aux organisateurs un système qui sacrifie l'intérêt sportif aux impératifs commerciaux. *« On nous impose des transbordements parfois très longs parce que l'épreuve est tenue de ne pas dépasser quatre mille kilomètres, et l'on rallonge inutilement la distance pour faire une halte de deux heures à Valence-d'Agen. C'est absolument irrationnel. N'était-il pas plus simple et plus logique d'aller directement de Tarbes à Toulouse ? »*

« Après la difficile étape du Pla-d'Adet, plusieurs coureurs n'ont pu être massés qu'à 11 heures du soir, nous a dit un soigneur, car le lieu d'hébergement était très éloigné de l'arrivée. Mais ils ont dû se lever à 5 heures. Et la même scène va se répétera demain, puisque le départ sera donné de Figeac, à cent cinquante kilomètres de Toulouse. Douze heures de sommeil en deux nuits pour des athlètes qui participent à une épreuve aussi exigeante, c'est nettement insuffisant et contraire de surcroît à la législation du travail. Les organisateurs, qui ont paru essentiellement préoccupés de rentabiliser leur affaire, n'ont pas suffisamment tenu compte de ces problèmes d'intendance. Ils sont pourtant essentiels. »

Sans aller jusqu'à imaginer une grève perlée de cette importance, il était aisé de prévoir que l'étape de transition entre les Pyrénées et le Massif Central donnerait lieu à une course négative. Les directeurs du Tour feignaient-ils de l'ignorer ? Ils ont beau jeu aujourd'hui de stigmatiser l'attitude des coureurs en évoquant l'exemple des « anciens », qui partaient à minuit pour parcourir 400 kilomètres sans rechigner, et en leur rappelant qu'ils acceptent d'effectuer des rallyes automobiles pour honorer leurs contrats. Au reste, les engagés de l'épreuve ne connaissent-ils pas longtemps à l'avance l'itinéraire qui leur est proposé ?

« C'est exact, nous a répondu un personnage influent du peloton, mais on se trouve devant le fait accompli, car nous ne sommes jamais consultés, ce qui est inadmissible. »

Bref, c'est le dialogue de sourds entre les professionnels, qui ont voulu donner un avertissement aux organisateurs, et ces derniers, qui accusent les champions cyclistes de tuer la poule aux œufs d'or.

L'incident de Valence-d'Agen aura-t-il une influence sur l'évolution du Tour et de sa formule, ou subsistera-t-il uniquement comme un élément de folklore au même titre que l'abandon spectaculaire des frères Pélissier — « les forçats de la route » — qui avaient alerté l'opinion voici un demi-siècle sur les extravagances d'un règlement despotique ?

Il est trop tôt pour le dire. En revanche, il n'est pas exclu que l'événement modifie la physionomie des prochaines étapes en raison du climat qui s'est installé dans le peloton, où Bernard Hinault fait arbitrairement figure de « meneur ». Un rôle présumé qui ne lui facilitera pas la tâche.

JACQUES AUGENDRE.

LES RESULTATS

DEUXIEME TRONÇON DE LA DOUZIEME ETAPE : VALENCE-D'AGEN-TOULOUSE (96 km)

Classement. — 1. Jacques Esclassan (Fr.), 2 h. 19 min. 12 sec. ; 2. Raas (P.-B.) ; 3. Maertens (Belg.) ; 4. Delepine (Fr.) ; 5. Gauthier (Fr.) ; 6. Teirlinck (Belg.) ; 7. Sibille (Fr.) ; 8. Bertin (Fr.) ; 9. Pussieu (Fr.) ; 10. Sandars ; etc.

Classement général. — 1. Joseph Bruyère (Belg.), 58 h. 38 min. 42 sec. ; 2. Hinault (Fr.), à 1 min. 5 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 58 sec. ; 4. Pollentier (Belg.), à 2 min. 47 sec. ; 5. Kuiper (P.-B.), à 4 min. 8 sec. ; 6. Agostinho (Port.), à 5 min. 48 sec. ; 7. Maertens (Belg.), à 8 min. 25 sec. ; 8. M. Martinez (Fr.), à 8 min. 34 sec. ; 9. Laurent (Fr.), à 7 min. 15 sec. ; 10. Galdos (Esp.), à 7 min. 39 sec. ; etc.



TROP DE DÉPARTS DIFFÉRÉS

Les coureurs du Tour déplorent à juste titre le nombre important des départs différés et des transbordements. Il n'y en a pas moins de cinq de Saint-Lary-Soulan à Paris, à savoir : Saint-Lary-Soulan - Tarbes, Toulouse-Figeac, L'Alpe-d'Huez-Grenoble, Belfort-Metz, Nancy-Epernay.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'HOMO AMERICANUS

Il faut se méfier de l'actualité. Elle est sournoise, impulsive, elle n'arrête pas de bouger. Vous la cernez, vous la saisissez, vous la mettez en boîte et, quand vous la ressortez — je pense au magazine « Question de temps », mercredi sur les Etats-Unis, — elle n'est déjà plus où vous l'aviez laissée. Brûlante, dansante, hurlante, la fièvre évangéliste qui secoue l'Amérique donne lieu, c'est vrai, à des situations, à des initiatives ahurissantes parfois, inattendues en tout cas : énormes shows religieux orchestrés à la télé par des prédicateurs-producteurs, style Guy Lux, « drive-in » placés sous le signe du Christ avec culte radiophonique et plateaux-service accrochés à la portière des voitures.

Les super-stars de ce grand cirque, de cette kermesse parabibliques, les Anita Bryant, les Larry Flint, suscitent cependant des réactions à la mesure des passions déchaînées par ces ferveurs, par ces fureurs électroniques. On nous a parlé de ce roi de la presse porno converti à grand bruit à l'occasion d'un voyage en avion avec la sœur du président Carter, il a vu saint Paul en cours de vol. Seulement voilà, il gît depuis des mois sur un lit d'hôpital où l'ont cloué pour la vie — pour ce qui lui en reste, le pauvre, — des balles tirées par qui, pourquoi, on ne sait pas, on ne comprend pas. Ce phénomène complexe, dont on cherche outre-Atlantique à longueur d'ondes et de colonnes les ressorts cachés, nous a été présenté « à plat ». On peut le regretter.

Rien à redire à la séquence sur les ouvriers les plus payés et les plus imposés du monde. L'expérience tentée et réussie par le jeune patron de la Sullair avec ses employés actionnaires est déjà très largement suivie. Le travail à la carte, le travail lié aux notions combinées de loisirs et de créations, trouvent dans la qualité et non plus dans la quantité de la production une justification rentable sur tous les plans.

Quant à la retraite, à la demande elle aussi, idyllique pour les uns — formidables ces résidences ensoleillées du troisième âge, — réduite pour les autres aux allocations-vieillesse, elle reflète, comme partout ailleurs, les inégalités d'une société dont Jimmy Carter, longuement interviewé au cours du journal de 20 heures, soulignait et les limites et les possibilités. De Moscou à Washington, les droits de l'homme sont affaire de degrés ici, de principes là. C'est à leur constante réévaluation que se mesurent le dynamisme et l'exigence morale, oui, d'une civilisation.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 13 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : les Acadiens : ces autres Français du Canada ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel (5e épisode) ; 21 h. 25, Magazine : L'événement : Jimmy Carter ; Portugal, virage à droite ; reportage sur le coup d'Etat en Mauritanie ; 22 h. 30, Série : Caméra je (n° 2 : Le professeur d'américain, de P. Jeudy).

Deuxième volet de la série « Caméra je », adaptation d'une nouvelle de B. Pividal. L'histoire d'un homme qui, en suivant un autre (un professeur d'américain), en arrive à se faire inviter par celui-ci, et pour finir par se mettre à la recherche de lui-même.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

En raison d'une grève éventuelle du personnel d'Antenne 2, c'est un enregistrement qui sera présenté, en différé, ou bien l'Otello de l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de Karajan.

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, En direct de l'Opéra : Otello, de Verdi.

Le Maure vainqueur, amoureux, vulnérable ; un capitaine sans cervelle (Cassio), simple pantin entre les mains de Iago ; la belle Desdémona, le mouchoir, la mort enfin, puis le suicide d'Otello : une musique parfois violente, riche surtout en demi-teintes, en élans intérieurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : (Union nationale des associations familiales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA PROMESSE DE L'AUBE, de J. Dassin (1970), avec M. Mercouri, A. Dayan, F. Raffoul, D. Haudepin, Despo, J. Martin, J. Porel, F. Gravey, P. Vita. (Rediffusion.)

Evoquée par son fils (devenu le célèbre écrivain Romain Gary), l'histoire d'une juive russe, mère ardente et passionnée, qui fait de son enfant un homme.

Le portrait vrai, émouvant, d'un « monstre sacré » naturel, auquel Mélina Mercouri apporta sa fougue, son talent, son engagement personnel. Très belle réalisation.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec... F. Perroux ;

20 h., « Le jardin aux betteraves », de R. Dubillard, avec M. Bouquet, R. Bouteille et le Quatuor Bernède (rediff.) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine au Festival de Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, Otello, de Verdi (en direct du Théâtre national de l'Opéra de Paris, en collaboration avec Antenne 2). Avec les chœurs et Orchestre de l'Opéra ;

0 h. 5, France-Musique la nuit... Escales : Roumanie.

VENDREDI 14 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h., Défilé militaire commenté par Y. Mourousi ; 11 h., Variétés : Bons baisers d'hier ; 11 h. 25, Concert : Suite en ré, de V. d'Indy, la Sinfonietta, opus 52, d'A. Roussel, et Apollon Musagète, de Stravinski ; 12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal.

13 h. 35, Emissions pour les jeunes.

14 h., FILM : VACANCES ROMAINES, de W. Wyler (1953), avec R. Hepburn, G. Peck, E. Albert, H. Power, H. Williams, M. Rawlings (nouvelle rediffusion).

En visite officielle à Rome, une princesse héritière fait une fugue. Un journaliste, qui l'a recueillie et reconnue, la promène dans la ville, espérant un reportage sensationnel.

Le « conte de fées » moderne et sentimental qui lança Audrey Hepburn. Du vrai cinéma rétro !

15 h. 55, Sports : Tennis, coupe Davis : France-Angleterre ; 18 h. 15, Evadez-vous avec TF 1 : Okrayuyceluk, celui qui parle bien.

Un missionnaire chez les Esquimaux.

18 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 45, Tour de France (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : La lune est bleue, de M. Herbert. Mise en scène : R. Clément. Avec B. Alane, A. Blancheteau, D. Ceccaldi, J. Steen.

Une fille pauvre et belle hésite entre un jeune architecte et un quadragénaire riche.

22 h. 35, Ciné-première, avec Eddie Constantine ; 23 h., Feu d'artifice ; 23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

9 h. 15, Revue du 14 juillet (jusqu'à 11 h., en direct).

14 h., Série : Le cœur au ventre ; 15 h., La piste aux étoiles ; 15 h. 30, Sports : Ski ; Tour de France (Besse-en-Chandesse - Puy de Dôme) ; 16 h. 45, FILM : D'ARTAGNAN L'INTREPIDE, de J. Halas (1973), avec les voix de F. Perrin, M. Duchaussoy, C. Bertrand, M. Elias, P. Pradier.

Dessin animé de long métrage, d'après les Trois Mousquetaires, d'Alexandre Dumas. Réduction de l'intrigue à des aventures de bande dessinée. Style post-disneyen sans originalité.

18 h., Jeu : Récré A 2 (Entre les lignes ; Robinson Crusoé) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Soif d'aventures ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres, de R. Roulet, avec M. Vitold, A. Chevallier.

21 h., Emission littéraire : Apostrophes (Les intellectuels et la « petite reine »).

Avec MM. R. Fallet (Splendeur et misère de René Fallet, de J.-P. Liégeois) ; M. Le Bris (l'Homme aux semelles de vent) ; L. Nucera (le Roi René) ; P. Chany (l'Année du cyclisme) ; et la participation de : Y. Berger, J.-E. Hallier, A. Blondin et R. Chapatte.

22 h. 45, Journal ; 22 h. 50, FILM (ciné-club) : QUANDO O CARNAVAL CHEGAR (Quand le carnaval arrivera), de C. Diegues (1972), avec N. Leao, M. Bethania, A.M. Magalhaes, O. Lara, C. Buarque de Holanda (v.o. sous-titrée).

Quatre chanteurs brésiliens — dont un Noir — veulent se produire pendant le Carnaval. Divers événements désagrègent le groupe.

Ce film est inédit en France. Selon Carlos Diegues, il a été réalisé pour « liquider une série de mythes et de mensonges établis dans le cinéma brésilien ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Documentaire : Leviathan. La baleine franche en Patagonie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Carte blanche à Marc Ullmann..., cinq hommes à la une.

Qu'est-ce qui a marqué la France cette année, s'interroge le journaliste Marc Ullmann ? A chaque événement son homme : Michel Rocard pour la défaite de la gauche, René Monory pour la nouvelle politique économique du gouvernement, Alphonse Arzel pour la « marée noire », Maurice Bouvier pour la violence et le terrorisme, Alain Souchon pour l'évolution des comportements.

21 h. 30, Il était une fois... le pouvoir : (Les sept vaches maigres du roi Shiilok).

Un pouvoir qui a ses menaces, un roi qui ne peut tomber malade.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Bélanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Olt ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Le théâtre musical ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Coco perdu », de L. Guilloux ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : les multiplications rituelles ou la contrainte de la mode ; 18 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec... F. Perroux ;

20 h., Relecture : Ernest Cœurderoy, par H. Juin, avec R. Langlais, J. Le Glou ; 21 h. 30, Festival voix-théâtres-musiques d'aujourd'hui à Nanterre... Musiques d'Aperghis ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 15, Divertimento (Strauss, Nussio, Chaplin, Abraham, Strauss) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Berlioz, Ibert, Milhaud ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Suisse italienne : Soltva, Grisoni, Cavadini, Quadranti, Moch, Antonini, Vengaro ; 17 h., Postlude : Prokofiev, Lejeune, Elgar ; 18 h., Musiques magazine au Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ;

20 h. 30, Da Capo : « Quatuor n° 13 Beethoven, Quatuor n° 12 en ut mineur » (Schubert), par le Quatuor de Budapest (1932-1936) ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Symphonie n° 8 en si mineur » (Schubert) ; « Concerto pour violon n° 1 en ré majeur » (Prokofiev) ; « Concerto pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, sous la direction d'E. Leinsdorf ; 23 h. 15, Da Capo (suite) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Escales : Bulgarie.



CARNET

Réceptions

— M. Camille Dumout, ambassadeur du Luxembourg, a donné une réception, mercredi, pour prendre congé de ses nombreux amis. Le ministre des affaires étrangères avait offert le même jour un déjeuner en l'honneur de ce très sympathique diplomate, dont la courtoisie n'a d'égale que la vivacité d'esprit, qui était en poste à Paris depuis 1971 et a été nommé à La Haye.

— A l'occasion de la visite de M. Santiago Roel, ministre des affaires étrangères, et de la réunion de la commission économique mixte franco-mexicaine, l'ambassadeur du Mexique et Mme Flores de la Peña ont offert une réception mercredi 12 juillet.

Naissances

— Dominique et Antoine BOUR sont heureux d'annoncer la naissance de

Frédérique,

le 12 juillet 1976.
8, rue Dieu, 75010 Paris.

— M. Dimitri Tsakanikas-Analis et Mme, née Christiane Drier de Laforte, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marina-Adélaïde,

le 11 juillet, clinique Spontini, 68 bis, rue Spontini, 75016 Paris.
175, boulevard Murat, 75016 Paris.

Décès

LAURENT SCHIAFFINO

Mme Laurent Schiaffino,
Le comte et la comtesse de Clermont-Tonnerre,
Natalie, Elisabeth et Charles de Clermont-Tonnerre,
Mme Monique Schiaffino,
Laurence, Laurent et Catherine Brunet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Laurent SCHIAFFINO,
armateur,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien sénateur d'Alger,
ancien président
de la chambre de commerce d'Alger et de la région économique d'Algérie,
leur époux, père, beau-père et grand-père, survenu le 11 juillet en son domicile à Paris, 40, avenue Foch, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 33, avenue Raymond-Poincaré, Paris.
40, avenue Foch, 75116 Paris.
4, avenue Van-Dyck, 75008 Paris.
59, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne.

[Né le 22 janvier 1897 à Alger, M. Laurent Schiaffino, d'une famille d'origine génoise, développa la Société d'armement Charles Schiaffino, la plus importante d'Algérie, et joua à ce titre un rôle de tout premier plan dans l'économie de ce pays. Il fut, de 1937 à 1964, président du Comité des armateurs d'Algérie, de la chambre de commerce d'Alger et de la région économique de 1949 à 1962.

Elu sénateur le 19 juin 1955, il siégea au groupe des républicains indépendants. Attaché à l'Algérie française, il s'éleva au Sénat contre certaines dispositions électorales de la loi-cadre. Il ne joua aucun rôle direct dans les événements de 1958. Il fut réélu sénateur le 31 mai 1959 sur une liste favorable à l'intégration. Il conserva cependant une attitude éloignée de tous les extrémismes dans la période qui précéda l'indépendance.]

— M. Paul-Henri Franck, officier de la Légion d'honneur, son époux,
Mme Maurice Dalloz, sa sœur,
Mme Georges Wetzels, sa tante,
M. Jean-Jacques Franck, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme J.-J. Franck, officier de la Légion d'honneur,
Mme Odette Franck-Lejeune, officier de la Légion d'honneur,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces, leurs enfants,
Ainsi que ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul-Henri FRANCK,
née Suzanne Devillard,
survenu à Eze-sur-Mer, le 8 juillet 1971, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Paris, le 12 juillet, en l'église Saint-Dominique, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Choisy-le-Roi.
Cet avis tient lieu de faire-part.
112, boulevard Notre-Dame,
13006 Marseille.

Mme Pierre HAMELIN,
née Paule Couturier,
est retournée à Dieu le 11 juillet, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Ses enfants :
Sœur Marie-Elisabeth Hamelin (O.P.),
Milles Antoinette et Monique Hamelin,
M. et Mme Daniel Hamelin et leurs enfants Christelle, Patrick, Jean-Luc et Loïc,
Père Bernard Hamelin, religieux de l'Assomption,
prient tous ceux qui l'ont aimée de s'unir à leur peine et à leur espérance par la prière.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 juillet, à 11 heures, en l'église *Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.*
Ni fleurs ni couronnes.
98, avenue du Roule, 92200 Neuilly.

— *M. Charles-Paul Jullien*, son époux,
La famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ch.-P. JULLIEN,
née Annelise Verbockhaven,
professeur de sciences
au lycée de Grasse,
survenu le 30 juin 1978, à Saint-Laurent-du-Var.
L'inhumation a eu lieu le 11 juillet, à 16 heures, à Uccle, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Sourya,
06740 Châteauneuf-de-Grasse.

— *M. et Mme Georges Larroque,*
M. le professeur et Mme Marc Odier,
ses enfants,
Les docteurs Georges et Marie-Noëlle Lavaquerie,
Les docteurs Bernard et Françoise Odier,
Hélène, Isabelle et Antoine Odier, ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Auguste LARROQUE,
survenu à Paris, le 11 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
159, boulevard Murat, 75016 Paris.
85, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— On annonce le décès de
M. Jean TEYSSANDIER,
ancien élève
de l'Ecole supérieure des P.T.T.,
chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Angers.
M. et Mme Jean Turc,
M. et Mme Robert Turc,
M. et Mme Michel Velé,
M. et Mme Jean-Charles Turc,
Bertrand, Philippe et Valérie,
Sœur Saint-Luc, petite-sœur de Saint-François,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ernest TURC,
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 juillet, à 16 heures, en l'église de la Madeleine à Angers.
5, rue Blaise-Pascal, 49000 Angers.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
Albert VALLADE,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

AÉRONAUTIQUE

L'AIRBUS FRANCHIT LE CAP DU CENTIÈME EXEMPLAIRE VENDU

Le centième Airbus A-300 vient d'être acheté par la compagnie Air Inter. En effet, dans le cadre de la modernisation de sa flotte, la compagnie intérieure vient de passer commande d'un nouvel A-300. Cet appareil, modèle B-2, portera la flotte gros-porteurs de la compagnie au nombre de six. La livraison de ce sixième avion est prévue pour février 1980.

La compagnie Air Inter exploite actuellement, avec un taux de régularité de plus de 99 %, trois A-300 qui desservent les lignes Paris-Lyon, Paris-Marseille et Paris-Nice. Un quatrième appareil lui sera livré en septembre 1978. Un cinquième en février 1979. Ces appareils permettront d'ajouter Toulouse et Bordeaux à la liste des lignes desservies par l'Airbus et de renforcer les dessertes actuelles de Lyon, Marseille et Nice.

Les commandes de A-300 (toutes versions réunies) s'élèvent, à ce jour, à cent trente-neuf appareils (cent commandes fermes, trente-neuf options), cinquante-trois avions ayant été livrés. Au total, treize compagnies aériennes dans le monde exploitent l'avion.

MÉDECINE

● *A l'hôpital Sainte-Anne à Paris*, le mouvement de grève des infirmiers a été suspendu, sur l'initiative des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., qui l'avaient lancé depuis le 16 mai dernier. Les revendications portaient essentiellement sur une augmentation des effectifs, la titularisation des auxiliaires et l'obtention d'une prime de 150 francs (*le Monde* du 2 juin et du 8 juillet). De source syndicale, on souligne que le mouvement n'est que suspendu, mais aucune date précise n'a été fixée pour la relance de cette grève.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

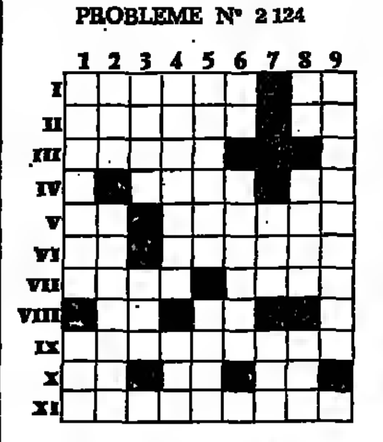
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.




AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 124



HORIZONTALEMENT

I. Fait que la pratique l'emporte sur la théorie ; Divise le temps. — II. Se répandent en flottant ; De quoi réfléchir. — III. Commune mesure. — IV. Figure biblique ; Prénom (épelé). — V. Abréviation ; N'emporta pas un bon souvenir de Lyon. — VI. Elle s'attendait au meilleur : c'est le pis qui lui arriva ; Orifice anatomique. — VII. Plus inconnues ; Semblables. — VIII. Châsse gardée ; Pronom. — IX. Devant eux, il est inutile de faire la fine bouche. — X. Rumeur ; Déplacé (épelé) ; Cité. — XI. Vivent sur une autre planète.

VERTICALEMENT

1. Marque indélébile ; Peintre hollandais. — 2. Ville étrangère ; Emettent certaines réserves. — 3. Empereur ; Il valait mieux ne pas se fier à sa nature. — 4. Ne manquent pas de piquants ; Signal. — 5. Mettre ses méninges à l'épreuve ; Persifleur. — 6. Préposition ; Gagnent parfois à être réchauffés. — 7. Sortie ; Cacha. — 8. Font des envieux ; Va et vient en Espagne ; Elément d'un cycle. — 9. Toujours prêtes à fumer.

Solution du problème n° 2 123

Horizontalement

I. Photo ; Eve (cf. « Adam »). — II. Louise ; Au. — III. IU ; Ré. — IV. Altitude. — V. Né ; De ; Oui. — VI. Turinois. — VII. Sottises. — VIII. Fêlées. — IX. Ose ! ; Repas. — X. Tu ; Aune. — XI. Discours.

Verticalement

1. Pliant ; Ford. — 2. Houleuses. — 3. Où ; Rolets. — 4. Timidité ; Oc ! — 5. Os ; Tenter. — 6. Ecu ; Oiseau. — 7. Dos ; Pur. — 8. Vareuse ; Ans. — 9. Eue ; Suse.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 juillet 1978 :

DES LOIS

● Portant diverses mesures en faveur de la maternité ;

● Complétant et modifiant diverses dispositions du code civil, du code de la nationalité et du code de la santé publique ;

● Tendant à prévenir la conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique ;

● Relative aux piscines et aux baignades aménagées ;

● Tendant à la régularisation de la situation des logements construits par les sociétés anonymes coopératives d'habitations à loyer modéré de location-coopérative ;

● Modifiant l'article L. 131-7 du code de l'organisation judiciaire (art. 5 de la loi n° 67-523 du 3 juillet 1967) relatif aux conseillers référendaires à la Cour de cassation.

UN DECRET

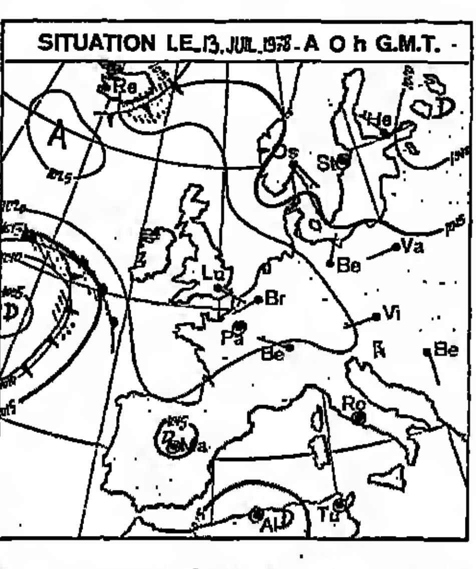
● Relatif au marquage, à la détention, au transport et à l'emploi des produits explosifs.

14 juillet

● *Ouverts/fermés.* — Contrairement à ce que nous avions indiqué dans nos éditions du 13 juillet, le Musée des arts décoratifs sera fermé le vendredi 14 juillet.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 JUIL 1978 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-7-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 juillet à 0 heure et le vendredi 14 juillet à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, un régime de hautes pressions persistera en France.

Vendredi 14 juillet, le temps sera ensoleillé en toutes régions. Il y aura seulement quelques brumes le matin et, l'après-midi, des nuages passagers.

Les vents seront faibles et variables.

Les températures seront comprises entre 13 et 17 degrés le matin ; elles atteindront 23 à 30 degrés du nord au sud l'après-midi.

Jeudi 13 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 24 et 12 ; Dijon, 26 et 17 ; Grenoble, 28 et 16 ; Lille, 22 et 10 ; Lyon, 26 et 14 ; Marseille, 29 et 17 ; Nancy, 24 et 12 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 23 et 11 ; Pau, 24 et 13 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 25 et 12 ; Tours, 23 et 12 ; Toulouse, 27 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 17 degrés ; Amsterdam, 20 et 8 ; Athènes, 36 et 27 ; Berlin, 23 et 11 ; Bonn, 22 et 11 ; Bruxelles, 20 et 11 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 17 et 12 ; Genève, 23 et 13 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 32 et 12 ; Moscou, 22 et 12 ; New-York, 26 et 23 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 30 et 16 ; Stockholm, 20 et 9.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	61	tous groupes	100
	031	tous groupes	500
	6 861	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	9 761	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	9 781	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	71 731	tous groupes	5 000
	94 161	groupe 1	100 100
		autres groupes	10 100
2	602	tous groupes	200
	272	tous groupes	500
	71 732	tous goupes	5 000
	5 572	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
3	083	tous groupes	200
	1 633	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	2 303	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	4 923	groupe 5	5 000
		autres groupes	600
	8 363	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	71 733	tous groupes	5 000
4	4	tous groupes	50
	2 614	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	71 734	tous groupes	5 050
5	[illegible]	tous groupes	200
	3 445	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 71[illegible]	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	7 21[illegible]	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 [illegible]	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	71 735	tous groupes	5 000
6	396	tous groupes	200
	8 696	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	71 736	tous groupes	5 000
	03 146	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
7	7	tous groupes	50
	37	tous groupes	150
	2 957	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	8 717	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	8 757	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	9 767	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	71 737	tous groupes	5 150
8	68	tous groupes	100
	78	tous groupes	100
	1 078	groupe 5	5 100
		autres groupes	600
	6 808	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	9 448	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	71 738	tous groupes	5 000
	[illegible]	groupe 3	100 100
		autres groupes	10 100
	98 498	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
9	279	tous groupes	200
	409	tous groupes	200
	6 479	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	7 879	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 419	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	71 739	tous groupes	5 000
	[illegible]	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
0	70	tous groupes	100
	010	tous groupes	200
	7 640	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 770	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	7 590	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	71 730	groupe 1	1 500 000
		autres groupes	15 000

TRANCHE DU 14 JUILLET
TIRAGE DU 12 JUILLET 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 19 JUILLET 1978
à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
78 — 32e

LOTO — TIRAGE No 28

2 9 15 25 38 40 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUILLET 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 18 JUILLET APRES-MIDI

Visites, conférences

VENDREDI 14 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Legregeois : « La Conciergerie et la Sainte-Chapelle ».

13 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Le nymphée de Wideville et l'église de Meule ».

15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Legregeois : « Le 14 juillet » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. 15, 69, rue des Gravilliers : « Vieux Beaubourg » (Mme Barbier).

15 h., entrée principale : « Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 168, bd Saint-Germain : « Souvenir de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Ferrand).

15 h., métro Blanche : « Coins peu connus sur la Butte-Montmartre » (Paris inconnu).

15 h., 410, rue Saint-Honoré : « Les souvenirs révolutionnaires de la rue Saint-Honoré » (Paris et son histoire).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ETS INDUSTRIEL DE L'ETAT PARIS
recherche
pour entrée immédiate

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
GRANDE ECOLE (Centrale, E.S.E., E.N.S.I.)

Fonctions :
— animation d'un groupe d'études spécialisé dans la conception et le développement de logiciels spécifiques de haut niveau ;
— étude et réalisation de nouvelles applications informatiques dans le domaine des arts graphiques.

Une expérience professionnelle de quelques années dans une fonction d'études similaire et une connaissance du langage assembleur CII-77-00 ou IBM-370 sont demandées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions sous no T. 760.990 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

APRES FORMATION COMPLETE
dont un stage aux U.S.A., nous offrons postes de :

TECHNICIENS DE MAINTENANCE
à
JEUNES DIPLOMÉS B.T.S. ELECTRONIQUE OU ÉQUIVALENT

— Anglais courant écrit et parlé indispensable.
— Libérés O.M.

Envoyer C.V. à Société NOVASON, 22, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 PARIS.

IMPTE SOCIETE
Quartier Champs-Elysées
recherche
UNE ASSISTANTE JURIDIQUE
Licenciée en Droit (option droit privé) intéressée particulièrement par le droit commercial, le droit des sociétés et des obligations.
Anglais courant nécessaire.
Adr. C.V. prét. no 72.877, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Société service informatique recherche
JEUNE INGENIEUR
p. démarrage mini-ordinateur temps réel. Domaine gestion. Débutant ou 1 an d'exp. simil. Ec. av. C.V. + photo à CEGI 33, r. des Renaudes, Paris-17e.

IMPORTANTE SOCIETE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE MULTINATIONAL recherche pour sa Division ELECTRONIQUE établie à ORLY

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
Ayant des connaissances de Logiciel pour travailler sur des systèmes de développement gérés par microprocesseurs.
Niveau AT3 - ATP correspondant au niveau 5 E2 ou niveau 5 E3.
Il est demandé quelques années d'expérience.
— Avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 1.338 à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09.

INFORMATIS
Pour projets internationaux S/MITRA 15/125-SOLAR
INGÉNIEURS LOGICIELS
3 à 4 ans expér. en temps réel.
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
X-ECP - ESE - SUP AERO, etc.
FORMATION ASSUREE
26, r. Daubenton (5e) 337-99-22

secrétaires

SECRÉTAIRE STENODACTYLO
Bil. ALLEMAND, min. 30 ans. C.V., réf. no 7006 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SECRETAIRE DIRECTION
Poste évolutif dominante commerciale exig., sens organisat. et goût relations humaines. A pourvoir 1er août ou 1er sept. Ecr av référ., no 61.022, Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

STÉNODACTYLO expérimentée
Bilingue allemand, min. 30 ans C.V., réf. à no 6.997 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

SECRÉTAIRE STENODACTYLO
Bilingue allemand, min. 30 ans. C.V., réf. à no 6996 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ADMINISTRATEUR DE BIENS Banlieue Ouest recherche 1 SECRETAIRE copropriété 2 SECRETAIRES Gérance. Envoyer C.V., photo et prétent., no 760.917, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

représent. offre

Société distribution articles de Haute-Couture Sportwear, chemises, cravates et accessoires masculins recherche
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
pour secteur Sud-Ouest.
Adr. C.V. et photo sous no 6067, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

Société recherche plusieurs
REPRÉSENTANTS
TOUS DEPARTEMENTS
y compris multicarte
Visite clientèle entreprises (cadeaux entrep., base foie gras)
Commission exclusivement
Ecrire lettre manuscrite + C.V. + photo. Références exigées
LA DAME D'OC, 5, av. Victor-Hugo, 13100 Aix-en-Provence

demandes d'emploi

J. F., 28 ans, opératrice L 8000 Burroughs, 4 ans expér., esprit vif et dynamiq. Libre de suite. Ecr. no 6.049 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 18 ans ch. place pr garder enfants ou aide commerce ou employée. France ou étranger Juill. et août. T. (43) 07-22-16.

J.F. PROFESSEUR CERTIFIE de FRANÇAIS accompagnerait enfants de famille (août), préf. région Provence, Méditerran. Ecr. no T 07042 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

MAN 28 SINGLE
CIVIL ENGINEER (agricult.)
1 year in England, 2 years technical teacher, 1 year industrial equipement dealer, Would study any industrial or commercial proposit. of Work in Los Angeles California U.S.A. Please write : C. PEZZINI, Résidence Enghein 5, rue Pougeau, 33200 Bordeaux. Tél. (56) 08-67-46.

DIRECTEUR TECHNIQUE
(34 a.) actuellem. au sein d'une multinat. au CANADA envisage son RETOUR EN FRANCE. ETUDIE POSTE EQUIVALENT TEL. (74) 68-29-54.

J.N. 23 ans, sérieux. Dég. O.M. le 30-8-78. Niv. BTS tech.-ccial. Connaissances cuirs et peaux, ch. emploi. Tél. : 921-71-81.

CADRE ADMINISTRATIF, 43 ans, dispon. 4e trim. 78 gde expér AFRIQUE francophone, comptabil., gestion personnel et législation du travail. transit, contacts humains. accept. emploi basé France av. déplacem. Poste d'organisateur audit ou contrôleur conviend. Ecr HAVAS TOULON 17691

Garderais bébés ou enfants. Août et sept., campagne Midi Ecr. no 7662, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

enseignem.

Cours de langue anglaise. Collège de bonne réputation en Angleterre. Logem. avec famille anglaise. S'adr. à Marlborough Export Services, 14 Lillington Road, Leamington Spa, Warwickshire, England.

automobiles

5 à 7 C.V.

Particulier vd SIMCA 1000 Rallye II, avril 74, 92.000 km, et R.5. TL 1973, 100.000 km. Prix à débattre. T. 267-53-87 dom. 766-51-75 bur.

INNOCENTI 120 L
(Mini 7 CV), carros. BERTONE, gris métall., intér. bleu pétrole, vitres teintées, contrôle diagn. effectué 19.700 km., 1re main, radio FM 5 W. Px arg. 15.600 F à débattre. Téléphone 982-66-42

12 à 16 C.V.

Part. cherche **DS 23 PALLAS**
injection, boîte hydraulique, 75, même noire, glaces teintées. 1re main si pos. Voit. direction. Faire offre écr ou tél. Talbot J. 14340 N.-D.-d'Estrées (31) 63-02-39.

+ de 16 C.V.

A vendre voiture de Direction BMW 3,3 Li automatique, toutes options. Parfait état. Tél. (35) 77-42-90.

divers

Vendons disponibles RANGE ROVER, RANCHO, GOLF DIESEL, 2 et 4 portes, GOLF G.T.I., AUDI tous mod. SIMCA et RENAULT tous mod. Véhicules neufs avec la remise. Téléph. : 16-35 - 91-96-68.

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles, 11, rue Mirbel - Paris-5e
336.38.35 +

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

emplois régionaux

ETABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVE LYON
300 lits
recherche
CADRE SUPÉRIEUR
pour occuper poste de trésorier chargé du budget, de la comptabilité et du fonctionnement financier de l'établissement en général.
INDISPENSABLES : connaissances comptables approfondies.
EXIGEES : très sérieuses réf. en matière de gestion hospitalière.
SOUHAITEE : connaissance des problèmes informatiques et de leur application à l'hôpital.
Ce poste qui comporte logement de fonction est à pourvoir au plus tard le 1-10-1978.
Reprise d'ancienneté dans fonction similaire possible.
Adresser exclusivement candidature et C.V. manuscrit avec photo à L.R.P., conseil en personnel, 48, rue de la République, 69002 LYON. Tél. : 16 (78) 37-43-01, cab. de 7 h. à 16 h.

Ste alimentaire NTES-ALPES rech. pour sa Direction
CADRE EXPERIMENTE
30 a. env. Ecrire av. C.V., prét. No T 07037 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

emplois internationaux

ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE DE FORMATION CONTINUE EN AFRIQUE OCCIDENTALE
cherche pour octobre 1978
RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE
ayant expérience gestion des entreprises niveau études supérieures.
Adr. lettre candidature, curriculum vitae et photo à SOPRECOR, 8, rue de la Paix, 75002 PARIS. Indiquer contact téléphonique.

capitaux ou proposit. com.

IMPORTANT MARCHAND DE BIENS
Sérieuses réf. notaires rech. capital par fractions de 10.000 F pour opérations. GAINS IMPORTANTS. Ecrire no 820, INFO 2000, 32, rue Le Peletier 75009 PARIS (qui transmettra).

IMPORTANT MARCHAND DE BIENS
sérieuses réf. notaires rech. capital par fractions de 10.000 F pour opérations GAINS IMPORTANTS Ecr. no 820, INFO 2000, 32, rue Le Peletier 75009 PARIS, qui transmettra.

GARAGE AUTO PANTIN 161, rue de Paris (93) Bobigny T. 843-87-54, rech. ASSOCIES ou FINANCIERS pour affaire en plein essor. Etudie toutes propositions.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtement muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 en stock. Tél. : 589-86-75.

propositions diverses

Reste places stage sympa. Danse primitive. Thérapie 30/7-5/8 Provence (54) 98-02-02.

villégiatures

Auteuil, 16e, loue appartement du 29 juillet au 29 août 65 m2, commodités pour 4 + enfants. 1.500 F. Tél. 651-91-06

A louer sept. BANDOL, luxueux appart. pour 2 pers. ds magnifique résid. pied ds l'eau. 3.500 F Poss. 15 jours. Tél. (66) 84-18-10.

PARIS-LONDRES
Aller et retour, Avion + autocar 345 F. (IPEX). Tél. 203-46-00.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 320.000 F. Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

BD SUCHET
Dans imm. gd standing, pptaire vend STUDIOS 40 M2 et GD 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, heures bureaux.

IÉNA
PPTAIRE VEND PRES PL.ETATS-UNIS
Splendide DUPLEX 140 M2 dans HOTEL PART. du XIXe siècle entièrement rénové grand style, décoration de luxe. Renseign. : 734-93-36

EXCLUSIF INVESTISSEUR
Rive droite
Dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissement pierre « 2 coups » :
• Accroissement de votre capital,
• Haute rentabilité.
Aujourd'hui votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré, exemple : fiscalité favorable... Nous pouvons peut-être vous aider, téléphonez-nous :
C.F.I. Pierre, 563-11-40
8, avenue Hoche, 75008 PARIS

Pour PLACEMENT ou PIED-A-TERRE
Dans immeuble grand standing CHAMBRES - STUDIOS 2 PIECES et +
207, rue des Pyrénées PARIS 20e
Proche grands magasins NATION et Portes de PARIS
S.D.G.E.I.
7, r. des Cordelières, 75013 Paris
Téléph. : 331-65-61

MARAIS
Beau, calme, lumineux 2 PIECES tout neuf. Cuisine équipée. 399.000 F – à 50 m du centre G.-Pompidou. TEL. : 278-72-94, l'après-midi.

PARC MONCEAU
Duplex 140 m2, caractère exceptionnel, entièrement rénové. 3 salles de bains, dans imm. grande tradition. Pptaire, téléph. : 555-82-35

Paris Rive gauche

Part. de préf. à part. vend 13e (place d'Italie), Appt. 2 pces, coin cuis., cave, tél., chauf. gaz ind., calme (très ensoleillé) 5e ét. ss asc. Prix : 75.000 F. Tél. ap. 18 h. 580-94-30.

5e PANTHEON, part. vend 2 P. + mezzanine, calme sur cour privative, tout confort moderne, rénové avec goût. Ecrire : Sommerie, 14, r. Fichet, Annecy.

15e particulier vend grand 3 P., immeuble récent, 1er étage sur jardin, calme, clair, grande cuisine, tout confort. 420.000 F. Tél. : 577-19-39.

MONTPARNASSE, Magnifique atelier d'artiste 180 m2 environ, caractère, calme, soleil, dans ensemble rénové. Propriétaire : 550-22-05.

INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ
Rive gauche
Dans très bel immeuble en pierre de taille, en cours de restauration :
• Studios, 2 pièces, duplex.
• Rentabilité immédiate.
• Gestion.
Pour toutes informations : C.F.I. Pierre 563-11-40 8, avenue Hoche 75008 PARIS

Région parisienne

VAUCRESSON Résidentiel
Appt excellent standing, décoration très raffinée, 3e et dernier ét., 150 m2 HABITABLES. Séjour 45 m2 + 3 chambres ou séjour 33 m2 + 4 chambres, cuisine équipée, 2 bains, cave, garage. 850.000 F. J.M.B., 970-79-79.

IVRY (Mo) PART. à PART. 3 pces, 68 m2 7e étage, asc. Tél. 644-24-38.

MEUDON, av. du CHATEAU dans belle maison ancienne BEAU 3 PIECES CARACTERE tout cont. 350.000 F. - 508-43-17.

St-Mandé Tourelles, 5e, asc., 4 p. 86 m2, tt cft, dble liv., 2 chbres, cuis. équip., moquette, box loc. 330.000 F - 328-47-31.

BOULOGNE 100 rue du CHATEAU 6e ét., ravissant liv., 2 chbres, balc. s/jard., récent et impeccable, parking. 605-18-08.

MEUDON OBSERVATOIRE
Résid. gd standg, très calme, parc, bois. Part. vd 4 p. 125 m2, cave, parking. 6.600 F le m2, éventuellement ch. indépendant et parkg supplém. T. 027-55-72

Province Province

A Carnon, en première ligne, sur un des derniers emplacements priviligiés... une construction de grande qualité,
Jean de Lacalette
Au 190, avenue Grassion-Cibran à 10 mn de Montpellier
STUDIO, F 2, F 3 de grand standing
LIVRAISON IMMÉDIATE
(dernière réalisation comparable sur la plage)
GIP MONTPELLIER - Tél. 58-66-66. 6, rue Joffre.

AIX-LES-BAINS. Part. vends appt. 3 P. tt cft, neuf, park. Vue 170.000 F. Tél. 16-75-61-03-09.

immeubles

Emile Europa, 54, r. Amsterdam achète comptant immeubles entiers ou partiels libres ou occupés - 520-13-57, le matin.

maisons individuelles

Part. cherche maison ds village avec vue, jardin ou terrain, bien exposée, bon état, conf., 4/5 pièces minimum. Haute-Provence, Var, Vaucluse. M. RENAUD. - Tél. 577-45-09

locations non meublées Offre

Paris

TROCADERO Beau studio, cuis. éq., bne., tél., rangements, étage élevé, asc., standing. 1.350 F net. TEL. : 227-33-51.

Rue Colonnes-du-Trône (12e). particulier loue appartements 2 et 3 pièces dans immeuble neuf. - Tél. H.B. au 574-97-30.

Région parisienne

MAISONS-ALFORT
SANS COMMISSION
2 Pces, 1.030 F + charges.
3 Pces, 1.300 F + charges.
5 Pces, 1.900 F + charges.
RUE DU 18-JUIN-1940.
Près METRO « Les Juilliottes »
CE JOUR de 11 h. à 19 h.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche dir. propriétaire appt. calme et lumineux, 100 m2, duplex de préf. dans immeuble ancien quartier agréable. Loyer raisonnable. Tél. : 250-04-65.

Rech. 2-3 P., confl., soleil, tél., asc. pour le 1er octobre 1978, 60-70 m2, loyer 1.700 C.C. Pte Dorée, Ecole Milit., St-Sulpice, 17e, Passy, Suffren. 578-71-63, 20 h.

Particulier à particulier, recherche living + chambre, 6e, 7e, clair, standg., tranquille, tél. Max. 1.800 F. Téléph. Ste Frida : 720-41-39, de 10 à 19 h.

Diplomate cherche 2 pièces modernes, téléphone, Paris 6e-7e-15e pour être prise à partir du 15 sept. ou 1er oct. Max. 1.400 F Agces s'abstenir. Tél. 579-85-76.

Professeur cherche 3-4 pièces, Paris, 3e, 4e et rive gauche. Calme, clair. Max. 2.000 F. Tél. 273-36-72. Agences s'abst.

Particulier à part. ch. location 3 pièces, 2 ch. + liv. Préf. 14e, 15e. Imm. ancien, asc. Libre 1er sept. Tél. Juillet : 670-07-06 (le soir), Août : 98-92-27-47.

Région parisienne

Pour société européenne ch. VILLAS, PAVILLONS pr cadres Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Demande

Province

A TROUVILLE ou proxim., ch. 3 pièces min. ou villa du 15 ou 30 septembre 78 au 30 juin 79. Ecr. : M. BON, Fraisse des Corbières. 11360 Durban.

locaux commerciaux

A vendre, Appartement 4 Pces 103 m2, bail tous commerces. 35.000 F, plus 1.600 F loyer mensuel. Métro Le Peletier. Tél. : 824-66-87

Métro Pasteur
Local à usage d'enseignement 470 m2. 200.000 F/an. G.F.V., 182, rue de Vaugirard, 75015 Paris. - 273-07-72

Quartier OPERA - A louer bureaux 75 m2, 2 lignes téléph., télex, ligne inst. Tél. pour RV au 285-84-00

Quartier Opéra, à louer bureaux 75 m2, 2 lignes tél., télex ligne inst. Tél. pour R.-Vs : 285-84-00.

AURILLAC - Dans petit imm., rez-ch. 200 m2 (com. pr. libér.) + F-3 100 m2 + dép. : 350.000 F M. Seguy, Office notarial à 15000 AURILLAC (71) 48-60-60.

Grand local à louer. Rez-ch. 220 m2, centre Bagnolet, usage dépôt. Proximité Périphérique. Téléph. : 261-39-50

bureaux

Recherche bureaux bon état à louer. Environ 50 m2, 3 pièces, quartier Champs-Elysées. Faire offre précise. Ecr. no 6.070 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fonds de commerce

Portefeuille courtage assurance Paris. Cons. 900.000 F à vendre après décès, part 1/2, autos 18 % seulement. Ecrire Assurmoder, 33, Bienfaisance 8e

ALPES. Station SKI Cabinet immobilier (F.N.A.I.M.), 1er ordre. Px 1.000.000 F. Havas no 1157. B.P. 297. 38044 Grenoble Cedex.

viagers

Vendez rapidement. Conseil Expertise, Indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL 35, bd Voltaire. - 355-61-58

YONNE, Puisaye. Beau Manoir 15 p., tt cft. Douves en eau. Communs. Parc, bois, tot. 8 ha en viager occupé (2 têtes). Rens. et vis. : (16-86) 44-05-28.

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien.
G. BOUE N.D.I.
9, rue Lagrange, 5e. 633-71-47

NICE CIMIEZ jolie villa ds verdure liv., 4 chbres, tt cft, gar. valeur 800.000, sera libre décès 50.000 + rente. - 805-58-70

pavillons

YERRES (91)
Part. vend maison mit., 98 m2 hab., gde cuis., liv. double, 3 chbres, s. de bains, 2 w.-c., gar. 2 voit., cave, chff. c., gren., s/terr. 500 m2. Cent. comm., RER à prox. T. 976-54-88 ag. s'abs. 380.000 F

villas

A 3 km de Cavaillon, au pied du Luberon. Belle villa en construction, style Provence 148 m2, habit. plein-pied, séj. 35 m2, 3 ch., 2 s. de bns, cuis., w.-c., sur 1.400 m2, jard. eau, élect., tél. Px 230.000 F Tél. 78-14-39. N. R. : 71-23-51

Pptaires par succession à PORT-MARLY, sur N. 13 entre Bougival et St-Germain 5 pces, 175 m2, cft, gar., belle construct. 1955. Parc 4.200 m2. Prix 850.000 F. Facilités. CREMER. 495-41-25

maisons de campagne

Maison de campagne, 17 km d'Auch, 5 pièces, cheminée, four à pain, eau, élect., téléphone, sanitaire, 5.000 m2 ter- Lignières, 32450 Traversères. Lignières, 32450 Traversières. Tél. av. 20 h. 05-74-53, apr. 20 h. 66-24-14

VENTABREN (13)
Maison dans village - 6 pièces, dépendances, 3 terrasses, tout confort. Vue magnif., caractère. Prix : 550.000 F
AGENCE VENTABREN
Grand-Rue, 13122 Ventabren T. : (16-42) 28-81-41 et 28-71-79.

Bord de Seine, Poses (Eure), terrain 1.500 m2. Maison : living, 2 chbres, cheminée pierre, cuisine, garage, poutres. Téléph. : 727-18-02

terrains

Près NOAILLES
(15 km de Beauvais), propriétaire vend
MAGNIFIQUE TERRAIN A BATIR, BOISÉ - 1 ha
Façade 80 mètres. Viabilité en bordure. - Zone résidentielle. 1.050.000 F. Téléphoner le soir : 386-09-77

chalets

ST-GERVAIS (Hte-Savoie). Vds chalet x coteau Duvernet « chemin de Vorasset, 6 p. pt., tout cft. Px 340.000 F. Vis. s/place les 18, 19, 20, 21 juill. 10 à 14 h.

propriétés

Part. à part., 7 km de St-Tropez mas provenç. Grimaud village calme, très bon état, rez-de-chaussée et rez-de-jardin avec entrées indépend., belle cuis. et dépend., 1 séjour, 6 chambres, 1 atelier, séj. et 1 kitchenette, 1 s. de bains, 1 salle d'eau, 2 w.-c., jardin sur 13 ares. Px 1.050.000 F. T. (94) 43-20-95

BRETAGNE-SUD (44) Propriété 900 m2 habit., impecc., séjour 120 m2, 4 s. de bains, 19 ha cultivables. Libres 900.000 F. CELTIQUE, 2, rue Héronnière, Nantes. (40) 71-80-18

CHARENTES
Prop. caract. - tout confort. 5 pp.p., dépend., jard. 1.300 m2 250.000 F + frais.
Agence FOUQUET-THIOT Richelieu - (47) 58-18-11 ou 58-20-17

AU CŒUR de la PROVENCE à GORDES. MAISON de village en pierre 17e siècle. ANCIEN
MOULIN A HUILE
tr. belle P. voûtée 50 m2 + cave + 5 P. + grenier. A rest., joli jard. 1.000 m2 beauc. de CARACTERE. Prix 420.000 F.
GORDES IMMOBILIER
84220 GORDES.
16 (90) 72-00-70.

URGENT DEPART ETRANGER
100 km OUEST Paris, sortie bourg touristique. Agréable. mais. gd séj., cheminée, 4 ch., 2 bains, gar., ch. cent. Ensemble impecc. Terr. 4.000 m2 Partie boisée. Prix justifié.
MOUQUET (EVREUX) Téléphone : (16-32) 23-29-27 et 33-42-25.

5 km SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauffage central, téléph., + autre bâtiment av. 2 chbres amis, garage 2 voitures avec fosse. Sur terrain 4.000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550.000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

674 PROPRIETES
de la Fermette au Château.
Autour de Paris : 9 à 120 km.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
22 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. 757-63-02.

châteaux

Vends château bord Tarn, 2 étages, parfait. état. Belle réception. Confort. Parc 3 ha. Nombreuses dépendances. Prix 1.200.000 F. Madame B. ANGE Château Conques 31380 BUZET-SUR-TARN. Tél. (61) 84-02-47

chasse-pêche

Ds un cadre idéal p. les loisirs (comm. de Villedieu et Larrey) en bord. de l'Yonne et l'Aube, à vdre TERRAINS de week-end av. étang privat. PECHE toute l'année. Chasse, canotage, promenade. Lot à partir 25.000 F. Prêt personnalisé maximum. Renseign. : Cabinet Chaussade, 25, r. Bourg-à-Mont, 21400 Châtillon-sur-Seine - (80) 91-02-45.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

économie

LA PRÉPARATION DU SOMMET OCCIDENTAL DE BONN

Un entretien avec le chancelier Schmidt

« Il n'y a pas de contradiction entre l'alliance avec les États-Unis et la construction européenne »

« Le président Giscard d'Estaing n'est pas entièrement satisfait des résultats de la rencontre de Brême. Votre appréciation est-elle identique ?

— On pouvait compter sur un progrès plus rapide. Là, je suis d'accord. Mais je ne suis pas insatisfait. Rome n'a pas été construite en un jour. Bien des choses que nous voulions réaliser sur le plan international ou au sein de la Communauté européenne exigent des discussions et des préparatifs plus longs. Je partage toutefois la conviction du président Giscard d'Estaing que, depuis la rencontre de Copenhague et surtout depuis celle de Brême, nous nous trouvons sur un nouveau chemin dont la direction est bien définie.

— Que pensez-vous des réserves britanniques et italiennes ? Vous avez dit ces jours-ci que les pays qui ne participeraient pas immédiatement à cette union monétaire seraient désavantagés.

— J'ai dit qu'ils pourraient être désavantagés.

— N'est-ce pas une pression cachée ?

— Non, ce n'est ni une pression ni une menace, c'est une appréciation subjective qui, je le crois, peut très bien être avancée de façon objective. Si j'ai bien lu la presse européenne depuis la rencontre de Brême, je constate que les sceptiques les plus notables se trouvent surtout en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale. D'une façon absurde, ils utilisent des arguments contradictoires. Dans la presse anglaise on affirme que l'Allemagne serait avantagée, tandis que dans la presse allemande on soutient que tout serait mauvais pour notre pays. Comme ces arguments s'annulent, je suis pour l'instant très satisfait.

— Peut-on retourner cette appréciation ? Pensez-vous que l'arrangement monétaire ne comporte de désavantages ni pour les uns ni pour les autres ?

— A court terme, il peut y avoir des frictions, et tout particulièrement pour la R.F.A. Cela, je m'en rends très bien compte. Je ne peux pas en être aussi sûr pour les autres. A long terme, le système envisagé ne comporte que des avantages pour tous.

— M. Callaghan a parlé d'un « transfert de ressources ».

— C'est là un principe légitime. Toute la Communauté européenne pratique un « transfert de ressources » avec sa politique agricole, sa politique sociale et sa politique régionale. C'est là un principe fondamental de la Communauté européenne.

— Vous avez également dit ces jours-ci que la R.F.A. avait apporté une contribution énorme aux exportations des autres pays parce qu'elle avait permis la réévaluation du deutschemark.

— Il est certain que la forte réévaluation du deutschemark n'a pas été ordonnée par le destin. Elle est dans une large mesure la conséquence de notre politique économique, de notre politique financière et de notre politique monétaire. Nous aurions pu procéder autrement. Nous avons accepté cette réévaluation en sachant très bien qu'elle améliorerait de façon notable les chances des exportateurs étrangers sur notre marché et qu'elle affecterait nos propres exportations dans les autres pays.

» Je voudrais citer deux chiffres. Depuis l'été 1975 jusqu'à aujourd'hui, notre produit national brut a augmenté de 10,5 %, mais nos importations — qui assurent des postes de travail dans les autres pays — se sont accrues de 27 %. C'est là une conséquence de la disparité monétaire.

Pas de « libre-service » monétaire

— Pouvons-nous revenir à la question du Fonds monétaire européen ? S'il ne doit pas être un « libre service », si, comme on l'espère, il doit servir à instaurer une discipline économique chez ses participants, selon quelles règles fonctionnera-t-il ?

— Vous me permettrez de citer un exemple. Depuis six ans, existe en Europe une alliance monétaire qui porte le nom quelque peu obscur et zoologique de « serpent ». A l'intérieur de ce « serpent » on n'a prescrit à aucun des participants la politique monétaire ou la politique économique qu'il devrait suivre. Mais ces participants étaient résolus à rester alliés et ils ont dirigé toute leur politique économique vers ce but. Autrement dit ils se sont imposé leur propre discipline.

» Si vous êtes membre d'une alliance monétaire, la dévaluation d'une monnaie exige une décision formelle. Cela fonctionne aussi en sens inverse. Dans l'un et l'autre cas, les gouvernements seront presque automatiquement disciplinés par l'alliance monétaire. Ils devront prendre officiellement une décision de réévaluer ou de dévaluer, faute de quoi ils se trouveraient dans une position très inconfortable.

» C'est là que se trouve la principale contrainte vers une certaine coordination des politique économiques, monétaires et financières. Depuis le sommet de Londres, en 1977, tous les pays ont, en fait, accompli des progrès notables contre l'inflation. On voit partout très clairement que les gouvernements ne se sont pas seulement convaincus que la poursuite de l'inflation conduirait à une déstabilisation accrue des économies nationales et de l'économie mondiale, mais que cette conviction les a poussés à agir et à en tirer des conséquences pour leur politique économique. Dans l'ensemble, la tendance vers l'inflation en Europe a été renversée et nous nous en réjouissons.

— Si l'Europe fait de nouveau quelques pas en avant et renforce son unité, cela ne comporte-t-il pas le danger que les liens avec l'Amérique se relâchent sur le plan politique et peut-être même sur le plan militaire ?

— La Communauté européenne existe depuis vingt et un ans. Je n'ai pas remarqué que l'alliance avec les Etats-Unis d'Amérique se soit relâchée. Au contraire. Cette alliance au cours de ces années est devenue, en Europe comme en Amérique, quelque chose de solide et d'évident dont tout le monde tient compte. Les questions soulevées de temps à autre, ici ou là, me paraissent être un rêve que certains entretiennent peut-être à Moscou. Pour nous, Européens, il me semble que ces spéculations sont sans aucun fondement.

L'indépendance européenne

— Peut-être pas pour tous les Européens. En France certainement il y a des gens qui souhaitent une telle évolution.

— Lorsque je me penche sur la politique étrangère française des dernières vingt années, que ce soit sous M. Giscard d'Estaing, sous Georges Pompidou ou sous de Gaulle, je constate que les dirigeants français ont toujours gardé en même temps deux objectifs très clairement dans leur esprit. D'une part, ils ont naturellement souhaité un certain élargissement de l'indépendance européenne. Ils ont d'ailleurs accordé leur action avec une politique clairement formulée par le président Kennedy, si vous vous souvenez de son discours de Philadelphie en 1962 (1). D'autre part, les personnalités dirigeantes de la France ont toujours su qu'en dernier ressort l'alliance défensive entre l'Amérique du Nord et l'Europe était absolument indispensable. Personne n'a exprimé cela de façon plus claire que le général de Gaulle lors de la crise des fusées cubaines en 1962.

— Il y a quelques jours, on a vu dans la presse ouest-allemande une manchette vous concernant : « Du partisan de l'Atlantique à celui de l'Europe » (« Vom Atlantiker zum Europäer »). Quelle est votre réaction ?

— Je ne peux que hausser les épaules. J'ai toujours été un partisan de l'alliance avec les Etats-Unis d'Amérique, autrement dit un partisan de l'Atlantique, ce que je resterai. En même temps, j'ai toujours défendu les efforts d'intégration en Europe. Là aussi, je ne changerai pas. Je n'ai jamais vu une contradiction entre ces deux objectifs. Au contraire, je les ai toujours considérés non seulement comme compatibles, mais comme complémentaires.

— Sur bien des sujets les Américains et les Allemands sont certainement d'accord. Mais lorsqu'il s'agit de priorités économiques, il y a certainement des divergences entre les grandes nations industrialisées de l'Occident. Celles-ci ne manqueront-elles pas de se manifester au sommet de Bonn ?

— Les divergences d'opinion que vous évoquez ne me paraissent pas fondamentales. Il y a des différends beaucoup plus grands entre les sept partenaires du sommet et, par exemple, l'Union soviétique. Il y a malheureusement beaucoup de problèmes difficiles, notamment en ce qui concerne les déficiences d'un grand nombre de pays en voie de développement. Les divergences parmi les sept nations industrialisées les plus importantes ne vont nullement au-delà de ce que nous avons observé depuis plusieurs générations.

» Le nœud du problème ne réside pas dans les divergences d'opinion, mais dans la liberté d'action limitée de tous les gouvernements en cause. L'administration américaine ne peut pas librement restreindre les importations de pétrole. Pour cela, il lui faut l'accord du Sénat. De même, d'autres gouvernements sont à bien des égards dépendants du consensus de la majorité de leur Parlement. Le principal thème du sommet, comme lors de la rencontre de Londres il y a quatorze mois et lors du sommet de Porto-Rico il y a près de deux ans, est le suivant : comment peut-on stimuler la croissance afin de rehausser le niveau de l'emploi et de réduire le chômage ?

» Les nations industrialisées doivent notamment se rendre compte que l'activité future de nos travailleurs et de nos industries telle que nous la souhaitons dépend du fait que nous trouverons des marchés de plus en plus prêts à admettre nos marchandises. Les marchés intérieurs des nations industrialisées ne peuvent répondre qu'en partie à cette exigence. Il faut se tourner dans une mesure croissante vers les marchés des pays en voie de développement. Et pour que ceux-ci soient en mesure de payer nos marchandises, il faut que nous facilitions l'accès de leurs produits à nos propres marchés.

Les procès soviétiques

— Visez-vous à ce que le sommet de Bonn aboutisse à des décisions très concrètes, qui éveilleraient naturellement beaucoup d'espérances, ou voyez-vous cette rencontre comme un moyen d'améliorer l'atmosphère internationale ?

— Ni l'un ni l'autre. Dans toutes ces conférences, je me suis toujours prononcé contre la définition de taux de croissance, parce que j'ai constaté que dans aucun pays les promesses n'ont, en fait, pu être respectées. Il s'agit d'une illusion qui se répète sans cesse. Elle est suscitée par des économistes statisticiens ou par des statisticiens économistes qui entraînent toujours leurs gouvernements sur ce terrain glissant. Tout cela ne m'a jamais impressionné. Mais le désir d'être concret n'a pas besoin d'être défini en termes de pronostics économiques. On peut être concret en formulant des déclarations d'intention.

» C'est pourquoi j'attends plus que des améliorations d'atmosphère. Je voudrais dire cependant — et cela me tient fort à cœur — que je considère ces conversations intimes et non publiques entre chefs de gouvernement, ministres des affaires étrangères et ministres des finances comme tout à fait indispensables. Sans de tels contacts directs, les gouvernements et les Parlements nationaux tiendraient sans doute beaucoup moins compte des uns et des autres qu'il n'est souhaitable et possible. Cela dit, je ne crois pas que ces rencontres au sommet puissent transformer le monde de façon fondamentale.

— Nous voudrions dire un mot des procès qui se déroulent actuellement en Union soviétique. Ces procès de dissidents ne constituent-ils pas un défi aux Etats-Unis et à l'ensemble de l'Occident ?

— Je ne suis pas très sûr que le concept d'un défi lancé à l'étranger soit approprié. Si le terme de « défi » est pris au sérieux, cela devrait signifier qu'il s'agit d'un défi consistant à intervenir dans les affaires intérieures de l'Union soviétique. Pour ma part, je ne considérerai pas ce défi d'une telle manière. De façon indéniable, toutefois, il s'agit d'un défi à la conscience morale, mais pas seulement à celle des citoyens de l'Europe orientale et de l'Union soviétique.

» Le fait qu'aujourd'hui des procès de ce genre soient connus en Occident, le fait qu'en Europe orientale il y ait des gens qui se fassent entendre et qui puissent être entendus sur le plan international, tout cela me paraît être un progrès accompli durant ces dernières années qui n'aurait pas eu lieu sans les larges discussions et la signature des accords d'Helsinki.

— Cependant, si nous pouvons nous permettre cette observation, il est vraiment déplorable de devoir considérer comme un progrès le fait que ces procès parviennent à notre connaissance.

— Sans aucun doute. Mais, au temps de la guerre froide, l'opinion mondiale n'avait absolument aucune influence sur le cours de tels procès. Aujourd'hui, elle exerce une telle influence.

— Vous le croyez vraiment ?

— Vous pouvez le constater lorsqu'il s'agit de l'émigration. Il y a dix ans Soljenitsyne n'aurait certainement pas reçu l'autorisation de quitter l'Union soviétique. Il en va de même pour beaucoup d'autres. De ce point de vue, un certain progrès peut être enregistré. Nous sommes loin d'avoir abouti à un état de choses que nous pourrions considérer comme satisfaisant.

— Pouvons-nous revenir encore une fois au thème des relations américano-allemandes ? Le sentiment s'est répandu que les Américains avaient adopté une attitude plus dure à l'égard de Moscou que l'Allemagne fédérale ne l'a fait. Voyez-vous là tout au moins des nuances ?

— Il peut y avoir des nuances dans le choix des mots. Je ne crois pas que nous autres Allemands devions faire de la politique avec des mots vigoureux. Nous ne sommes pas assez grands pour nous permettre cela. Et même si nous étions assez grands nous ne devrions pas nous le permettre. Avant que nous en soyons là de grands mots seront employés à Moscou et à Washington. C'est là peut-être un privilège des super-puissances. »

Propos recueillis par
JEAN WETZ
(« Le Monde »)
INGEBORG SCHAWOHL
(« Die Welt »)
PATRICIA CLOUGH
(« The Times »)
TITO SANSA
(« La Stampa »)

(1) Le président Kennedy envisageait un monde occidental où les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest s'équilibreraient.

● *La révision de l'accord commercial préférentiel* qui lie depuis 1970 la C.E.E. à l'Espagne a été demandée le 11 juillet par l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.). *« L'Espagne bénéficie d'ores et déjà de la libre circulation pour une grande partie de ses exportations vers la C.E.E. »*, déclare l'A.P.C.C.I., qui affirme qu'*« il est essentiel que le régime soit étendu aux exportations de la C.E.E. vers l'Espagne »*, en attendant *« l'adhésion effective de l'Espagne au Marché commun »*.

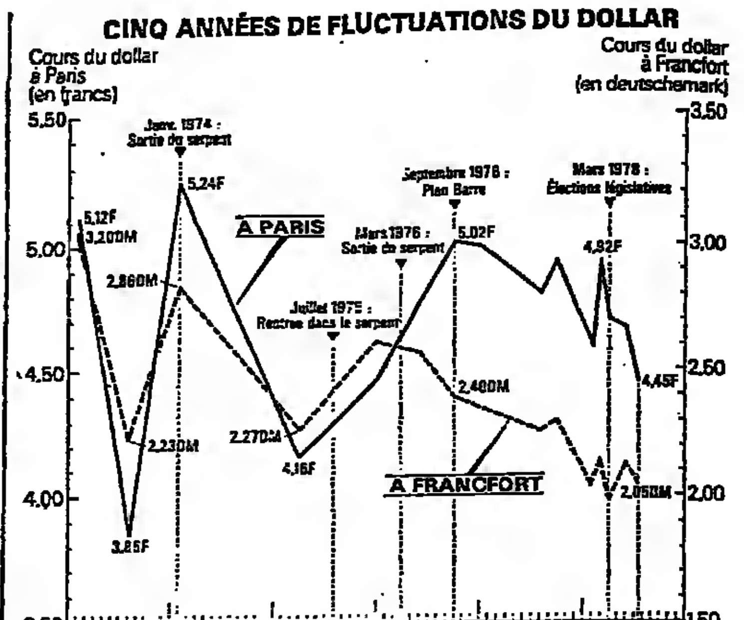
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ...	4,4475	4,4575	— 60	— 35	— 80	— 45	— 180	— 110
$ can. ...	3,9556	3,9656	— 55	— 29	— 72	— 38	— 125	— 40
Yen (100)	2,1990	2,2030	+ 65	+ 105	+ 155	+ 185	+ 496	+ 618
D. M. ...	2,1700	2,1750	+ 55	+ 80	+ 135	+ 165	+ 485	+ 572
Florin ...	2,0110	2,0150	+ 30	+ 60	+ 80	+ 105	+ 240	+ 365
F. B. (100)	13,8000	13,8200	+ 120	+ 240	+ 310	+ 510	+1150	+1820
F. S. ...	2,4580	2,4630	+ 100	+ 126	+ 240	+ 420	+ 760	+ 870
L. (1 000)	5,2500	5,2650	— 260	— 170	— 497	— 380	—1040	— 770
£ ...	8,4000	8,4200	— 330	— 250	— 540	— 430	—1500	—1140

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M. ...	3 3/16	3 9/16	2 5/16	3 9/16	2 7/16	3 11/16	3 5/8	3 7/8
$ E.-U. ...	2 3/4	3 1/8	8	8 3/8	8 3/16	9/16	9	3/16
Florin ...	4	4 1/2	4 1/8	4 1/2	4 9/16	15/16	5 9/16	5 15/16
F. B. (100)	4 1/2	5 1/2	5 1/8	5 3/8	5 1/2	6	6 5/16	6 11/16
F. S. ...	1 9/16	1 13/16	1 7/16	1 11/16	1 1/2	1 13/16	2	2 3/16
L. (1 000)	9	12	11 1/2	13	12	12 3/4	13	13 3/4
£ ...	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/2	11	11 1/2	11 3/4	12 1/4
Fr. franç. ...	8	8 1/2	9	9 1/2	9 1/8	9 5/8	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



En cinq années, le cours du dollar a fléchi de 36 % à Francfort et de 13 % à Paris. Depuis sa deuxième dévaluation, en février 1973, et sa mise en flottement le mois suivant, la monnaie américaine a connu trois phases dans son évolution.

La première, du début de 1973 à celui de 1974, a été marquée par une forte chute, suivie d'une vive remontée. La seconde phase a connu une rechute, après le quadruplement du prix du pétrole, également suivie d'une reprise, moins sensible, cette fois-ci. En 1976 s'est amorcé un mouvement de baisse, qui s'est prolongé en 1977 et 1978, et se reflète mieux dans la cotation en deutschemarks que dans la cotation en francs (les variations propres de la monnaie française étant susceptibles de déformer le schéma). On notera que le plus bas cours historique du dollar à Francfort a été enregistré en mars 1978, à 1,9940 DM.

M. HEATH APPROUVE VIGOUREUSEMENT LE PLAN MONÉTAIRE FRANCO-ALLEMAND

De notre correspondant

Londres. — M. Edward Heath est vigoureusement intervenu, mercredi soir 12 juillet, en faveur du plan monétaire franco-allemand de Brême. Avec un enthousiasme qui contraste avec la tiédeur de Mme Thatcher, leader du parti conservateur, l'ancien premier ministre a dit que le projet était « *vital* », car il « *augmentait très sérieusement les chances d'accroître la prospérité pour défendre les peuples de la Communauté européenne* ».

Après avoir indirectement critiqué les membres du cabinet « *fantôme* » pour leur prudence, M. Heath s'en est pris à M. Callaghan. « *Le premier ministre doit faire passer les intérêts de la Grande-Bretagne avant ses préoccupations sur les divisions de son parti, même dans la perspective des prochaines élections générales. Agir autrement serait trahir l'Angleterre pour des générations. Il doit dissiper l'impression qu'en insistant sur une discussion des détails, il veut simplement empêcher la mise à exécution du projet.* »

L'ancien premier ministre a reproché à M. Callaghan de n'avoir jamais dit au peuple britannique que, depuis l'entrée dans le Marché commun, la Grande-Bretagne avait reçu plus de 2 milliards de livres de prêts et de dons. Il a estimé que la politique agricole commune (CAP) était aussi importante pour certains membres de la Communauté que la politique industrielle pour les Britanniques.

H. P.

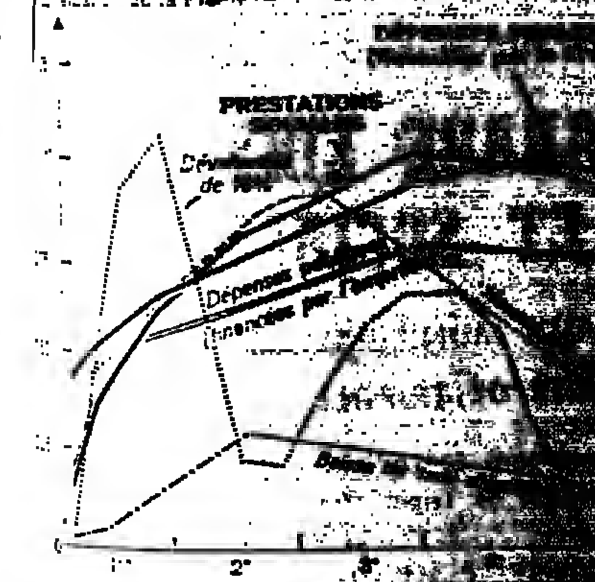
Les bonnes

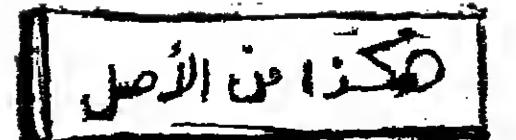
Cent vingt

CONJONCTURE

Après la baisse de mai

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE DÉPASSE GUÈRE SON NIVEAU D'IL Y A QUATRE ANS





Les bonnes relances et les autres

(Suite de la première page.)

Pendant longtemps les pouvoirs publics ont procédé en France au doigt mouillé, chaque école ayant ses adeptes, dont la science prétendait se fonder sur les leçons de l'expérience. Depuis peu, un embryon de thérapeutique plus scientifique est mis par l'INSEE à la disposition des gouvernants. Le nouveau modèle économétrique à court et moyen terme de l'Institut de la statistique (1) permet de mesurer — à l'instar de ce qui existe dans plusieurs pays étrangers — les conséquences probables de la politique entreprise (en intégrant dans un même ensemble les relations habituelles entre les principaux facteurs de l'économie).

L'une des premières applications de ce système a été faite, précisément, sur *la croissance*. L'INSEE vient d'en rendre publics les résultats. Ils sont du plus grand intérêt.

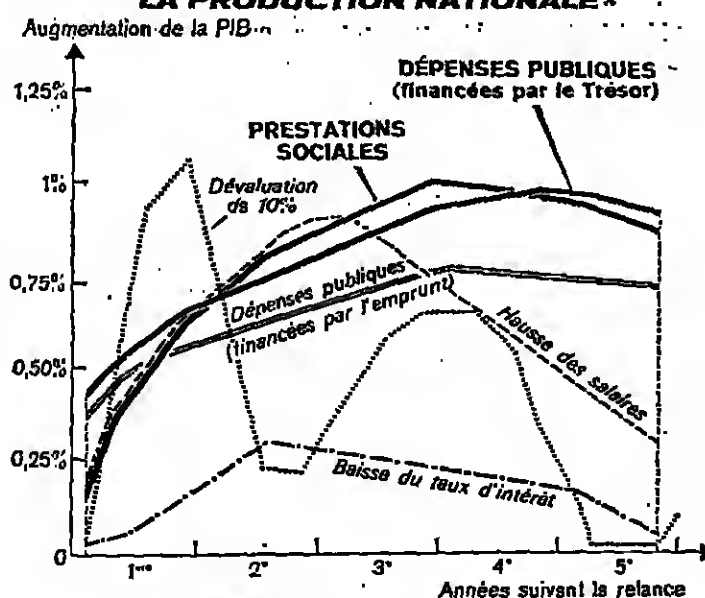
L'Institut a choisi de calculer ce qu'apporterait à l'économie française une relance de l'ordre de 0,5 % du produit national (10 à 11 milliards de francs actuellement), selon qu'elle prendrait la forme d'une augmentation des dépenses publiques (financée par le Trésor ou par l'emprunt), de hausses de salaires ou de majoration des prestations sociales. Pour compléter la comparaison, l'INSEE a mesuré les effets de deux autres formules : une baisse de 1 % des taux d'intérêt, un recul du franc de 10 %.

Les enseignements de cette simulation — dans le détail technique de laquelle nous n'entrerons pas ici (2) — *sont très clairs (voir le graphique ci-contre)*. Si la dévaluation donne un coup de fouet brutal à l'économie, en stimulant les exportations et *les investissements des entreprises*, l'inflation qu'elle engendre ramène très vite la production vers son point de départ. *En revanche*, les quatre formules de relance comportent une injection de fonds supplémentaires assurant les deux premières années *un essor* régulier de l'activité, approchant 0,75 % du produit national. Mais, dès la troisième année, la méthode de hausse des salaires se révèle moins efficace, son effet négatif sur les coûts de production (qu'elle alourdit) l'emportant sur celui positif de relance de la consommation (par élévation du pouvoir d'achat des salariés).

De *sorte* que *ce sont finalement* les trois autres formules de relance qui se révèlent les plus productives à terme, assurant une croissance nationale de près de 1 % *pour une* injection de 0,5 % seulement. Parmi ces méthodes, la moins efficace est celle qui consiste à financer les *dépenses par l'emprunt public*, car celui-ci, *en stimulant les taux* d'intérêt, réduit les possibilités financières des entreprises et pèse sur leurs investissements futurs.

Cent vingt mille emplois

Très logiquement, ce sont les deux formules lauréates (dépenses publiques financées par le Trésor ; prestations sociales supplémentaires) qui créent *à terme* le plus d'emplois : environ soixante mille dans les deux ans et cent vingt mille en quatre ans. Par hypothèse, l'INSEE a d'ailleurs admis que les crédits publics injectés seraient consacrés au bâtiment et aux travaux publics



* Production intérieure brute

(construction de routes, d'écoles, de piscines...), activités génératrices d'emplois et peu gourmandes en importations. Ce qui explique que le déficit commercial engendré (3) par les formes de relance *étudiées* reste faible (de l'ordre de 0,5 % en deux ans, de 1 % en quatre ans), tandis que la hausse des prix provoquée, presque nulle au *départ*, est, *à terme*, inférieure à 1 %.

Les détails de l'évaluation comptent au demeurant moins que son orientation. *Dans la situation où se trouve présentement la France*, les deux *méthodes* de *réanimation* les plus efficaces et les plus durables apparaissent clairement. C'est probablement entre elles que les pouvoirs publics auront à choisir si *l'engagement* de *relancer* la machine nationale est confirmé par M. Giscard d'Estaing à Bonn. Il est d'ailleurs significatif à cet égard que les *deux derniers* petits « coups de pouce » décidés par le gouvernement aient porté l'un sur *les retraites minimales*, l'autre sur la construction. *(Le Monde* daté 9-10 juillet.)

Les institutions internationales — *l'O.C.D.E.* et la *Banque des règlements internationaux*, notamment — ont souvent préconisé une autre méthode : l'allégement de *l'impôt* sur le *revenu*. *Celui-ci* aurait-il des effets plus favorables ? Il ne semble pas.

Selon les calculs de l'INSEE, cette *méthode* serait moins productive : la relance de la production qu'elle provoquerait serait inférieure de près de moitié à celle qu'entraînerait *une majoration des prestations* sociales. Pour la raison simple que la clientèle concernée aurait des habitudes de dépense différentes. Presque toutes *les prestations* sociales supplémentaires sont mises rapidement dans le circuit de la consommation populaire, déclenchant, de proche *en proche*, une animation de l'activité économique ; au contraire, les remises d'impôt sur le revenu correspondraient souvent au maintien *en banque* de *sommes* presque équivalentes (4) et cela d'autant plus qu'il s'agirait de contribuables à ressources élevées. Cela ne stimulerait guère la production.

Autre différence : la consommation relancée par l'exonération fiscale entraînerait, à dépense égale, davantage d'importations supplé*mentaires puisqu'elle porterait*, plus que la consommation populaire, sur l'achat de produits industrialisés étrangers. Au total, la formule fiscale *recommandée* par l'O.C.D.E. *serait moins génératrice* d'emplois mais plus dangereuse pour le commerce extérieur. En ce sens, sa signification politique est assez nette. Ce qui vient d'ailleurs de conduire le chancelier *social-démocrate* Schmidt à la repousser — alors qu'elle est défendue en Allemagne fédérale par le parti libéral — pour lui préférer une formule de relance par l'investissement public. *(Le Monde* du 12 juillet.)

On a, bien entendu, raisonné jusqu'ici à structures constantes. Ce qui est légitime *s'agissant* des projets prochains de M. Giscard d'Estaing. Il serait intéressant de refaire tourner les ordinateurs de l'INSEE pour leur demander ce que *produirait* une relance économique accompagnée de changements de structures économico-sociales.

Par exemple, une *majoration des* bas salaires accompagnée de compensations budgétaires partielles pour les petites entreprises ou les indus*tries de main-d'œuvre — comme cela* avait été proposé pendant la campagne électorale — aurait-elle les mêmes effets inflationnistes que la formule de *hausse générale et indifférenciée* imaginée par l'INSEE ? Une relance de la demande intérieure accompagnée d'un certain encadre*ment du mouvement d'importations* aurait-elle les mêmes incidences commerciales que celle chiffrée par l'INSEE pour un autre type de relance ? Dans quels délais une *réorientation volontaire du commerce* extérieur permettrait-elle une relance plus vigoureuse sans déficit inquiétant des échanges ?...

Bien d'autres questions de fond viennent à l'esprit, qu'on aurait envie de poser aux statisticiens officiels et à leur modèle mathématique. Maintenant qu'il est possible d'y obtenir une *réponse vraisemblable*, on se satisfera de moins en moins des « *non possumus* » officiels. Et comme l'opinion ne se contentera pas de voir la production se traîner, comme depuis *quatre ans*, au *rythme — générateur* de chômage — de + 2,8 % seulement l'an, l'heure est venue de l'imagination pour les pouvoirs publics. L'échéance de Bonn en fournit l'occasion.

GILBERT MATHIEU.

(1) Ce modèle est baptisé Métric (modèle économétrique de la conjoncture). Présentation rapide dans *Economie et statistique* de juin 1978; analyse complète dans *les Annales de l'INSEE*, numéros 26-27.

(2) Voir l'étude de MM. Artus, Morin, Nasse et Sterdyniak dans *Economie et statistique*, juin 1978, pages 65 à 83.

(3) *D'autres formes de relance provoqueraient un plus grand déséquilibre commercial.* La demande de produits industriels est, en effet, satisfaite en France à concurrence de *près de 40 % par des importations.*

(4) En France, la très grande majorité de l'impôt sur le revenu est payée par les cadres *supérieurs*.

CONJONCTURE

Après la baisse de mai

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE NE DÉPASSE GUÈRE SON NIVEAU D'IL Y A QUATRE ANS

L'indice général de la production *industrielle française* (sans le bâtiment) s'est établi à 127 en mai au lieu de 131 en avril (124 en *mars*). Ce recul de quatre points résulte, selon le ministère de l'économie, d'une diminution de la production d'énergie et, dans une moindre mesure, de celle des biens de consommation. L'évolution à très court terme de cet indice, ajoute le ministère, « *doit être interprétée avec prudence, et la diminution observée en mai rapprochée de la nette augmentation enregistrée le mois précédent* ».

Pour l'ensemble des trois derniers *mois*, l'indice s'est établi à 129, soit 4 % au-dessus du niveau observé jusqu'au début de 1978

AFFAIRES

LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES NATIONALES AUGMENTERONT DE 22 % EN 1979

Les investissements des entreprises nationales augmenteront — en valeur — de 22 % en 1979 (un peu plus de la moitié de ce montant en volume), pour atteindre 37,4 milliards de francs. Cette progression a été approuvée, le 11 juillet, par le conseil de direction du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), réuni sous la présidence de M. Monory, ministre de l'économie.

Les investissements de ces firmes devaient augmenter cette année (en valeur) de 18,7 %, après avoir progressé de 14,4 % en 1977.

Le niveau élevé de la progression décidée pour 1979 est dû notamment au programme nucléaire. Le budget d'E.D.F. représente plus de la moitié des dépenses des entreprises nationales, et la hausse des investissements de cette *société sera* (en valeur) de 26 % contre 22 % en 1978. Les investissements des autres entreprises nationales ne connaîtront qu'une hausse moyenne de 17 %, soit un chiffre comparable à celui de 1978.

Le communiqué officiel indique que les prêts réservés à l'artisanat dès 1978 sont augmentés de 25 % pour être portés à 500 millions de francs. Ils s'étaient élevés à 335 millions de francs en 1976 ; ils auront donc progressé de moitié en deux ans.

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont augmenté de 1 % en juin, l'indice se situant à 307,9 contre 304,9 en mai (base 100 en 1968). Toutefois, ils restent *inférieurs* de 9,1 % à ceux constatés en juin 1977. En un mois, les matières premières alimentaires ont augmenté de 0,5 % (— 18 % en un an) et les matières premières industrielles de 1,5 % (stabilité en un an). Au 27 juin, l'indice général était revenu à 300,3 ce qui amorce peut-être un changement de tendance. — *(A.F.P.)*

● *Philip Morris va fabriquer des cigarettes en Hongrie.* — La firme américaine produira et vendra sa marque Marlboro dans le cadre d'un *accord de licence* avec Dohanyipari Vallalatok Trostje, la société hongroise de fabrication de cigarettes, et avec le Monimpex Hungarian Foreign Trading Co. Il s'agit du vingtième accord de licence de Philip Morris à l'étranger. — *(A.F.P.)*

LA CRISE DES CHANTIERS NAVALS

• Polémique entre les constructeurs japonais et européens
• Six mille manifestants à la Ciotat

Partout la crise de la construction navale s'accentue. Le grand chantier japonais Kawasaki Heavy Industries Ltd vient d'annoncer qu'il réduira ses activités et ses effectifs de 40 % d'ici au mois de mars prochain.

Quant à la querelle (soulevée chaque fois que le groupe spécialisé de l'O.C.D.E. se réunit) de savoir qui des Japonais ou des Européens réduit le plus sa capacité de production, elle a été au centre de la conférence de presse de M. Werner Fante, délégué général de la Chambre syndicale des constructeurs de navires d'Allemagne fédérale, mardi 11 juillet. M. Fante a contesté les informations données par les Japonais. Il a cité des chiffres d'où il ressort que :

● *Pour les livraisons, entre 1974 et 1978 (premier trimestre), la part du Japon est tombée de 44,2 % à 42 % du tonnage mondial, et la part des pays de l'Europe de l'Ouest de 35 % à 34 % ;*

● *Pour les commandes prises, les chiffres sont respectivement de 31,4 % à 37,6 % et de 36,7 % à 31,8 %.*

A La Ciotat, où les chantiers navals ont annoncé mille trois cent quarante licenciements, une manifestation de protestation a rassemblé mercredi 12 juillet quelque six mille personnes.

La Ciotat. — Mercredi 12 juillet. La Ciotat avait perdu le caractère jovial qui caractérise cette cité balnéaire de 33 000 habitants au début de juillet. 6 000 personnes se sont retrouvées pour manifester contre le licenciement imminent de 1 340 ouvriers, employés par les chantiers navals. De nombreuses délégations s'étaient jointes à celle des Chantiers de La Ciotat, et notamment des CNIM (Chantiers navals de La Seyne) qui ne comptait pas moins de 1 500 travailleurs. Ce cortège imposant a défilé à travers toute la ville sans parvenir à arracher quelques « juilletistes » étonnés à leur demi panaché ou à leur bain de soleil.

Banderoles, slogans... Pour les nombreux parlementaires (socialistes et communistes) qui marchaient en tête du cortège, comme pour l'ensemble des manifestants, la question était la même : « *Les Chantiers de La Ciotat sont-ils condamnés ?* » Au cours du meeting et tout au long de la réunion du conseil municipal exceptionnelle qui suivit, on ressentait cette même angoisse en face de ces licenciements dont on craint qu'ils ne soient un prélude à la fermeture des Chantiers, une confirmation des déclarations de M. Barre ou de l'application du plan européen Davignon, qui vise à la suppression de 70 000 emplois parmi les Etats maritimes de la C.E.E. D'autant que, selon les syndicats, un programme national prévoit un « dégraissage » de personnel touchant cinq chantiers français : 3 000 à *La* Ciotat ; 2 300 à Saint-Nazaire ; 1 200 à La Seyne ; 500 à Nantes et 300 à *Dunkerque*. Pour le Chantier de La Ciotat qui est le deuxième de France et emploie encore 6 000 personnes, les perspectives ne sont pas brillantes, hormis pour les financiers du Liban qui contrôlent 92 % des actions (1).

Un rallye automobile revendicatif

A une époque où la construction navale semblait déjà menacée, les C.N.C. ont investi 270 millions de francs dans l'outil de travail, ignorant la diversification. Aujourd'hui ce chantier, qui n'a plus de sous-traitant n'a plus que cinq bateaux en construction dont deux pratiquement terminés, alors qu'il lui en faudrait dix par an pour assurer le plein emploi.

Quant aux syndicats, ils ne « *veulent pas marquer de pause sociale durant l'été* » ; un rallye automobile revendicatif devrait se dérouler dans la deuxième quinzaine de juillet. Partant de La Ciotat et d'Arles, des milliers de *travailleurs convergeraient* alors vers Marseille pour une manifestation encore plus ample que celle de La Ciotat.

(1) Selon les syndicats, les chantiers de La Ciotat ont décidé de verser à leurs actionnaires, au titre de l'année 1977, 16 millions de francs de dividendes.

SOCIAL

SALAIRE MINIMUM MENSUEL DANS TROIS BRANCHES

Les accords de rémunération, signés dans trois des six branches industrielles pour lesquelles le gouvernement avait recommandé, fin avril, la revalorisation des salaires *minima*, concernent environ un million de salariés, a précisé M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État à la condition des travailleurs manuels, au cours d'une conférence de presse, mercredi 12 juillet. Le salaire minimum mensuel (*) ainsi garanti est légèrement inférieur au SMIC. Il varie de 1 922 F à 2 418 F, selon les secteurs, dans les industries agricoles et alimentaires, de 1 980 F à 3 070 F, selon les qualifications ouvrières, dans l'ameublement ; il est de 2 000 F dans la réparation automobile.

En revanche, il n'y a pas eu d'accord dans l'habillement. Les discussions se poursuivent dans le nettoyage et ne recommenceront que le 19 juillet dans le bâtiment et les travaux publics (plus d'un million et demi de salariés). Après avoir rappelé que le gouvernement envisageait de convoquer les commissions mixtes paritaires en octobre si d'autres accords pour la revalorisation des bas salaires n'étaient pas conclus, M. Stoléru a évoqué l'ouverture, en 1978, des grandes écoles aux élèves de l'enseignement technique. Sur vingt-sept bacheliers techniques inscrits, dix-sept ont concouru et trois ont été admissibles.

(*) *Le Monde* des 9-10 et 13 juillet.

ACCORD PARTIEL A LA RÉGIE RENAULT

A la régie Renault, les négociations relatives à un « accord à la carte » se sont achevées le 13 juillet. Les propositions de la direction ont été acceptées par la C.G.T. et F.O. (à l'exception de celles qui concernent les O.S.) et par la C.G.C. La C.F.T.C. va sans doute les approuver. La C.G.T., majoritaire à la régie, se réserve jusqu'à la rentrée pour consulter ses militants, dont un bon nombre est en vacances.

Les dispositions adoptées concernent les congés spéciaux (pour cause de mariage ou de décès), les congés maternité, la retraite des déportés, les prêts pour l'accession à la propriété, le droit syndical, etc. (*le Monde* du 7 juillet).

● *L'association interprofessionnelle pour la formation permanente dans le Sarladais* (rue du Colonel-Raynal, 24200 Sarlat-la-Caneda, téléphone (53) 59-19-17) organise des stages pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans sans emploi, d'une durée de six mois à temps plein à partir du mois d'octobre 1978. Ces stages concernent les conducteurs routiers, les moniteurs auto-école, les agents administratifs polyvalents, l'élevage du veau de boucherie, l'élevage et le gavage de l'oie et du canard. Les stagiaires seront rémunérés (25 % du SMIC pour les moins de dix-huit ans, 75 % du SMIC pour les plus de dix-huit ans) mais devront prendre part aux frais de nourriture.

Plus d'un millier de licenciements sont annoncés par diverses entreprises

Plus d'un millier de licenciements ont été annoncés le 13 juillet ; ils résultent parfois d'une fermeture complète de l'entreprise. A la veille des vacances, le bilan est lourd. Les protestations de la population concernée se multiplient, en particulier dans les régions les plus touchées par la crise de l'emploi.

Chez Pechiney-Ugine-Kuhlmann, à Yvours (Rhône), la presque totalité des 325 salariés seraient licenciés d'ici à la fin de l'année, à la suite de l'arrêt de la production effective depuis le 10 juillet. Mercredi 12, le directeur et le chef du personnel ont été retenus pendant trois heures par une vingtaine d'ouvriers.

A Céret (Pyrénées-Orientales), les 200 salariés de Toirea Textiles (draps) vont être licenciés à la suite du dépôt de bilan de cette société.

A Issé (Loire-Atlantique), chez Atlas (plastiques et maroquinerie automobile), du groupe Hutchinson-Mapa, 166 salariés sur 419 seront licenciés fin juillet, à la suite d'une mise en liquidation judiciaire. A Thizy-Glimartin (Somme), ce sont 116 des 182 salariés et 6 délégués syndicaux de la Société amiénoise de sièges qui seront licenciés pour les mêmes raisons.

Au Puy (Haute-Loire), où les Tanneries françaises réunies ont déjà licencié récemment, on annonce la suppression de 112 emplois sur 402 aux établissements Procédés Elastelle - Tissel, du groupe allemand Gold Zac. Un défilé de voiture organisé le 11 juillet par les syndicats C.F.D.T. et F.O., en signe de protestation, s'est rendu à la préfecture.

Les 110 salariés de Lanaverre-Industrie (plastiques), à Pessac (Gironde) seront licenciés à la suite de la liquidation judiciaire de Dubigeon Plastique, qui gérait la société depuis décembre dernier. A l'annonce de cette mesure, lundi 11 juillet, une quinzaine d'ouvriers ont décidé d'occuper l'usine. Chez Sévylor-Buhl (plastique), près de Mulhouse, 75 des 700 salariés sont menacés de licenciement pour raisons économiques.

A Bastia, l'entreprise de bâtiment et de travaux publics Joseph Frombolacci a déposé son bilan : 70 salariés sont menacés de licenciement. Chez Rviéra (plastiques) à Gemenos et à Marseille, 97 des 541 salariés sont menacés de licenciement pour raisons économiques. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. ont lancé une grève de vingt-quatre heures, mercredi 12 juillet.

La défense de l'emploi suscite d'autres *manifestations*. Ainsi, à Rive-de-Gier, trois mille personnes, selon les syndicats, les partis politiques de gauche et les associations familiales, ont participé mercredi 12 juillet à l'opération « vallée morte ». A Roanne, le tribunal de grande instance a refusé ce même jour l'autorisation à la direction de Crane-France (robinetterie) de fermer l'usine (cinquante-sept salariés).

Chez Manufrance, à Saint-Étienne, la C.F.D.T. a quitté mercredi 12 juillet la table des négociations, estimant que la signature d'un accord sur d'éventuelles réembauches reviendrait à entériner les licenciements prévus par la direction.

La C.G.T. vient de publier un bilan faisant état de 933 actions revendicatives menées en juin dans quarante-quatre départements. La C.F.D.T. y aurait participé dans 169 entreprises et F.O. dans 42. La défense du pouvoir d'achat était le thème de 409 cas, celle de l'emploi celui de 197 autres et l'amélioration des conditions de travail l'objectif de 132 autres actions. Plus de 300 000 salariés, selon la C.G.T., ont participé à ces diverses actions (dont 235 grèves), qui ont été positives dans 153 d'entre elles.

● *Les négociations dans la métallurgie.* — La fédération C.G.T. de la métallurgie a fait, le 12 juillet, le bilan des discussions avec l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières) qui, souligne-t-elle, ne portent que sur un mécanisme de négociations et ne mentionnent aucun chiffre sur un salaire minimum national. Il reste, en outre, trois points litigieux qui seront examinés lors de la dernière réunion, le 19 juillet.

Les cégétistes, en rejetant « *toute mascarade publicitaire gouvernementale* » ne se prononceront sur l'accord qu'à cette ultime séance. Les métallurgistes C.F.D.T. ne fixeront, eux aussi, leur attitude qu'en tenant compte des résultats de la dernière rencontre avec les employeurs.

● *Licenciements interdits à Crane-France.* — Le tribunal de grande instance de Roanne a fait défense à la société Crane-France, assignée en référé à la requête du syndicat C.G.T. de la métallurgie, de procéder à tout licenciement et au transfert des machines de son unité de production de Saint-Germain-Laval (Loire) dans un délai de six mois à compter du 10 avril 1978.

La direction de la société Crane-France, spécialisée dans la fabrication d'articles de robinetterie, avait informé, le 12 juin, les représentants au comité d'établissement de sa décision de fermer l'usine de Saint-Germain-Laval où sont encore employées cinquante-trois personnes alors que le 10 avril dernier elle s'était engagée à maintenir l'intégrité de l'outil de travail et de l'emploi pour six mois.

En contraignant la société Crane-France à respecter ses engagements, le tribunal a désigné un huissier pour procéder à l'inventaire du matériel et des machines et ce au besoin avec le concours de la force publique.

(Correspondance.)

Urbanisme

● *Les communistes et les Halles.* — Le groupe communiste du Conseil de Paris vient d'adresser une lettre à M. Jacques Chirac lui demandant de faire arrêter les travaux d'aménagement des Halles et de convoquer d'urgence le Conseil de Paris pour réexaminer le dossier.

P.T.T.

M. Emile Simon directeur général des postes

En remplacement de M. René Joder, le conseil des ministres du mercredi 12 juillet a nommé directeur général des postes M. Emile Simon, actuellement inspecteur général et directeur du personnel et des affaires sociales.

M. Jacques Daucet, administrateur hors classe et jusqu'à présent chef du service des affaires sociales à la direction du personnel, est nommé directeur du personnel et des affaires sociales, en remplacement de M. Simon.

[M. Emile Simon, né le 13 décembre 1915, à Marseille, administrateur des postes et télécommunications (1945-1962) et inspecteur général, avait été successivement chef du service des relations extérieures (1953-1963), directeur des services postaux de la région parisienne (1963), avant de devenir, en 1969, directeur du personnel et en 1971 directeur du personnel et des affaires sociales.]

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

L'AMÉNAGEMENT DU VAL DE LOIRE

Les riverains paieront

Le comité de bassin Loire-Bretagne a décidé, mardi 11 juillet, à Orléans, qu'une redevance affectée à la lutte contre les inondations serait perçue sur les riverains de la Loire habitant dans les zones inondables.

C'est à la quasi unanimité que les membres du comité de bassin — ce mini-parlement qui décide de la politique de l'eau pour tout le Val de Loire et la Bretagne — a pris sa décision. Bien sûr elle devra être confirmée par les conseils généraux des départements concernés mais on remarque que les élus d'Indre-et-Loire que l'on disait les plus mal disposés n'ont manifesté aucune hostilité.

La taxe perçue dès l'an prochain en fonction du revenu cadastral des propriétés bâties servira, entre autre, à financer le barrage écrêteur des crues de Villerest (Loire) dont la réalisation était compromise faute d'argent (le Monde du 11 juillet). *On estime en effet que si une crue de la puissance de celle de 1856 se reproduisait on compterait trois cent mille sinistrés et que, dans le seul département du Loiret, les dégâts se monteraient à un milliard de francs.*

Mais le prix du barrage de Villerest a tellement augmenté — encore un ouvrage dont le coût a été sous-évalué — que ni l'aide de l'État ni les contributions des usagers de l'eau (par l'intermédiaire de l'agence de bassin) ne suffisent plus. Il a donc fallu se tourner vers les « inondables ». L'opération est tout à fait légale : une loi de 1807 prévoit que les travaux de protection contre les inondations sont à la charge des propriétaires des biens protégés. Juste règle que celle du « qui profite paie ». Pourtant les riverains ne manqueront pas de se plaindre en objectant qu'ils paient déjà puisque leurs départements financent un important programme de réfection de digues. Celles-ci apparemment ne suffisent pas à dompter la Loire. A moins que les besoins en eau des centrales nucléaires ne soient la vraie raison de la construction des barrages...

RÉGIS GUYOTAT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LAFFITTE - FRANCE

Nouvelle SICAV créée par la BANQUE ROTHSCHILD

La Banque Rothschild a entrepris les formalités de constitution d'une nouvelle SICAV dénommée Laffitte-France.

Afin de faire bénéficier ses actionnaires des avantages fiscaux prévus par la loi visant à orienter l'épargne vers le financement des entreprises, Laffitte-France aura un actif composé pour 60 % au moins d'actions de sociétés françaises.

Les autorisations nécessaires à la création de cette nouvelle SICAV ayant été d'ores et déjà obtenues, son ouverture au public sera effective dans les prochaines semaines.

Les souscriptions pourront notamment être effectuées aux guichets de la Banque Rothschild et par l'intermédiaire du réseau commercial d'Investissement Rothschild.

CHASE MANHATTAN OVERSEAS BANKING CORPORATION

Nouvelle émission d'une valeur de 150 millions de dollars en billets à un taux d'intérêt variable exigible en 1993.

Chase Manhattan Overseas Banking Corporation, filiale à 100 % de la Chase Manhattan, a annoncé aujourd'hui une émission de 150 millions de dollars à un taux d'intérêt variable garanti par la Chase Manhattan Corporation par l'intermédiaire d'un syndicat de garantie dirigé par Chase Manhattan Limited, Crédit suisse, White Weld Limited, Orion Bank Limited, Kuhn Loeb Lehman Brothers International et Salomon Brothers International.

Les « notes » à taux d'intérêt variable donneraient un intérêt à un taux de 1/8 % au-dessus du Libor (taux ordinaire interbancaire pratiqué à Londres) pour des dépôts en eurodollars de six mois. Le taux minimum sera de 5 1/4 %. Les « notes » seront sans option d'achat jusqu'en 1983. Cette émission à taux d'intérêt variable sera la première à être lancée par la filiale d'une des principales banques américaines.

Chase Manhattan Overseas Banking Corporation a annoncé qu'elle pensait lancer d'autres emprunts sur les marchés étrangers.

La Chase Manhattan Corporation est la troisième institution financière américaine avec un actif consolidé de 55 020 126 000 dollars U.S. à la date du 31 mars 1978.

Worms Investissement

Au 30 juin 1978, l'actif net s'établit à 158 141 340 F se répartissant de la façon suivante :

Actions françaises, 33,14 % ; actions étrangères, 25,44 % ; obligations françaises, 30,04 % ; obligations étrangères, 7,78 % ; liquidité 3,60 %.

La valeur liquidative des 661 823 actions de 100 F composant le capital de 66 182 300 F, à la même date, ressort à 238,95 F.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 JUILLET

Poursuite de la hausse

L'avance des valeurs françaises s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Paris, l'indicateur instantané s'établissant en progrès de 0,8 % contre 1,3 % la veille. Ce léger ralentissement de cadence est imputable à l'approche d'un chômage de trois jours à l'occasion du 14 juillet.

Les hausses se sont quelque peu déplacées, se reportant d'un compartiment sur l'autre. Ainsi, cette fois-ci, ce sont les grands magasins qui ont tenu la vedette : Printemps, B.H.V., C.F.A.O., ainsi que des valeurs comme Leroy-Somer à la construction électrique, Guyenne et Gascogne, Veuve-Cliquot à l'alimentation.

Relevons également la fermeté persistante des laboratoires, et notamment celle de C.M. Industries, dont la cotation a dû être différée en raison de l'insuffisance des offres : la diversification opérée par ce groupe dans le domaine de l'alimentation retient l'attention des opérateurs.

Calme, en revanche, sur les compartiments français favorisés la veille (bâtiment, pétrole, métallurgie).

Le volume des transactions est resté assez important, ce qui témoigne de l'intérêt que prennent à la place de Paris les investisseurs français et étrangers. Sur le plan de la conjoncture, la signature précipitée de plusieurs accords de salaires a été bien accueillie, comme de nature à désamorcer quelque peu une rentrée sociale considérée comme explosive jusqu'à ces derniers jours. Ajoutons que la fermeté du marché impressionne nombre de boursiers, dans la mesure où les opérations de liquidation vont commencer dans quatre séances, le gain moyen dépassant 7,5 %.

Aux valeurs étrangères, légère progression des américaines.

Sur le marché de l'or, le lingot cède 5 F à 26 995 F et le napoléon 0,50 F à 259

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 7	12 7
1 dollar (en yens)	282 08	502 45

LONDRES

Les affaires sont calmes vendredi matin et les cours varient de façon irrégulière mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. Les pétroles s'alourdissent et les mines d'or sont indécises. Tendance soutenue aux Fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) : 186 70 contre 186 20

VALEURS	CLOTURE 12/7	COURS 13/7
Beecham	663	668
British Petroleum	884	880
Courtaulds	122	122
De Beers	385	384
Imperial Chemical	377	380
Rio Tinto Zinc Corp	224	224
Shell	570	572
Vickers	171	169
War Loan 3 1/2 %	28 1/2	28 5/8
*West Driefontein	28 5/8	26 5/8
*Western Holdings	24 11/16	24 13/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIETES

GENERAL ELECTRIC Co. — Les comptes du second trimestre 1978 se sont soldés par un bénéfice net de 319,4 millions de dollars contre 271,8 millions un an plus tôt, soit 1,40 dollar par titre, contre 1,20 dollar. Simultanément, le chiffre d'affaires est passé de 4,89 milliards de dollars il y a un an à 5,07 milliards de dollars.

DEUTSCHE BANK. — Après avoir augmenté le capital d'un montant de 60 millions de DM en octobre 1977, la banque procède à une nouvelle opération qui portera sur 80 millions de DM. Le capital passera ainsi de 960 millions de DM à 1 040 millions. Les 200 000 actionnaires (environ) de la banque pourront donc souscrire une action nouvelle de 50 DM, au prix unitaire de 200 DM, et à condition qu'ils détiennent déjà 12 actions anciennes (une pour douze).

SCHLUMBERGER. — Le dividende trimestriel payable le 10 octobre passe de 27 1/2 cents à 35 cents.

NORANDA MINES. — Bénéfice net du deuxième trimestre 1978 : 20 millions de dollars canadiens contre 13,0 millions un an plus tôt, soit 1,23 dollar par action contre 0,58 dollar.

PIRELLI. — L'exercice clos le 30 avril 1978 s'est soldé par un bénéfice net de 16,1 milliards de lires contre 11,8 milliards un an plus tôt. Le dividende est inchangé à 80 lires par action.

NEW-YORK

Le redressement continue

Le mouvement de redressement amorcé à la veille du week-end dernier s'est poursuivi sans discontinuer lundi, mardi et mercredi à Wall Street. A l'issue de cette dernière séance, l'indice Dow Jones s'établissait à 824,93, en nouveau progrès de 3,64 points. La séance a été modérément animée puisque 26,64 millions de titres ont changé de mains contre 27,47 millions la veille.

Sur 1 873 valeurs traitées, 883 ont progressé, 525 ont reculé et 465 sont restées inchangées.

Outre les achats de soutien des investisseurs institutionnels qui se sont poursuivis, la bonne tenue des cours a peut-être été favorisée par une déclaration du conseiller économique numéro un de la Maison Blanche, M. Charles Schultze. Celui-ci s'attend, en effet, à un « ralentissement considérable » de la hausse des prix au cours du second semestre de cette année.

Enfin, la meilleure tenue — toute relative — du dollar sur les marchés des changes a pu débloquer quelques initiatives d'opérateurs privés...

VALEURS	COURS 11·7	COURS 12·7
Alcoa	40 7/8	41 1/4
A.T.T.	59 1/4	60 1/8
Boeing	32 ...	54 7/8
Chase Manhattan Bank	30 7/8	30 3/4
Du Pont de Nemours	118 ...	118 1/4
Eastman Kodak	54 1/4	53 7/8
Exxon	45 1/8	45 ...
Ford	46 3/8	47 1/4
General Electric	52 ...	52 ...
General Foods	32 ...	33 1/4
General Motors	60 1/8	60 8/8
Goodyear	18 3/4	18 2/4
I.B.M.	259 1/8	258 3/8
I.T.T.	30 7/8	30 3/4
Kennecott	21 1/4	21 3/8
Mobil Oil	61 5/8	61 0/8
Pfizer	33 0/8	33 1/2
Schlumberger	50 0/8	50 1/2
Texaco	24 3/4	25
U.A.L. Inc.	31 1/4	31 3/4
Union Carbide	37 ...	37 0/4
U.S. Steel	25 1/4	26 0/8
Westinghouse	22 1/8	22 1/0
Xerox	54 ...	53 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	10 juil.	11 juil.
Valeurs françaises ..	240	240,1
Valeurs étrangères ..	94,5	32,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78	78,5

BOURSE DE PARIS - 12 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

13/7	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 447	4 471	4 440
Allemagne (100 DM)	217 260	217 450	217
Belgique (100 F)	15 793	18 010	18 525
Pays-Bas (100 fl.)	201 390	201 650	199 500
Danemark (100 krd)	78 610	79 650	80
Suède (100 krs)	90 180	80 280	97 750
Norvège (100 k.)	32 528	32 810	50 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 399	8 408	8 400
Italie (1 000 lires)	5 243	5 265	5 350
Suisse (100 fr.)	245 320	245 870	246 500
Autriche (100 sch.)	30 156	30 175	30 250
Espagne (100 pes.)	6 734	6 783	5 700
Portugal (100 esc.)	8 795	8 810	10 825
Canada ($ can. 1)	3 964	3 976	3 955
Japon (100 yens)	2 188	2 202	2 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/7
Or fin (kilo en barre)	26980	26900
Or fin (en lingot)	27006	26995
Pièce française (20 fr.)	259 50	259
Pièce française (10 fr.)	214	211
Pièce suisse (20 fr.)	242 50	240 10
Union latine (20 fr.)	228 50	230 ..
Souverain	249	249 ..
Pièce de 20 dollars	1224	1240 ..
Pièce de 10 dollars	644	644 ..
Pièce de 5 dollars	422 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1109 50	1103 50
Pièce de 10 florins	242 10	242-10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES PROCÈS EN U.R.S.S.

Le procureur a requis huit ans de camp de travail et trois ans d'assignation à résidence contre Alexandre Guinzbourg

Moscou. — Le procureur a requis, à Kalouga, le mercredi 12 juillet, une peine de huit ans de camp de travail à régime sévère et de trois ans d'assignation à résidence (exil intérieur) contre l'écrivain Alexandre Guinzbourg. La condamnation maximale prévue par le code pénal de la Fédération de Russie pour *« agitation et propagande antisoviétiques »* est de dix ans, plus cinq ans d'exil quand, comme c'est le cas, l'accusé est un « récidiviste ».

En requérant une peine légèrement inférieure à celle prévue par le code, les autorités ont sans doute voulu laisser penser que le procès avait été loyal. La Cour n'est pas tenue de suivre le procureur. Il y a quelques mois, à Vilnius, un jury a infligé à un dissident une peine supérieure à celle demandée par le parquet.

Les charges et les « preuves » apportées contre Guinzbourg ne vont pas au-delà du délit d'opinion. Il semble même que le parquet ait abandonné l'accusation de trafic de devises dont les autorités avaient fait grand cas au moment de l'arrestation de l'écrivain. L'audience de mercredi avait été consacrée à la lecture des documents rédigés ou distribués par Alexandre Guinzbourg et jugés subversifs. Le procureur a également demandé à l'accusé quels étaient les bénéficiaires du Fonds d'aide aux prisonniers politiques : *« Ni le tribunal, ni le procureur, ni le K.G.B. ne figurant parmi les soutiens du Fonds, je n'ai pas de comptes à leur rendre sur la distribution de l'argent »*, a répondu Guinzbourg.

A Vilnius, le procès du dissident Victor Piatkus se poursuit. L'accusé, qui refuse de participer aux débats, dort allongé dans le box. Trois membres du Groupe lituanien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki cités comme témoins ont décidé de ne pas répondre aux questions de la

De notre correspondant

Cour. L'un d'eux a envoyé une lettre au tribunal en indiquant qu'il était *« physicien et non pas acteur pour participer à une comédie »*.

Quant à Filatov, jugé pour trahison devant la chambre militaire de la Cour suprême de l'U.R.S.S., il continue, selon l'agence Tass, à coopérer avec ses juges et à raconter ses activités. Il a notamment indiqué qu'il devait avoir avant son arrestation *« un rendez-vous conspiratif personnel avec un agent secret séjournant en U.R.S.S. en tant que dipomate étranger »*. Cette précision semble concerner Mme Martha Peterson, ancienne collaboratrice des services consulaires de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, mise en cause récemment par les *Izvestia* (*le Monde* du 14 juin).

Atmosphère tendue au procès Chtcharansky

A Moscou, le procès Chtcharansky est marqué par l'attente. Les amis de l'accusé et les journalistes occidentaux font les cent pas dans la rue proche du tribunal. Ils ne peuvent pas pénétrer dans le prétoire, parce que, quand l'audience est *« publique »*, la salle est *« déjà pleine »*. Le bâtiment en pierre jaune se trouve dans une ruelle du Vieux-Moscou, perpendiculaire au canal Tchernianka, mais l'accès en est interdit par deux cordons de policiers et de « droujiniki » (auxiliaires de la milice), accoudés à des barrières vont et viennent, les groupes se font face sans échanger un mot. Pour tromper leur ennui les gens vonts et viennent, les groupes se forment et se défont au gré des arrivées.

Pendant l'audience à huis clos, des journalistes font confirmer par un policier en civil qui garde l'entrée de la ruelle que le prétoire est bien vide. Pourront-ils que celui diffusé au même mo- huis-clos ? *« Pas question,* rétorque le policier, *c'est uniquement pour les représentants de l'ordre public. »* Que personne d'ailleurs ne verra passer. Ils seront présents dans la salle lors de l'audience « publique ».

Mercredi à midi, l'examen de la partie espionnage de l'acte d'accusation était terminé, mais Chtcharanski est aussi poursuivi pour *« agitation et propagande antisoviétiques »*, et l'audition des témoins a continué pendant l'après-midi.

A 7 kilomètres du lieu du procès, devant un autre tribunal, un porte-parole de la Cour suprême de Russie tient une « conférence de presse ». Il lit le même texte entrer après la levée du ment par l'agence Tass, et refuse qu'on lui pose des questions. Tass explique ainsi le crime de l'accusé : *« Les témoins ont montré que Chtcharansky était le principal élément de liaison entre les personnes à orientation prosioniste, les correspondants étrangers et les émissaires sionistes qui venaient en U.R.S.S. »*

Près du tribunal, Léonide Guinzbourg, tendu, ému, qui a été exceptionnellement autorisé à prendre des notes, s'efforce de rendre compte des débats : *« L'atmosphère était beaucoup plus tendue que le premier jour. Le président interrompt souvent brutalement et grossièrement Anatole. »* Tout le monde s'est rassemblé autour de lui à un coin de rue. Une passante qui n'a jamais vu à Moscou d'attroupement que devant des magasins demande ce que l'on vend ici. Un peu mieux renseigné, un petit vieux s'arrête de l'autre côté de la chaussée et marmonne : *« Tous des espions ces juifs, ce qu'il nous faudrait c'est un deuxième Staline ! »*

DANIEL VERNET.

Le tribunal de commerce devrait mettre M. Marcel Boussac en règlement judiciaire

Le tribunal de commerce de Paris devrait prononcer ce jeudi 13 juillet la mise en règlement judiciaire à titre personnel de M. Marcel Boussac, propriétaire du groupe textile qui porte son nom. Le groupe a été placé sous administration judiciaire depuis le 31 mai (*le Monde* du 1er juin). C'est M. Marcel Boussac, lui-même, qui a demandé au tribunal de prendre une telle décision, et il semble que cette initiative ait été approuvée par les pouvoirs publics et les auxiliaires de justice. Considérant qu'il est difficile de distinguer son patrimoine personnel de ses affaires industrielles, M. Boussac aurait, en outre, demandé au tribunal de confondre ses créances personnelles et celles de son groupe en une masse commune, afin d'élaborer un concordat global avec les créanciers.

M. Marcel Boussac avait proposé d'apporter la quasi-totalité de ses biens au groupe (*le Monde* des 21 et 22 juin). Cette solution « *à l'amiable* » n'a pu aboutir, compte tenu du refus des banques d'abandonner la caution personnelle qu'elles détiennent sur la fortune de l'ancien « roi du coton ». La mise en règlement judiciaire de celui-ci constituait dès lors le seul moyen de « *forcer la main* » des banques. Ce serait désormais au tribunal d'apprécier la valeur des nantissements et le caractère privilégié ou non des créances détenues sur M. Boussac.

Cette décision judiciaire ne réglerait pas, dans l'immédiat, les problèmes de trésorerie du groupe textile. La situation de celui-ci reste précaire, et il apparaît certain qu'il ne pourra, sans nouvel apport de fonds, faire face à ses échéances du mois d'août. La mise en règlement judiciaire de M. Marcel Boussac pourrait néanmoins faciliter une solution de reprise globale. Des négociations dans ce but sont actuellement menées avec le groupe Agache-Willot et le groupe Biderman. Or, la décision du tribunal aurait pour effet de gonfler les actifs du groupe Boussac (notamment par l'apport de Dior). Elle devrait donc renforcer l'attrait de la reprise globale du groupe pour les éventuels acquéreurs. En tout état de cause, le sort du groupe Boussac devrait être fixé avant la fin du mois de juillet. — V. M.

Avant de porter un jugement sur son action

Les socialistes posent sept questions à M. Beullac

« Il est difficile de formuler dès à présent des jugements sur M. Beullac. Nous préférons lui poser des questions », ont déclaré, mercredi 12 juillet, MM. Louis Mexandeau et Roger Quilliot, délégués nationaux du parti socialiste pour l'éducation nationale, au cours d'une conférence de presse.

Voici les sept questions que le parti socialiste pose au ministre de l'éducation :

1) *« Quelles mesures administratives comptez-vous prendre pour rendre effective la décentralisation ? »* ;

2) *« Qu'entendez-vous par communauté éducative ? » (« Pour les socialistes, la gestion tripartite décentralisée se situe au-delà et non en deçà des comités de parents et des conseils d'école »)* ;

3) *« Quels moyens pour le soutien ? » (« Un véritable soutien doit avoir pour but de lutter contre les injustices sociales face à l'école en accordant des moyens supplémentaires aux catégories les plus défavorisées »)* ;

4) *« Que devient le prétendu collège unique ? » (« Tous les enfants pourront, et quelles que soient les options choisies, accéder au second cycle ? »)* ;

5) *« Quel avenir pour le second cycle ? » (« Pour qu'aucun jeune ne sorte de l'école sans un certificat d'aptitude professionnelle ou un brevet d'études professionnelles »)* ;

6) *« Quelles sont vos véritables intentions en matière de formation des maîtres ? » (« Le parti socialiste propose de donner cette formation dans des structures universitaires nouvelles dépassant les clivages traditionnels* (1). *»)*

7) *« Où en est la gratuité scolaire ? »*

Dans l'enseignement supérieur, ce sont surtout les conditions d'inscription dans les universités parisiennes et le transfert de l'université de Vincennes (Paris-VIII) qui ont retenu l'attention des représentants du parti socialiste. Pour éviter l'*« anarchie »* dans les inscriptions, le parti socialiste réclame l'élaboration d'une *« politique de quartier universitaire »* et de *« retour à une certaine sectorisation »*. Pour le transfert de l'université de Vincennes, il demande *« des études approfondies des solutions envisagées à Bercy et à La Villette »*.

Une délégation du parti socialiste comprenant des parlementaires et des conseillers de Paris va demander une audience au ministre des universités sur ces deux points.

(1) Les représentants du parti socialiste ont rendu publique une lettre du directeur général du ministère de l'éducation adressée au président de l'université Paris-VII. Dans cette lettre, le représentant du ministère refuse, de manière très ferme, d'accorder son soutien à la diffusion d'un *Guide sur la formation des maîtres*, répertoriant les actions menées par cette université.

● *Le président de la République* a reçu, le mercredi 12 juillet, une délégation de l'Union nationale des associations de professions libérales, conduite par son président, Me Alain Tinayre.

● *En raison du pont et des fêtes du 14 juillet*, il n'y aura pas de distribution des journaux par la poste le samedi 15 juillet. Cette décision du secrétariat d'Etat aux P.T.T. a provoqué, on le sait, une vive réaction des organisations professionnelles de la presse, qui ont adressé une motion au président de la République, dans laquelle elles relèvent que *« cette mesure, prise sans concertation avec les milieux professionnels, va priver les Français de leurs journaux pendant trois jours consécutifs ; elle porte une grave atteinte à une liberté essentielle des Français... »* Dans une réponse adressée au président de la Fédération nationale de la presse française, M. Maurice Bugon, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., après avoir confirmé qu'il maintiendrait la distribution postale le samedi matin, explique l'« exception » du 15 juillet en ces termes : *« C'est une décision du secrétaire d'Etat à la fonction publique qui a conféré au samedi 15 juillet le caractère de jour férié et chômé... Je ne suis pas moins conscient des difficultés que peut représenter une telle mesure notamment pour la presse diffusant essentiellement par abonnements et j'ai décidé, malgré le coût très important qui en résultera, d'assurer une distribution normale le lundi 14 août, qui a été déclaré jour férié et chômé par le secrétaire d'Etat à la fonction publique. »*

LE MILITANT OCCITAN JEAN-LOUIS LIN EST MORT NOYÉ

Jean-Louis Lin, le militant occitan dont le corps a été retrouvé dans la Seine le 10 juillet (*le Monde* du 12 juillet), est *« mort par immersion »*, a déclaré le médecin légiste après l'autopsie faite, mercredi 12 juillet, à l'Institut médico-légal de Paris. La brigade criminelle a été chargée de l'enquête, *« ce qui ne veut pas dire,* précise la direction de la police judiciaire, *que l'hypothèse du crime soit la plus vraisemblable. Le suicide semble plus probable »*.

Pour les militants de « Poble d'Oc », l'organisation autonomiste occitane qu'animait Jean-Louis Lin, *« il a, selon toute vraisemblance, été assassiné à la fin de la semaine dernière »*. Contrairement à ce qu'ont affirmé certains journaux, *« il était un révolutionnaire occitan d'orientation communiste libertaire et non un maoïste ou un militant d'extrême droite »*, dit encore « Poble d'Oc ». Selon les déclarations d'une militante de la Ligue communiste révolutionnaire de Montpellier, mercredi 12 juillet, au quotidien *Rouge*, *« Poble d'Oc » avait eu une enfance douteuse. Ce mouvement occitan accueillait bon nombre d'anciens responsables (...) de mouvements d'extrême droite. Et puis, comme beaucoup de mouvements autonomistes, « Poble d'Oc » a évolué (...). Jean-Louis, lui, se disait volontiers autogestionnaire et libertaire. »*

● *M. Pierre de Varga, inculpé depuis le 31 décembre 1976 de complicité dans le meurtre de Jean de Broglie*, reste détenu à la prison de la Santé, malgré l'ordonnance de mise en liberté signée en sa faveur le mois dernier par M. Guy Floch, juge d'instruction. Sur appel du parquet, la chambre d'accusation de la cour de Paris a en effet infirmé, mercredi 12 juillet, la décision du magistrat.

A B C D E F G

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE MOSCOU EST DÉMIS DE SES FONCTIONS

Moscou (*A.F.P.*). — Le président de la communauté juive de Moscou, M. Salomon Kleinman, a été démis de ses fonctions jeudi 13 juillet par le comité d'Etat des cultes, apprend-on de source proche de la synagogue de Moscou. Cette décision a été signifiée à M. Kleinman par M. Tarassov, responsable de la « section du judaïsme » au comité d'Etat des cultes.

M. Tarassov a déclaré, suivant la même source : *« Vous êtes démis de vos fonctions sur votre propre demande »*, bien que l'intéressé n'ait formulé aucune demande en ce sens.

Dans les milieux juifs de Moscou, on estime que cette décision pourrait être motivée par les manifestations de sympathie de certains milieux juifs, pourtant traditionnellement prudents, à l'égard de Chtcharansky.

LE SECRÉTARIAT DU P.C. ITALIEN EXPRIME SA « RÉPROBATION » POUR LES PROCÈS DE MOSCOU

(De notre correspondant.)

Rome. — Avec quelque retard — on n'avait enregistré jusqu'à présent qu'un commentaire de *l'Unità*, — le P.C.I. a pris officiellement position, mercredi 12 juillet, sur les procès de Moscou.

Son secrétariat a publié un communiqué dans lequel il est dit : *« Les communistes italiens, qui se sont toujours opposés aux manifestations d'antisoviétisme, ont le devoir d'exprimer leur profonde préoccupation et de manifester toute leur réprobation pour les procès en cours. »*

Le secrétariat du P.C.I. poursuit : *« Nous ne connaissons pas les idées que défendent les accusés, mais celles-ci ne peuvent être à notre avis objet de procédures judiciaires. Nous ne connaissons même pas les faits sur lesquels se basent les accusations. (...) Tout Etat a le droit et le devoir de défendre sa propre sécurité et ses propres institutions, mais il a aussi le devoir d'assurer le respect des droits civils et humains des citoyens. Cela doit être encore plus vrai dans un Etat socialiste. »*

Le communiqué conclut : *« Des condamnations pour délit d'opinion ne sont pas tolérables. »*

De son côté, le syndicat C.G.I.L. (à majorité communiste) a adressé une lettre au conseil central des syndicats soviétiques pour lui demander *« d'intervenir d'urgence »* en faveur *« du principe de liberté et des droits humains »*. La C.G.I.L., qui s'est retirée de la Fédération syndicale mondiale, ajoute : *« Un homme ne peut être poursuivi et condamné pour ses idées. »*

ROBERT SOLÉ.

A Genève

M. Vance a remis à M. Gromyko un message « très ferme » de M. Carter sur les procès soviétiques

MM. Vance et Gromyko ont repris, ce jeudi 13 juillet, leurs conversations de Genève, qui ont été qualifiées, mercredi, de « studieuses et sérieuses » par le porte-parole américain. Selon l'agence Associated Press, M. Vance aurait présenté une nouvelle proposition interdisant la modernisation des missiles existants, mais laissant ouverte la possibilité pour chaque pays de se doter d'engins mobiles.

Parlant à des chaînes de télévision européennes, dont Antenne 2, mercredi, M. Carter a affirmé que l'accusation d'espionnage au profit des Etats-Unis portée contre M. Chtcharansky, est « manifestement fausse ». L'épouse du dissident soviétique devait demander à M. Vance, au cours de son entretien avec le secrétaire d'Etat, de l'aider à rencontrer à Bonn les participants au sommet des pays industrialisés. De leur côté, les avocats français de M. Chtcharansky ont demandé audience à M. Gromyko.

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat a démenti l'affirmation faite au « Matin de Paris » par M. Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, selon laquelle « dans nos prisons aussi, il y a des centaines, peut-être même des milliers, de gens que j'appellerai des prisonniers politiques ». M. Hodding Carter a cité Amnesty International, selon laquelle dix-sept à vingt personnes aux Etats-Unis peuvent se réclamer du statut de prisonnier politique.

De notre correspondante

Genève. — Le procès des dissidents et l'aggravation de la répression en Union soviétique ont sérieusement assombri le climat déjà lourd des difficiles négociations Gromyko-Vance, ouvertes mercredi 12 juillet à l'hôtel Intercontinental de Genève. La présence de Mme Chtcharansky dans cette ville, ses déclarations aux moyens d'information suisses, sa participation à une manifestation de solidarité place de la Synagogue et surtout la perspective de son entretien, jeudi après-midi, avec M. Cyrus Vance ont été au premier plan de l'actualité de la ville internationale.

Le secrétaire d'Etat américain a remis à M. Gromyko un message du président Carter dans lequel ce dernier exprime en des termes qualifiés de *« très fermes »* son inquiétude au sujet des procès qui se déroulent actuellement en Union soviétique. Enfin, selon la mission israélienne auprès des Nations unies, Mme Chtcharansky a reçu mercredi soir un très long appel téléphonique émanant de la Maison Blanche. Au cours de cette conversation, la mère et l'épouse du président Carter ont prodigué à la jeune femme leurs encouragements dans la lutte qu'elle mène en faveur de la libération de son mari et l'ont chaleureusement félicitée pour le courage dont elle fait preuve.

L'agence de presse soviétique Novosti a réagi en faisant afficher dans la salle de presse du Palais des nations deux communiqués. L'un reprend l'assertion selon laquelle Mme Chtcharansky ne serait pas légalement mariée et qu'au surplus elle ne serait pas, de par sa naissance, une vraie juive. L'autre prétend qu'Anatole Chtcharansky *« avait réuni mille trois cents renseignements sur des personnes possédant des secrets militaires sur l'Etat soviétique »*. Ce qui a eu pour seul effet d'irriter la presse internationale, laquelle a également été agacée par cette réponse de M. Gromyko à la question d'un journaliste : *« Les procès, dites-vous ? Je ne veux pas parler de ces choses. »*

Si l'atmosphère pour le moins froide qui a marqué cette sixième rencontre Gromyko-Vance n'est un secret pour personne, la plus grande discrétion, en revanche, entoure ce qui devait constituer l'objet essentiel de ces entretiens, à savoir les négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT II). Les conversations sur ce sujet se poursuivent jeudi ; MM. Gromyko et Vance devront de plus procéder à un examen de la situation au Proche-Orient ; il est prévu que le problème des dissidents sera de nouveau évoqué ce même jour.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Le bâtonnier Pettiti* a envoyé un télégramme à M. Gromyko à Genève. Il lui demande audience pour lui et pour Mes Jacoby et Rappaport, qui ont été chargés par la famille de Chtcharansky d'assurer la défense de l'accusé.

Le numéro du « Monde » daté du 13 juillet 1978 a été tiré à 534 636 exemplaires.

LA FÊTE NATIONALE

La 27e division alpine a défilé à Paris devant une foule nombreuse

LIRE PAGE 16

Les négociations

Pas d'accord commercial à Genève